

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

**DANEMARK**



1994

ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES  
DE L'OCDE

1993-1994

**DANEMARK**



## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973) et le Mexique (18 mai 1994). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1994

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. Évolution récente</b>	11
Les facteurs de la reprise	14
Production, productivité et marché du travail	21
Salaires, prix et marges bénéficiaires	24
Balance des paiements	28
<b>II. Politiques économiques</b>	31
Politique monétaire et marchés financiers	31
Politique budgétaire et réforme fiscale	38
Politiques du marché du travail	47
<b>III. Perspectives à court terme : défis et risques</b>	51
Perspectives à court terme	51
Possibilités de pression : dépenses des ménages et contraintes de l'offre	55
<b>IV. Le secteur des entreprises : performance et politiques</b>	63
Structure et performance du secteur des entreprises	64
Le rôle de l'action des pouvoirs publics : l'expérience passée	81
Réorientation de la politique industrielle	90
Évaluation	98
<b>V. Conclusions</b>	101
Notes	110

Bibliographie	115
---------------	-----

### *Annexes*

I. Données supplémentaires relatives au chapitre I	118
II. Production potentielle : méthode d'estimation	119
III. Dette du secteur public	121
IV. Classifications industrielles	125
V. Chronologie économique	127

<b>Annexe statistique et structurelle</b>	<b>133</b>
---	------------

## **Tableaux**

### *Texte*

1. Indicateurs économiques : comparaisons internationales	11
2. Évolution de la demande intérieure	15
3. Le marché du logement et la construction résidentielle	18
4. Le marché de l'immobilier commercial à Copenhague : prix et loyer	18
5. Exportations de biens et services	20
6. Importations de biens et services	21
7. Production, emploi et productivité par secteur	22
8. Population active et chômage par tranche d'âge	23
9. Évolution des salaires	25
10. Prix à la consommation	27
11. Marges bénéficiaires	28
12. Balance des paiements	29
13. Monnaie et crédit	37
14. Solde budgétaire de l'administration centrale : prévisions et résultats	41
15. Mesures budgétaires discrétionnaires, 1994-1998	44
16. Dispositions concernant les congés rémunérés accordés aux personnes pourvues d'un emploi ou au chômage	48
17. Hypothèses de politique économique et contexte extérieur	52
18. Perspectives à court terme	54

19. Écarts de production et dispositifs de congés : différentes hypothèses	61
20. Structure du secteur danois des entreprises	65
21. Répartition de l'emploi dans les entreprises en fonction de leur taille, 1991	66
22. Intensité de technologie et d'investissement	70
23. Participations de l'État dans des sociétés	82
24. Aide de l'administration centrale au secteur des entreprises, 1992	84
25. Appui de la CE au secteur des entreprises	85
26. Dépenses de R-D du secteur public et des entreprises, 1991	86
27. Aide des collectivités locales au secteur des entreprises	90
28. Identification des « bastions »	94

### *Annexes*

A1. Taux de chômage relevés par différentes caisses d'assurance chômage	118
A2. Dette brute du secteur public, 1992	122
A3. Dette nette du secteur public	123

### *Annexe statistique et structurelle*

Quelques statistiques rétrospectives	134
A. Origine et utilisation des ressources, en millions de couronnes (au prix courants)	135
B. Origine et utilisation des ressources, en millions de couronnes (aux prix de 1980)	136
C. Dépenses et recettes des administrations publiques	137
D. Balance des paiements	138
E. Marché de l'emploi et production	139
F. Commerce extérieur, total et par région	141
G. Prix et salaires	142
H. Monnaie et crédit	143
I. Indicateurs du marché du travail	145
J. Secteur public	146
K. Structure de la production et indicateurs de résultats	147

# Graphiques

## *Texte*

1. Principales caractéristiques de l'activité économique	12
2. Instantané de l'économie danoise	13
3. Secteur privé : épargne et capacité de financement	16
4. État d'esprit des consommateurs et consommation privée	17
5. Utilisation des capacités et investissement	19
6. Inflation des salaires et chômage	25
7. Évolution des prix	26
8. Évolution des taux d'intérêt et du taux de change	32
9. Taux d'intérêt administrés au Danemark et en Allemagne	33
10. Structure par échéance des taux d'intérêt	35
11. Écart de rendements des obligations à 10 ans	36
12. Soldes budgétaires des administrations publiques	39
13. Dette des administrations publiques, 1993	40
14. Barèmes des taux marginaux d'imposition	46
15. Finances des ménages	56
16. Consommation privée	57
17. Écarts de production	59
18. Chômage réel et structurel	60
19. Grandes entreprises, 1991	66
20. Investissements directs bruts relatifs	67
21. Technologie et structure du marché dans le secteur manufacturier	69
22. Indices de l'intensité de R-D dans certains secteurs	71
23. Tendances de l'emploi au niveau sectoriel	73
24. Valeur ajoutée manufacturière et coûts relatifs de main-d'œuvre	74
25. Parts de marché à l'exportation de certains secteurs industriels	76
26. Spécialisation à l'exportation	77
27. Croissance de la productivité totale des facteurs, 1970-1990	78
28. Croissance et rentabilité au niveau sectoriel, 1980-1991	80
29. Aide publique au secteur manufacturier dans les pays de la CE, 1988-1990	83
30. Domaines d'activité	92

## STATISTIQUES DE BASE DU DANEMARK

### LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	43	Villes principales, 1.1.1993,	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> ), 1988	28	en milliers d'habitants :	
		Copenhague	466
		Aarhus	271
		Odense	181
		Aalborg	157

### LA POPULATION

Population, au 1.1.1994, en milliers	5 197	Population active civile occupée	
Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>	121	1991, en milliers	2 647
Accroissement naturel net,		Par secteur :	
moyenne 1990-1993, en milliers	5	Agriculture	149
Accroissement naturel net,		Industrie	557
pour 1 000 habitants, en 1993	0.1	Bâtiment et travaux publics	167
		Secteur des services	924
		Secteur public	850

### LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 1993		Formation brute de capital fixe en 1993	
(millions de couronnes)	876 856	(millions de couronnes)	129 835
PIB par habitant (1993, en dollar EU)	26 030	En pourcentage du PIB	14.8
		Par habitant (en dollar EU)	3 854

### LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Consommation publique, en 1993		Composition du Parlement (nombre de sièges) :	
(en % du PIB)	26	Sociaux-démocrates	69
Recettes ordinaires de l'État en 1992		Conservateurs	30
(en % du PIB)	57	Socialistes populaires	15
Formation brute de capital fixe du secteur		Libéraux	29
public en 1992, (en % du PIB)	2	Progressistes	12
		Sociaux libéraux	7
		Démocrates centristes	8
		Chrétiens populaires	4
		Groenland et îles Féroé	4
		Indépendants	1
		Total	179
Dernières élections générales : 12.12.1990		Prochaines élections au plus tard le 11.12.1994	

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations des biens et services en		Importations des biens et services	
pourcentage du PIB, 1993	35	en pourcentage du PIB, 1993	27
Exportations 1992, en pourcentage des		Importations en 1992, en pourcentage	
exportations totales des marchandises :		des importations totales des marchandises :	
Produits agricoles	14	Biens intermédiaires importés par	
Viande et lait en boîte	2	le secteur agricole	4
Produits industriels	70	Biens intermédiaires importés par	
Autres produits	14	par les autres secteurs privés	45
		Combustibles et lubrifiants	6
		Biens d'équipement	11
		Matériel de transport	5
		Biens de consommation	26

### LA MONNAIE

Unité monétaire : Couronne		Nombre d'unités monétaires par dollar	
		des EU, moyenne journalière :	
		Année 1993	6.482
		Avril 1994	6.659

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Danemark par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 25 mai 1994.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 24 juin 1994.*

•

*L'étude précédente du Danemark a été publiée en février 1993.*

## Introduction

La croissance économique a redémarré au second semestre de 1993, en dépit de la récession dont souffrent les principaux partenaires commerciaux du Danemark. Contrairement à la période 1987-92, l'expansion de la demande est d'origine intérieure. La stabilité monétaire, étayée par l'adhésion au mécanisme de change, a permis de créer les conditions d'un redressement de l'activité du fait du niveau peu élevé de l'inflation et de la baisse des taux d'intérêt. La balance courante est excédentaire et les problèmes d'endettement du secteur privé ont été en grande partie réglés. L'assainissement budgétaire entrepris à la fin des années 80 a rétabli les finances publiques sur une base relativement saine et autorisé, à titre temporaire, une légère relance budgétaire de la demande. L'orientation des politiques monétaire et budgétaire semblant devoir s'assouplir encore en 1994, l'expansion économique dépassera sans doute les taux potentiels cette année et l'an prochain, ce qui rendra possible une progression de l'emploi, pour la première fois depuis 1987.

Le chômage restera cependant élevé et il demeure le plus grave problème économique. Les causes en sont assez complexes et liées en grande partie aux rigidités du marché du travail. Les autorités reconnaissent toutefois que la capacité de l'économie de créer de la richesse et des emplois dépend des conditions dans lesquelles opèrent les entreprises, et cela les a conduites à réexaminer leur politique à l'égard des entreprises. Les pouvoirs publics danois ont une longue tradition de non-intervention, l'affectation des ressources obéissant essentiellement aux forces du marché. Bien que les avantages de cette conception soient généralement reconnus, on pense de plus en plus que le gouvernement pourrait jouer un rôle plus actif dans l'amélioration des conditions de fonctionnement des entreprises. L'action gouvernementale a par conséquent été réorientée afin d'encourager un renforcement de liens entre l'État et les entreprises.

Le chapitre I de l'Étude passe en revue l'évolution économique observée depuis le précédent examen du Danemark par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, soulignant la reprise de l'activité en 1993. Au chapitre II est analysée l'évolution des politiques monétaire et budgétaire au cours de cette période, dans le contexte de turbulences sur le marché des changes et d'un soutien budgétaire de la demande et de l'emploi. Y sont aussi examinées et évaluées les récentes mesures visant à réduire le chômage structurel. Le chapitre III présente les prévisions à court terme et analyse les risques. Le chapitre spécial de l'Étude (chapitre IV) est consacré à la réorientation de l'action gouvernementale à l'égard du secteur des entreprises, à la lumière des résultats passés et des récentes initiatives prises dans ce domaine. Les conclusions font l'objet du chapitre V.

## I. Évolution récente

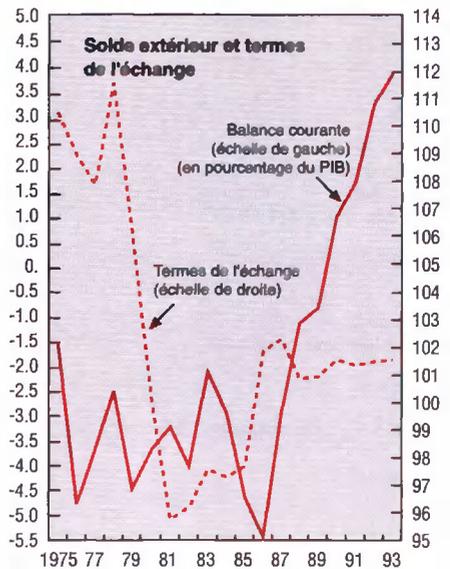
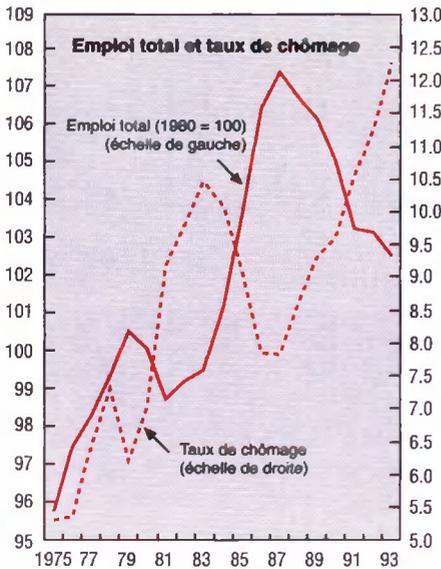
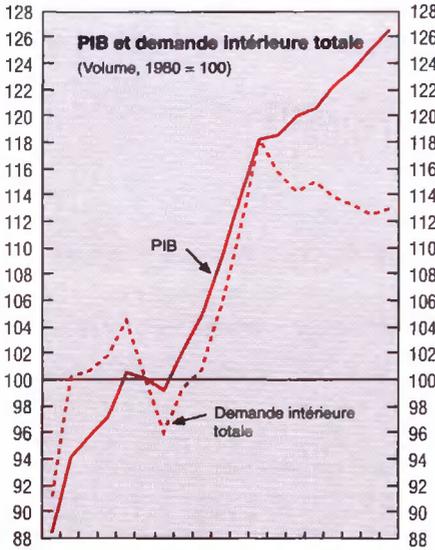
La récession danoise paraît avoir été plus brusque et plus brève que dans les pays voisins (tableau 1). A l'issue d'une période de faiblesse prolongée de la demande intérieure qui durait depuis 1987 et au cours de laquelle l'activité a été soutenue principalement par la vigueur de la demande extérieure, le PIB a fléchi au second semestre de 1992 (graphiques 1 et 2). Toutefois, au lieu de s'effondrer

Tableau 1. Indicateurs économiques : comparaisons internationales

	1991	1992	1993	1992		1993	
				II	I	II	
Taux de croissance du PIB (taux annuel désaisonnalisé)							
<b>Danemark</b>	<b>1.0</b>	<b>1.2</b>	<b>1.2</b>	<b>-2.1</b>	<b>0.8</b>	<b>5.2</b>	
Pays européens de l'OCDE	2.6	1.1	-0.2	-0.6	-0.8	1.5	
CE	3.2	1.0	-0.4	-0.8	-0.9	1.3	
OCDE	1.4	1.7	1.2	1.2	0.9	2.1	
Demande intérieure totale (taux annuel désaisonnalisé)							
<b>Danemark</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.7</b>	<b>0.4</b>	<b>-4.7</b>	<b>1.6</b>	<b>3.2</b>	
Pays européens de l'OCDE	3.7	1.2	-1.2	-0.3	-2.5	0.8	
CE	4.4	1.2	-1.7	-0.5	-3.3	0.5	
OCDE	1.3	1.7	1.1	1.3	0.6	2.1	
Taux de chômage							
<b>Danemark</b>	<b>10.5</b>	<b>11.2</b>	<b>12.2</b>	<b>11.3</b>	<b>12.2</b>	<b>12.3</b>	
Pays européens de l'OCDE	8.6	9.6	10.7	9.9	10.3	11.1	
CE	9.2	10.3	11.3	10.6	11.0	11.6	
OCDE	7.1	7.8	8.2	8.0	8.1	8.3	
Inflation des prix à la consommation (taux annuel)							
<b>Danemark</b>	<b>2.2</b>	<b>2.1</b>	<b>1.7</b>	<b>2.0</b>	<b>1.6</b>	<b>1.8</b>	
Pays européens de l'OCDE moins la Turquie	5.3	4.4	3.8	3.5	4.2	3.3	
CE	5.2	4.5	3.8	3.5	4.2	3.3	
OCDE	5.1	4.2	3.5	3.6	4.0	2.5	

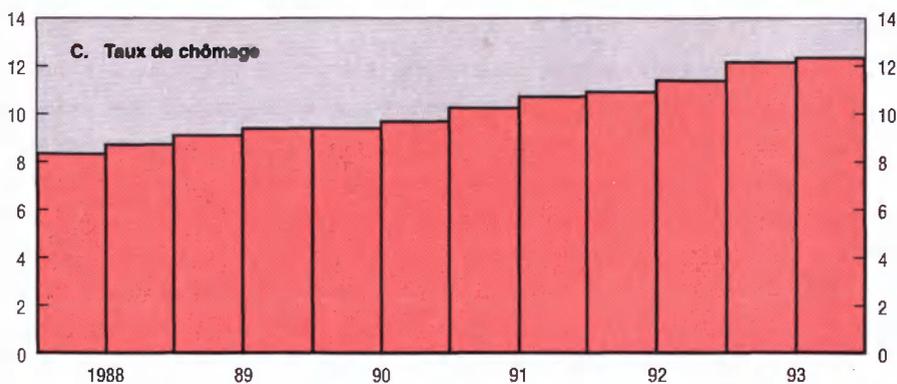
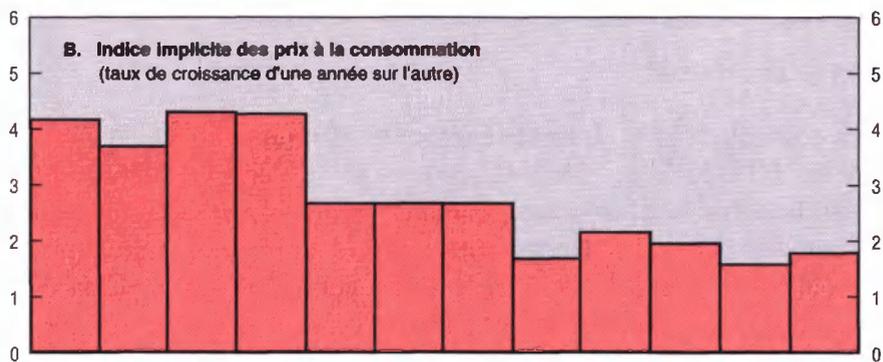
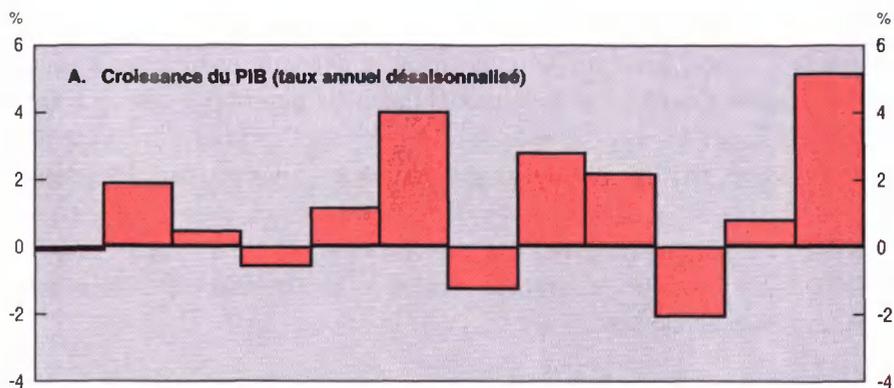
Source : OCDE.

Graphique 1. **PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**



Source : OCDE.

Graphique 2. INSTANTANÉ DE L'ÉCONOMIE DANOISE



Source : OCDE.

avec la récession mondiale, la demande intérieure a marqué en 1993 un redressement longtemps attendu. On a pu discerner une reprise incertaine dès le premier semestre de l'année, lorsque l'impulsion de la demande extérieure se dissipait encore et, depuis, l'expansion de la production a été plus vigoureuse que dans les pays voisins. L'emploi a néanmoins suivi à peu près l'évolution observée dans le reste de l'Europe, fléchissant pour la sixième année consécutive. L'augmentation du chômage qui en a résulté a contribué à consolider les acquis en matière d'inflation, et la hausse des prix a été nettement plus faible que la moyenne de la zone OCDE. En revanche, le renforcement du solde extérieur a été moins marqué que les années précédentes.

## **Les facteurs de la reprise**

### ***Demande intérieure***

La contraction de la demande intérieure à la fin des années 80 et au début des années 90 a été imputable à la réticence des ménages et des entreprises à dépenser. La consommation privée a diminué vers la fin des années 80 et, malgré un léger redressement, les dépenses des ménages en biens et services n'avaient pas retrouvé leur niveau de 1986 en 1992. De fait, l'atonie de la demande et le volant de capacités inutilisées ont maintenu les dépenses d'équipement des entreprises en baisse, cette tendance étant encore accentuée en 1992 par l'incertitude au sujet du traité de Maastricht. La seule composante majeure de la demande intérieure à avoir progressé entre 1987 et 1992 a été la consommation publique.

Cette faiblesse prolongée de la demande intérieure a fait place à une reprise en 1993. Le redressement a résulté d'une expansion de plus en plus forte de la consommation totale et d'un ralentissement de la baisse de l'investissement fixe total (tableau 2). L'orientation plus expansionniste de la politique budgétaire (voir plus loin) s'est traduite par une forte progression de la consommation publique ainsi que par une accélération soutenue de la croissance de la consommation privée dont le taux (désaisonnalisé) s'est établi à 7.5 pour cent au second semestre de l'année. Cependant, le fléchissement de l'activité de construction dans les secteurs du logement et des bâtiments industriels et commerciaux a continué d'affaiblir la demande. L'investissement en machines est resté pratiquement stable en 1993 grâce à une forte croissance de celui-ci pendant le second

**Tableau 2. Évolution de la demande intérieure**  
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre, prix de 1980

	1989	1990	1991	1992	1993	1993	
						I	II
Consommation privée	-0.4	0.0	1.4	0.7	2.6	0.9	4.2
Biens	-1.2	0.1	3.2	0.4	1.5	-0.9	3.8
Non durables	-1.2	-0.3	2.8	2.0	2.1	1.3	2.8
Semi-durables	-0.7	0.2	4.4	-2.6	2.5	2.9	2.1
Durables, hors automobiles	2.2	1.0	2.6	-1.7	3.5	-0.8	7.6
Automobiles	-8.7	1.7	3.7	0.4	-11.2	-28.1	17.5
Services	1.7	0.2	0.8	0.7	3.9	3.3	4.5
Investissement	1.0	-1.7	-5.4	-8.2	-1.8	-4.4	0.9
Construction de logements	-8.9	-13.7	-11.8	-4.1	-3.1	-6.6	0.2
Construction de bâtiments industriels	-13.1	-3.4	-10.9	-4.0	-11.7	-7.8	-15.0
Génie civil	8.8	3.1	-16.3	10.4	-4.7	4.6	-13.2
Matériel de transport	32.6	-1.2	25.6	-31.8	16.6	14.3	19.6
Machines	5.1	2.7	-2.6	-10.2	-0.6	-10.8	10.9
Consommation publique	-0.6	-0.4	0.0	0.7	3.2	3.1	3.3
Demande intérieure finale	-0.2	-0.4	-0.3	-0.9	2.0	0.7	3.4
Formation de stock <sup>1</sup>	0.7	-0.6	-0.2	0.2	-1.5	-2.1	-1.0
Demande intérieure totale	0.5	-1.0	-0.5	-0.7	0.4	-1.6	2.3

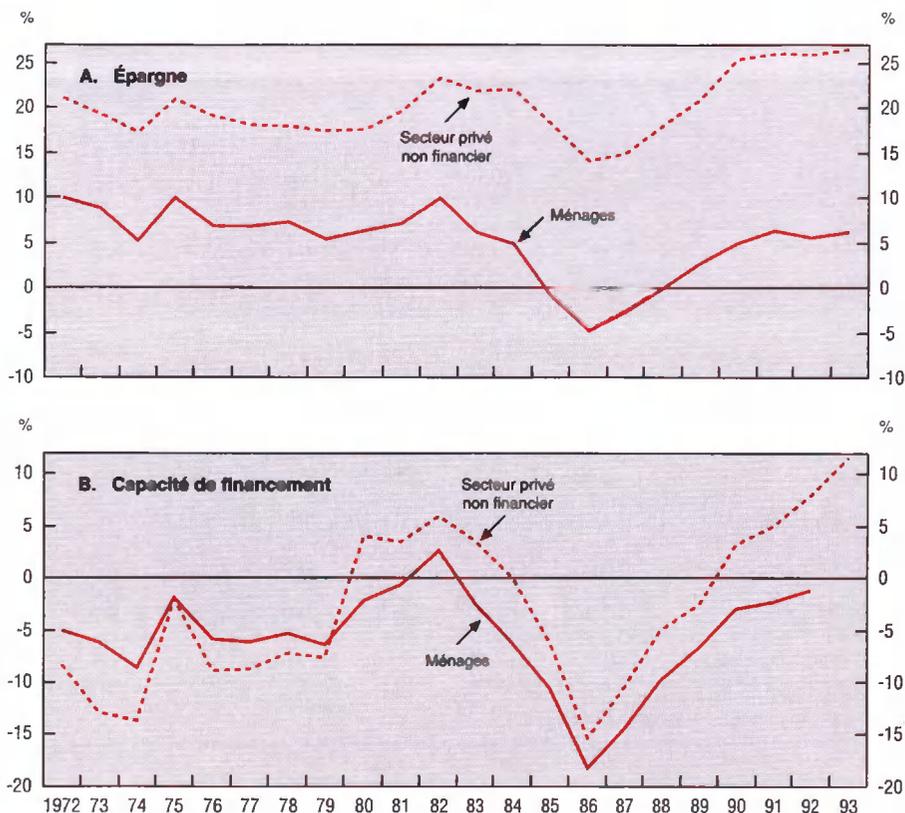
1. Contribution à la croissance du PIB.

Source : Danmarks Statistik, *Nationalregnskaber*.

semestre de l'année, tandis qu'un important déstockage a réduit la demande intérieure totale.

L'accélération de la croissance de la consommation privée a été imputable à une progression des revenus réels, le taux d'épargne des ménages marquant une légère hausse en 1993 (graphique 3). Malgré un recul de l'emploi, le revenu disponible réel des ménages a continué de croître, en raison à la fois d'une augmentation des transferts publics et d'une hausse des salaires réels. Le fait que cette progression n'a pas servi uniquement à accroître les dépenses s'explique en partie par une accentuation de l'incertitude : les indicateurs de l'état d'esprit des consommateurs se sont effondrés au dernier trimestre de 1992 et sont restés faibles au premier semestre de 1993 (graphique 4). La réticence des ménages à

**Graphique 3. SECTEUR PRIVÉ : ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE FINANCEMENT**  
(en pourcentage du revenu disponible)

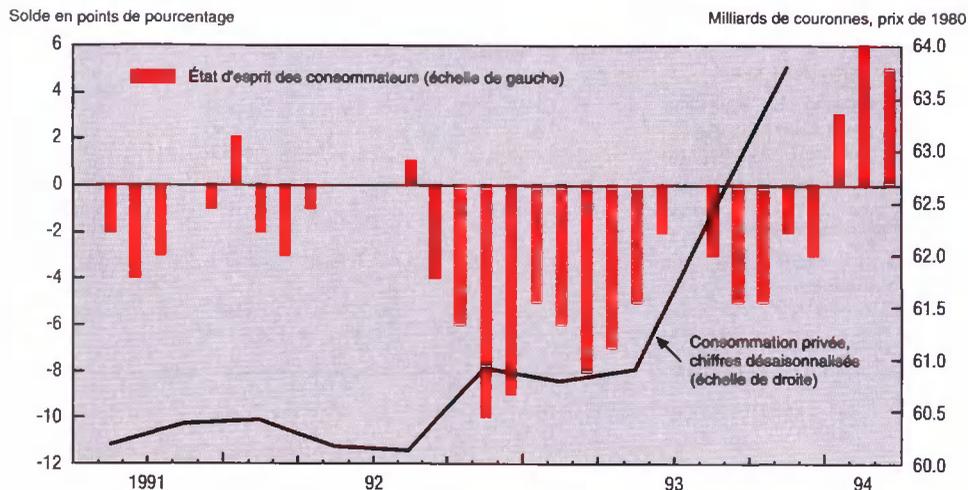


Source : Danmarks Statistik, *Comptes nationaux* ; ministère des Affaires économiques.

dépenser davantage s'explique peut-être aussi par la nécessité continue d'assainir leur position financière (voir chapitre III), ainsi que par les effets décalés de la baisse antérieure des prix des logements. L'épargne privée semble être assez sensible à la valeur des actifs des ménages, notamment le parc de logements<sup>1</sup>.

Le fléchissement tendanciel de la construction résidentielle s'est interrompu au début de 1993 : l'activité a repris dans ce secteur à partir du deuxième trimestre sans toutefois retrouver son niveau de 1992 sur l'ensemble de l'année

Graphique 4. ÉTAT D'ESPRIT DES CONSOMMATEURS  
ET CONSOMMATION PRIVÉE



Source : Danmarks Statistik, *Monthly review of statistics*.

(tableau 3). Les mises en chantier de logements sont tombées en 1993 à un niveau très faible par rapport au passé, la demande de logements neufs ayant été réduite par le niveau élevé des taux d'intérêt réels et par le fait que les coûts de construction dépassaient les prix de l'immobilier. Les constructions neuves se sont limitées essentiellement au secteur du logement subventionné, le reste du marché du logement neuf restant déprimé, malgré un redressement de l'activité et des prix sur le marché secondaire au second semestre. Cette reprise naissante du marché de l'immobilier semble avoir été tirée par la baisse du coût de l'emprunt et par les mesures gouvernementales visant à encourager le rééchelonnement de la dette des emprunts hypothécaires (voir plus loin). Comme l'année précédente, l'investissement résidentiel a été renforcé aussi par les activités de rénovation et de réhabilitation, qui continuent de bénéficier de subventions publiques.

Le long fléchissement de l'investissement fixe dans l'immobilier commercial s'est accéléré en 1993. Contrairement au secteur résidentiel, le marché de l'immobilier commercial s'est encore affaibli (tableau 4), en dépit du fait que la hausse des loyers par rapport aux prix a renforcé l'attrait de cette forme de

**Tableau 3. Le marché du logement et la construction résidentielle**  
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre

	1990	1991	1992	1993
<b>Marché du logement neuf</b>				
Mises en chantier de logements	-26.6	-22.3	-3.2	-27.8
Logements subventionnés	-22.7	-23.3	0.0	-16.7
Logements non subventionnés	-25.6	-20.3	-19.6	-46.3
Coûts de la construction	5.3	3.3	2.4	2.4
<b>Marché de l'immobilier</b>				
Prix des logements	-7.5	1.3	-1.6	-0.9
Chiffre d'affaires	3.1	-7.7	-4.4	12.6
Ventes forcées	5.6	-14.7	-14.8	-14.8

Source : Økonoministeriet, *Økonomisk Oversigt*.

propriété en tant qu'actif. Les prix des locaux commerciaux et, en particulier, des bâtiments industriels dans les sites privilégiés de la région de Copenhague sont tombés en dessous des coûts estimés de construction, tandis que le prix des bureaux reste supérieur aux coûts de construction. Un taux d'inoccupation de 10 à 15 pour cent est un autre signe d'excédents de capacité sur le marché des locaux à usage de bureaux.

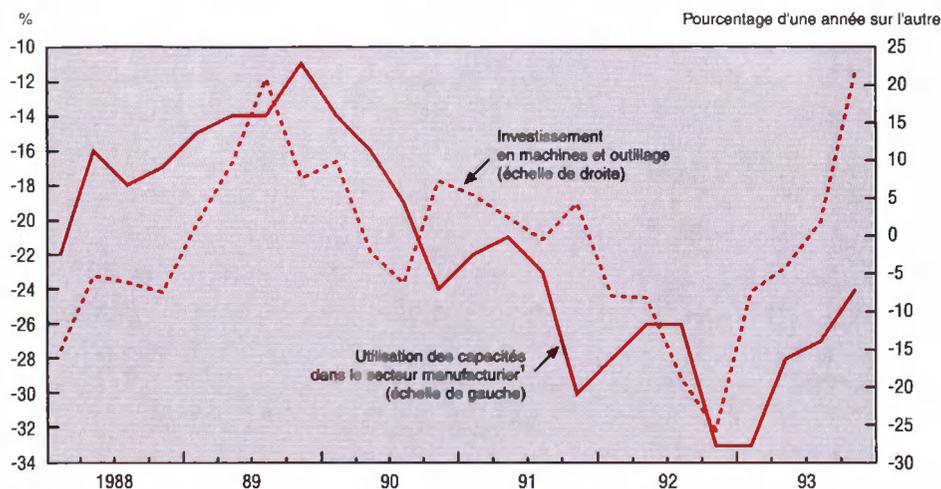
Les investissements des entreprises en équipement se sont redressés au cours de l'année 1993, malgré l'existence de volants de capacité inutilisés et le

**Tableau 4. Le marché de l'immobilier commercial à Copenhague : prix et loyer**  
 Couronnes par mètre carré

	Bureaux		Locaux commerciaux		Locaux industriels	
	Prix	Loyer	Prix	Loyer	Prix	Loyer
1985	25 000	1 500	20 000	1 000	6 425	450
1986	25 000	1 500	21 500	1 075	6 786	475
1987	18 214	1 275	16 667	1 000	6 429	450
1988	16 857	1 180	15 833	950	5 313	425
1989	13 750	1 100	14 286	1 000	5 000	450
1990	12 500	1 000	12 143	850	4 722	425
1991	12 500	1 000	10 714	750	4 444	400
1992	10 286	900	6 875	550	3 590	350
1993	9 722	875	6 364	525	2 927	300

Source : International Commercial Property Associates, *International Property Bulletin* (numéros divers).

Graphique 5. **UTILISATION DES CAPACITÉS ET INVESTISSEMENT**



1. Différence entre les entreprises faisant état d'excédents de capacité et celles qui font état de capacités insuffisantes.  
Source : OCDE.

coût élevé du financement (graphique 5). Ces investissements ont été favorisés par le dynamisme des dépenses en capital des services d'utilité publique (dans les secteurs de l'énergie et des communications) et des achats de matériel de transport. Malgré la réduction des investissements en équipement avant 1993, le stock de ces biens d'équipement a continué de croître assez rapidement. Pour l'essentiel, ce phénomène a été imputable à la substitution de capital au travail plutôt qu'à des investissements de capacité, en raison, pour une part du moins, du niveau relativement peu élevé du coût d'usage des équipements.

### ***Exportations et importations***

Bien que s'étant vigoureusement redressés au second semestre, les volumes d'exportations ont diminué sur l'ensemble de l'année 1993 par suite d'un affaiblissement de la demande mondiale (tableau 5). De surcroît, contrastant avec les gains appréciables de parts de marché réalisés au cours de la période 1990-1992, la part des marchés d'exportation des produits danois est restée stationnaire (selon les estimations de l'OCDE portant sur la croissance de marché). Étant

**Tableau 5. Exportations de biens et services**  
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre, prix de 1980

	1989	1990	1991	1992	1993
Ensemble de biens	5.3	4.7	5.9	5.0	0.3
<i>dont :</i>					
Produits manufacturés <sup>1</sup>	9.2	5.9	6.3	6.0	n.d.
Pétrole et gaz <sup>1</sup>	19.7	8.9	27.7	13.3	n.d.
Services autres que les revenus de facteurs	0.2	15.6	14.1	-0.6	-8.5
Ensemble des biens et des services	4.2	6.9	7.7	3.7	-1.7
<i>Pour mémoire :</i>					
Coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, en monnaie commune	-3.1	4.5	-3.4	1.0	0.5
Expansion des marchés, ensemble des biens	7.3	5.4	2.5	2.9	-0.7
<i>dont :</i>					
Allemagne	7.1	9.9	9.3	2.3	-9.6
Suède	7.0	0.7	-6.0	-0.2	5.1
Royaume-Uni	7.9	1.3	-2.8	6.2	3.6
France	8.0	5.8	3.0	1.1	-3.5
Norvège	-5.8	10.3	2.5	3.4	0.6
États-Unis	4.4	2.4	0.5	10.4	11.6

1. Sur la base des déclarations en douane.

Source : Danmarks Statistik, *Statistisk månedsoversigt* (numéros divers); OCDE.

donné que, malgré l'appréciation de la couronne, la relative modération des hausses de salaires et les gains importants de productivité ont permis une amélioration de la compétitivité des coûts et des prix, le brusque arrêt des gains de parts de marché ne peut pas être imputé à des facteurs liés aux prix/coûts. Il serait peut-être dû au fait que la composition par produit de la demande d'exportations n'a pas été aussi favorable que les années précédentes, au cours desquelles la demande internationale semblait dirigée vers les produits qui sont les spécialités du Danemark. Les exportations de services non facteurs se sont nettement contractées en volume, mais cela est peut-être lié à des problèmes de division des valeurs en volume et en prix.

Les importations de biens et de services ont diminué de 4¼ pour cent en volume en 1993 après avoir stagné en 1992 (tableau 6). Le fléchissement d'une

**Tableau 6. Importations de biens et services**  
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre, prix de 1980

	1989	1990	1991	1992	1993
Importations de biens	5.4	0.5	5.6	-0.4	-3.7
<i>dont :</i>					
Matières premières	2.8	2.8	1.8	5.3	n.d.
Énergie	1.2	-4.7	6.2	1.2	n.d.
Biens d'équipement	1.0	6.9	0.9	-0.9	n.d.
Matériel de transport	-1.6	8.3	7.7	4.3	n.d.
Biens de consommation	6.3	5.9	10.4	4.4	n.d.
Importations de services	-0.1	5.1	0.8	-0.8	-7.0
Ensemble des biens et des services	4.5	1.2	4.9	-0.5	-4.2
<i>Pour mémoire :</i>					
Demande intérieure totale	0.5	-1.0	-0.5	-0.7	0.4
Demande pondérée en fonction des importations <sup>1</sup>	3.5	2.7	3.9	-0.1	-0.9
Consommation de biens, hors achats de voitures	-0.7	0.9	3.2	0.3	2.3

1. Les pondérations concernant les importations sont celles de 1989.

Source : Danmarks Statistik, Input-output tabeller og analyser 1989, Copenhague 1993; OCDE.

année sur l'autre a été beaucoup plus prononcé que la contraction de la demande globale, les composantes accusant la baisse la plus marquée ayant un contenu d'importations particulièrement élevé, de sorte que la demande pondérée en fonction des importations a diminué beaucoup plus que la demande totale. Même si l'on tient compte de ce facteur, toutefois, la demande d'importations a été d'une faiblesse surprenante compte tenu de la baisse des prix à l'importation en 1992 et 1993 et de la hausse continue des prix des produits d'origine nationale destinés au marché intérieur. Comme dans les autres pays de la CE, les chiffres pour 1993 sont peut-être faussés par un défaut d'enregistrement.

## Production, productivité et marché du travail

En dépit du redressement de la production globale, l'emploi total s'est contracté pour la sixième année consécutive en 1993 (tableau 7). Le fléchissement de la production globale et de l'emploi a été atténué par l'expansion de

**Tableau 7. Production, emploi et productivité par secteur**

Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1989	1990	1991	1992	1993
<b>PIB au coût des facteurs, ensemble de l'économie</b>	<b>1.0</b>	<b>1.9</b>	<b>0.4</b>	<b>1.6</b>	<b>0.6</b>
Agriculture	8.1	0.8	-1.2	-6.7	28.5
Secteur privé, hors agriculture	0.4	1.9	-1.2	1.5	-2.2
Industries minières et extractives	21.6	2.4	19.7	6.6	2.5
Industries manufacturières	1.3	-1.1	-1.1	0.7	0.7
Électricité, gaz et eau	-1.5	7.8	-10.1	17.7	0.0
Construction	-6.9	-3.9	-14.5	-5.3	-5.0
Services privés	1.2	3.6	0.7	2.0	-3.1
Services publics	-2.9	-0.1	-0.1	0.6	2.9
<b>Emploi, ensemble de l'économie</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.0</b>	<b>-1.8</b>	<b>-0.1</b>	<b>-0.5</b>
Agriculture	-4.6	-4.9	-5.0	-2.6	-1.8
Secteur privé, hors agriculture	-1.3	-1.2	-2.1	-0.5	-2.1
Industries minières et extractives	-4.0	-8.3	4.5	0.0	0.0
Industries manufacturières	-1.1	0.0	-1.5	-1.3	-4.0
Électricité, gaz et eau	4.2	-1.7	-0.6	1.2	-0.6
Construction	-6.0	-4.0	-5.3	-0.1	-2.2
Services privés	-0.6	-1.3	-1.8	-0.1	-1.1
Services publics	1.9	0.1	-0.6	1.0	2.7
<b>Productivité, ensemble de l'économie</b>	<b>1.6</b>	<b>2.9</b>	<b>2.2</b>	<b>1.7</b>	<b>1.1</b>
Agriculture	13.4	5.9	4.0	-4.2	30.9
Secteur privé, hors agriculture	1.8	3.1	0.9	2.0	-0.1
Industries minières et extractives	26.6	11.7	14.5	6.6	2.5
Industries manufacturières	2.4	-1.1	0.4	2.0	4.9
Électricité, gaz et eau	-5.5	9.7	-9.6	16.4	0.6
Construction	-0.9	0.1	-9.7	-5.2	-2.9
Services privés	1.8	5.0	2.6	2.0	-2.1
Services publics	-4.6	-0.2	0.5	-0.4	0.3

Source : Danmarks Statistik.

l'activité dans le secteur public, mais la quasi-stagnation de la production dans le secteur privé s'est accompagnée de nombreuses suppressions d'emplois. Le secteur primaire a enregistré une croissance inhabituelle de sa production en raison d'un retour à la normale des récoltes après les mauvais résultats de l'année précédente, mais l'emploi agricole a continué de reculer. La production dans les autres branches du secteur privé a baissé, entraînant une diminution de la demande de main-d'œuvre. Les délestages de main-d'œuvre dans ce secteur ont toutefois été relativement peu importants en comparaison de la chute de la

production, et les entreprises semblent avoir réduit leur effort de rationalisation des procédés de production pendant la récession. Le niveau de la productivité du travail est en conséquence resté stationnaire dans le secteur non primaire.

L'évolution de la production et de l'emploi a été différente selon les secteurs. Le secteur des services privés a souffert d'un recul de la production et de l'emploi en 1993, contrairement aux phases de récession précédentes, où il avait en grande partie échappé au cycle. La production dans ce secteur a diminué davantage que l'emploi, ce qui laisse penser qu'il y a eu un phénomène de rétention de main-d'œuvre. Une baisse de productivité a été aussi enregistrée dans la construction, les suppressions d'emplois n'ayant pas suivi le rythme des réductions de production. La productivité diminue dans le secteur du bâtiment

Tableau 8. Population active et chômage par tranche d'âge

	1989	1990	1991	1992	1993
<b>A. Sur la base des inscriptions</b>					
Croissance de la population active (pourcentage de variation)					
Total	-0.4	0.5	-0.3	0.0	0.7
Moins de 25 ans	-5.8	0.2	-0.3	-3.9	-3.9
25 à 59 ans	2.0	-0.2	-0.2	0.9	1.3
Plus de 60 ans	-6.0	0.2	0.3	-1.6	-4.4
Taux de chômage <sup>1</sup>					
Total	9.5	9.7	10.6	11.4	12.4
Moins de 25 ans	10.2	10.2	10.1	10.7	11.3
25 à 59 ans	9.3	9.6	10.8	11.7	12.9
Plus de 60 ans	8.7	9.2	9.0	8.8	9.3
<b>B. Sur la base des enquêtes</b>					
Croissance de la population active totale					
	-1.4	1.0	0.2	n.d.	n.d.
Taux de chômage					
	8.8	8.8	9.8	n.d.	n.d.
<i>Pour mémoire :</i>					
Croissance démographique <sup>2</sup>					
17 à 24 ans	-1.2	-1.5	-2.1	-1.7	
25 à 59 ans	1.0	1.2	1.3	1.3	
1. Chômeurs déclarés, en pourcentage de la population active.					
2. Croissance de la population en milieu d'année, l'estimation en milieu d'année étant mesurée par la moyenne simple de la population en début et en fin d'année.					
Source : Danmarks Statistik, Statistisk månedsoversigt; Danmarks Statistik, Arbejdsmarked, Arbejdsstyrkeundersøgelsen; Danmarks Statistik, <i>Statistisk Årbog</i> (numéros divers).					

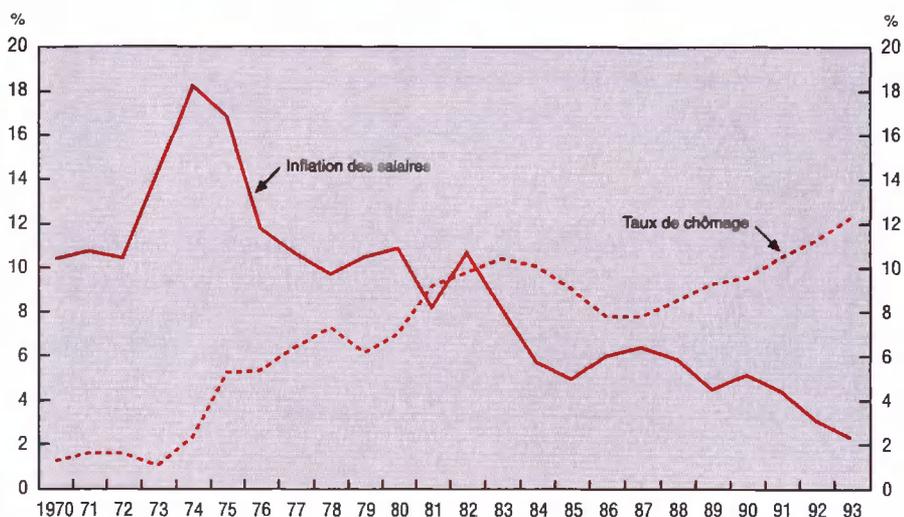
depuis plusieurs années, en raison peut-être d'un passage de la construction nouvelle à productivité « élevée » aux activités de rénovation et de réhabilitation, à « faible » productivité. Les délestages de main-d'œuvre ont été particulièrement sévères dans le secteur manufacturier, la dureté de la concurrence et l'appréciation de la couronne ayant forcé les entreprises à réduire leurs coûts. Les gains de productivité du travail dans le secteur manufacturier ont atteint un taux des plus élevés depuis des années.

Les licenciements se sont traduits par une montée continue du chômage (tableau 8), un travailleur sur huit se trouvant sans emploi au début de 1994. Bien que le nombre de jeunes dans la population active ait continué de baisser, le taux de chômage des moins de 25 ans est resté sur une pente ascendante. Une contraction de la part des personnes d'un certain âge dans la population active s'est également accompagnée d'une hausse du taux de chômage des travailleurs de plus de 60 ans. Si l'on en juge par les taux de chômage des membres des caisses professionnelles d'assurance-chômage, les travailleurs qualifiés dans de nombreuses branches d'activité manufacturières et dans la construction semblent avoir été particulièrement touchés par la récession (tableau A1). La hausse du chômage a été moins prononcée pour les employés de bureau.

## **Salaires, prix et marges bénéficiaires**

L'augmentation du chômage s'est accompagnée d'une décélération continue des hausses de salaires, qui sont tombées à leur taux le plus bas depuis des décennies (graphique 6). Cependant, les personnes pourvues d'un emploi ont continué de voir progresser le pouvoir d'achat de leurs salaires, la hausse s'établissant à 0.8 pour cent en 1993 (tableau 9). Mesurée au regard de l'évolution des prix des produits, la progression des salaires a été encore plus prononcée, la volonté des entreprises de relever les salaires réels reflétant une amélioration régulière des marges bénéficiaires ces dernières années. La hausse continue des coûts réels de main-d'œuvre n'a en rien découragé la substitution de capital au travail. De fait, l'augmentation des salaires réels face aux taux élevés et croissants de chômage semble indiquer que le NAWRU, c'est-à-dire le taux de chômage nécessaire pour stabiliser l'inflation des salaires, a peut-être monté au cours de la récente récession, et qu'il est peut-être actuellement supérieur à

Graphique 6. INFLATION DES SALAIRES ET CHÔMAGE



Source : OCDE.

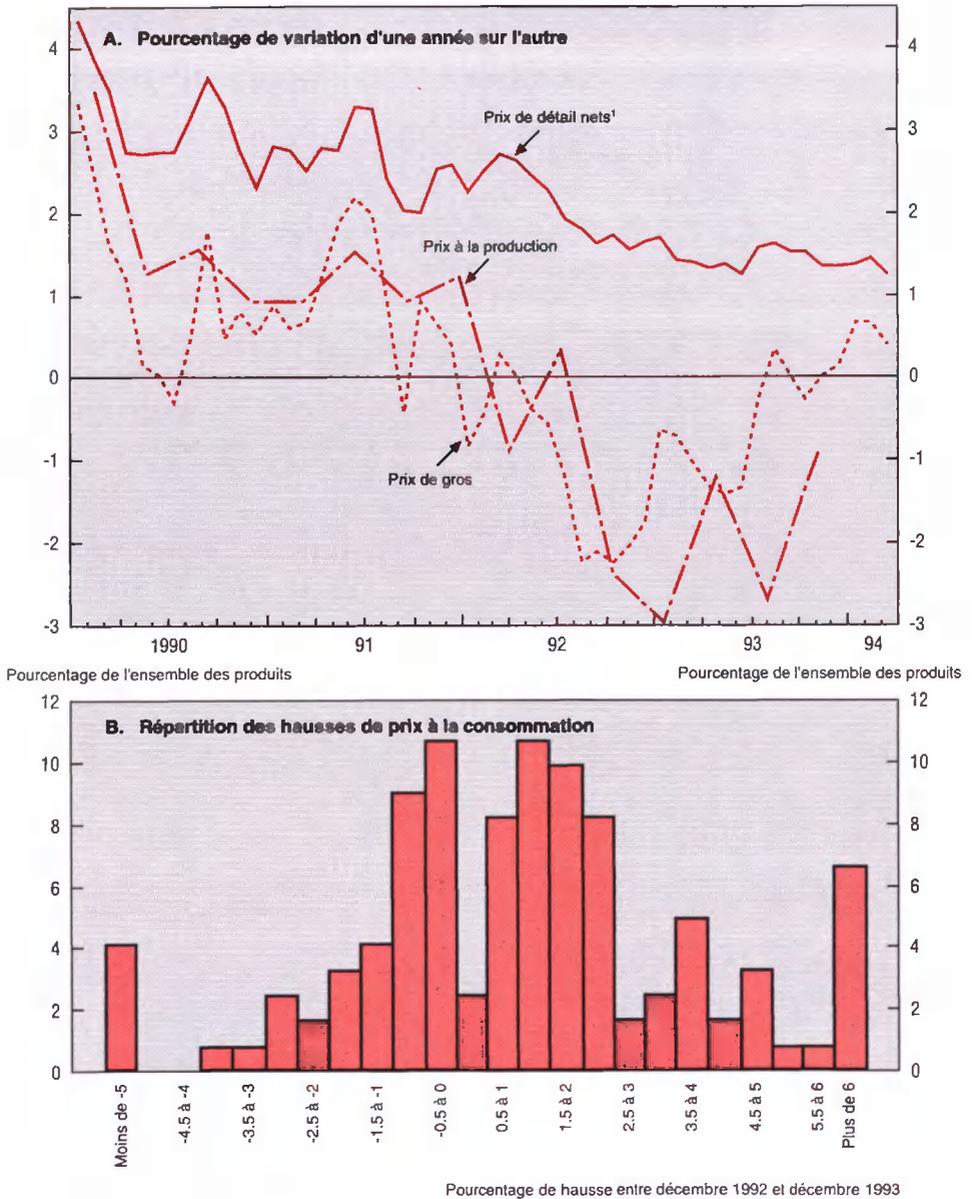
Tableau 9. Évolution des salaires  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Secteur des entreprises</b>					
Salaires par personne	4.5	5.2	4.4	3.1	2.3
Salaires de la consommation réelle <sup>1</sup>	0.2	2.4	2.2	1.0	0.8
Salaires de la production réelle <sup>2</sup>	-1.2	1.1	0.1	0.8	0.9
Croissance de la productivité du travail <sup>3</sup>	2.8	3.9	2.9	2.5	2.6
<b>Secteur manufacturier</b>					
Rémunération horaire	4.6	4.8	4.5	3.3	2.5
Salaires horaires de la production réelle	-2.3	3.9	2.6	5.2	3.4
Productivité horaire	1.8	1.1	5.2	4.1	4.2
<b>Construction</b>					
Coûts de main-d'œuvre	0.9	2.7	3.4	2.5	3.3

1. Salaires par personne déflatés par l'indice implicite des prix à la consommation.
2. Rémunération par personne, déflatée par l'indice implicite des prix du PIB des entreprises.
3. Productivité par salarié.

Source : OCDE; Danmarks Statistik, *Statistisk månedsoversigt*.

Graphique 7. ÉVOLUTION DES PRIX



l'estimation officielle de 8-9 pour cent. Cette question fait l'objet d'une analyse plus approfondie au chapitre III.

La hausse de l'indice des prix à la consommation est restée faible en 1993 (graphique 7 et tableau 10). A la faveur d'une baisse des prix à l'importation par suite de l'appréciation effective de la couronne et d'une diminution des prix des produits agricoles, l'IPC net d'impôts n'a augmenté que de 1.4 pour cent en 1993, la hausse se ralentissant sur l'année. Les prix de plusieurs produits ont baissé (graphique 7). De fait, pour plus d'un tiers des catégories de produits composant l'indice des prix à la consommation, les prix sont restés stables ou ont diminué en 1993, tandis que pour un peu moins d'un tiers des produits, ils ont augmenté de plus de 2 pour cent. En revanche, la baisse des prix de gros et des prix à la production a eu tendance à se tasser en 1993.

Rien n'indique une compression des marges bénéficiaires pendant la récession, encore que l'évolution des profits ait été très diverse selon les secteurs (tableau 11). Les taux de marque ont continué d'augmenter dans le secteur

Tableau 10. **Prix à la consommation**  
Pourcentage de variation d'une année sur l'autre

	1989	1990	1991	1992	1993
Indice implicite des prix à la consommation	4.3	2.6	2.2	2.1	1.5
Indice des prix à la consommation	4.8	2.6	2.4	2.1	1.2
<i>dont :</i>					
Biens	4.4	1.2	1.2	1.2	0.0
Services	4.4	4.2	3.5	3.4	2.4
Indice des prix nets <sup>1</sup>	5.2	3.1	2.6	2.1	1.4
<i>Contribution en points de pourcentage<sup>2</sup></i>					
Prix à l'importation, hors énergie	0.6	-0.4	0.2	0.0	-0.4
Énergie	0.6	0.1	0.0	-0.3	-0.1
Produits agricoles	0.2	-0.3	-0.1	0.0	-0.5
Loyers	1.0	1.0	0.8	0.5	0.5
Tarifs publics	0.5	0.3	0.4	0.3	0.2
Autres facteurs intérieurs	2.4	2.4	1.3	1.6	1.7

1. Prix à la consommation hors impôts indirects nets.

2. Les données ci-dessous sont estimées par le ministère des Affaires économiques.

Source : OCDE; Økonoministeriet, *Økonomisk Oversigt*, décembre 1993; Danmarks Statistik, *Prisstatistik* (numéros divers).

Tableau 11. Marges bénéficiaires<sup>1</sup>

	Secteur manufacturier	Construction	Commerce, etc.	Transports	Services aux entreprises	Secteur privé
1989	11.7	12.0	36.0	33.9	46.3	28.3
1990	11.9	12.0	36.4	38.0	47.9	29.4
1991	12.2	10.3	38.3	37.1	54.4	30.0
1992	13.6	11.0	41.8	37.3	56.5	31.1
1993	15.5	11.5	42.7	39.9	51.5	32.9

1. Bénéfices d'exploitation en pourcentage des coûts de main-d'œuvre et des coûts des autres moyens de production.

Source : Danmarks Statistik, *Nationalregnskab*, numéros divers.

manufacturier, malgré l'important volant de capacités inutilisées dont il est fait état dans ce secteur. On a observé, toutefois, de légères réductions des marges pour les services aux entreprises, tandis que celles du secteur de la construction, touché par la récession, ne s'accroissaient que modérément. En dépit de l'intensification apparente de la concurrence des chaînes de vente au rabais, les marges bénéficiaires du commerce de gros et de détail se sont élargies.

## Balance des paiements

La balance des opérations courantes a dégagé un excédent record de 4 pour cent du PIB en 1993 (tableau 12). L'amélioration de la balance extérieure globale est allée de pair avec un gonflement des excédents de la balance commerciale, dû aux variations des volumes, les termes de l'échange pour les marchandises restant inchangés. Des pertes notables de termes de l'échange pour les services non facteurs ont accentué l'affaiblissement de la balance réelle, mais le déficit de la balance globale des services est resté à peu près constant, grâce à un allègement de la charge du service de la dette. Le renforcement de la balance des revenus d'investissements a résulté à la fois d'une baisse des taux d'intérêt internationaux et d'une diminution de la dette extérieure. Les excédents de balance courante enregistrés depuis 1990 ont réduit la dette extérieure en pourcentage du PIB d'environ 9 points pour la ramener aux environs de 31 pour cent à la fin de 1993.

Les transactions sur le compte des opérations en capital ont été marquées en 1993 par les turbulences des marchés des changes. Les exportations massives de

Tableau 12. **Balance des paiements**

En milliards de couronnes

	1990	1991	1992	1993
Exportations de biens, fab	222.4	234.9	245.1	241.9
Importations de biens, fab	192.3	204.6	201.8	191.0
Balance commerciale, fab	30.0	30.3	43.3	50.9
Exportations de services	76.4	89.4	90.3	82.0
Importations de services	62.9	66.7	65.6	65.5
Services, net	13.5	22.7	24.7	16.5
Revenus des investissements	42.0	59.4	93.4	147.5
Dépenses d'investissements	76.8	95.0	127.1	178.1
Revenus des investissements, net	-34.9	-35.6	-33.7	-30.6
Transferts, net	-0.4	-3.2	-5.5	-2.1
Balance courante	8.2	13.2	28.8	34.7
Mouvements de capitaux publics, net	8.4	-27.9	10.3	61.4
Mouvements de capitaux privés, net	23.0	2.6	-27.4	-73.0
Mouvements de capitaux non enregistrés, erreurs, etc.	-18.1	-8.7	-12.8	1.7
Total des mouvements de capitaux	13.3	-34.0	-29.9	-9.9
Variation des réserves de devises	21.6	-20.8	-1.1	24.8
<i>Pour mémoire :</i>				
Balance courante (en pourcentage du PIB)	1.0	1.7	3.3	4.0
Dette extérieure, net (en pourcentage du PIB)		38.9	35.4	31.1
Termes de l'échange (pourcentage de variation)	0.3	-0.2	0.3	0.1
<i>dont :</i>				
Biens	1.0	-0.3	0.8	0.0
Services	-1.8	-1.3	-1.3	-3.3

Source : Danmarks Statistik; Danmarks Nationalbank.

capitaux des institutions financières ont correspondu à des emprunts extérieurs en couronnes, en partie destinés à couvrir le risque de change lié à des portefeuilles d'obligations libellées en monnaie danoise, et à des opérations de couverture, par les banques, de contrats à terme passés avec des investisseurs étrangers. Cependant, le secteur privé non bancaire a importé des capitaux, notamment par le biais de la vente d'obligations libellées en couronnes, dont une partie a été financée par

des emprunts en couronnes auprès des banques. Outre l'excédent du compte des opérations courantes, les exportations nettes de capitaux privés ont été financées par des emprunts publics à l'étranger. Comme ces emprunts ont dépassé le financement requis des exportations nettes de capitaux privés, les autorités ont augmenté leurs réserves de devises en conséquence.

## **II. Politiques économiques**

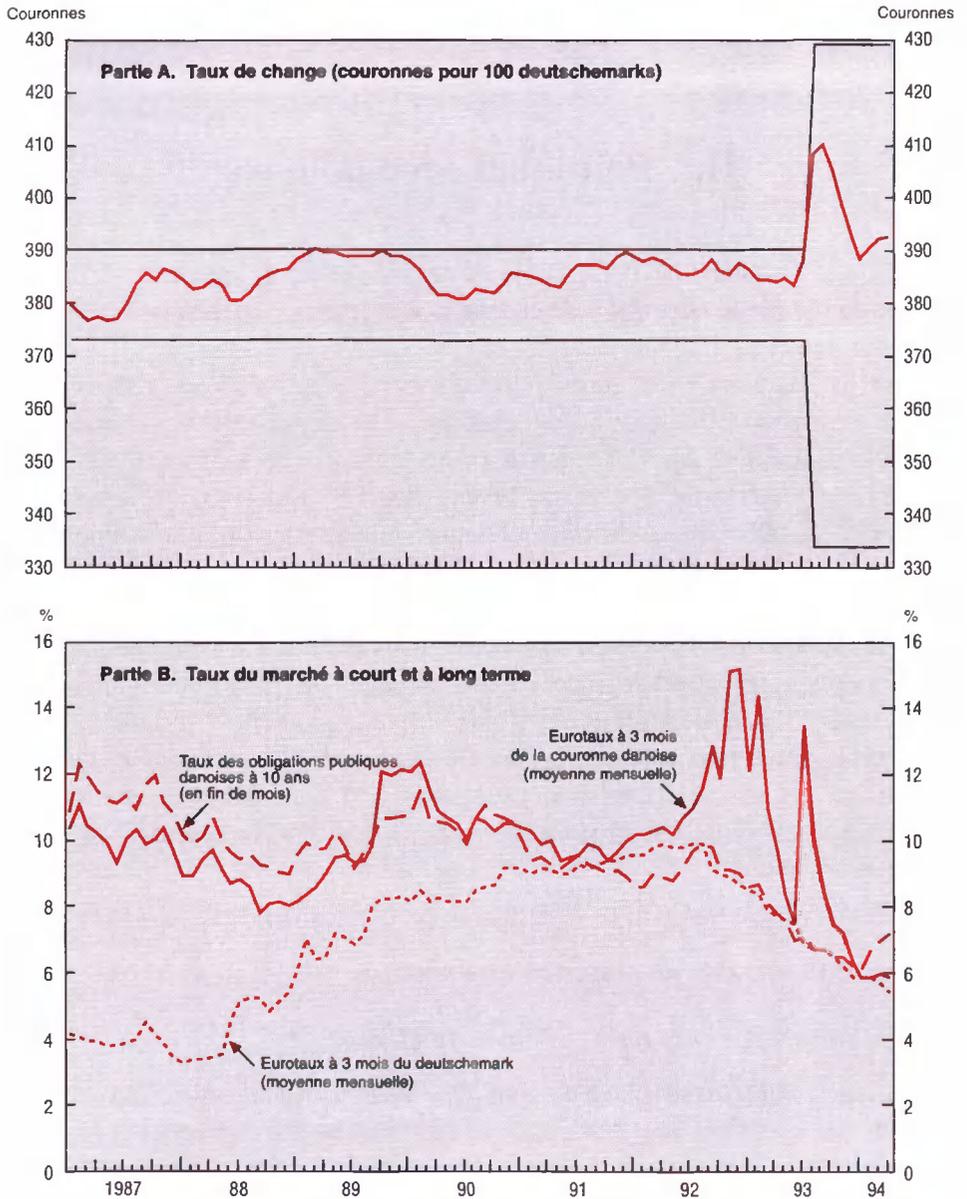
Depuis l'automne de 1992, l'objectif central de la politique macroéconomique est de réduire le taux élevé de chômage. L'orientation monétaire n'a pas été assouplie, toutefois, l'engagement de stabilité du taux de change étant mis à rude épreuve par les turbulences répétées sur les marchés des changes. Une certaine détente des conditions financières était possible depuis l'élargissement des marges de fluctuation du mécanisme de change européen en août 1993, mais c'est la politique budgétaire qui a été essentiellement utilisée pour soutenir la demande. Le relâchement de cette politique doit être temporaire, l'objectif, à moyen terme, tel qu'il est défini dans le programme de convergence du Danemark, est de satisfaire aux critères de Maastricht, à savoir limiter l'endettement public à 60 pour cent du PIB et les déficits publics à 3 pour cent du PIB. Les autorités restent attachées à cet objectif en raison de l'importance qu'il revêt, en soi, dans le cadre de leur action, et non pas en tant qu'étape vers la troisième phase de l'Union monétaire européenne, le Danemark ayant fait savoir qu'il ne participerait pas à cette phase. En outre, l'action anticonjoncturelle a été associée à d'importantes initiatives structurelles visant à accroître le potentiel de croissance de l'économie.

### **Politique monétaire et marchés financiers**

#### ***Taux d'intérêt à court terme et taux de change***

L'année qui s'est terminée en août 1993 a été marquée par des turbulences répétées sur le marché des changes, avec des relèvements temporaires des taux d'intérêt et des interventions de grande ampleur pour maintenir la couronne dans la marge étroite de fluctuation du mécanisme de change européen (graphiques 8 et 9). Ces turbulences s'inscrivaient dans le cadre d'une déstabilisation générale des marchés monétaires, liée dans le cas du Danemark à des doutes quant à la

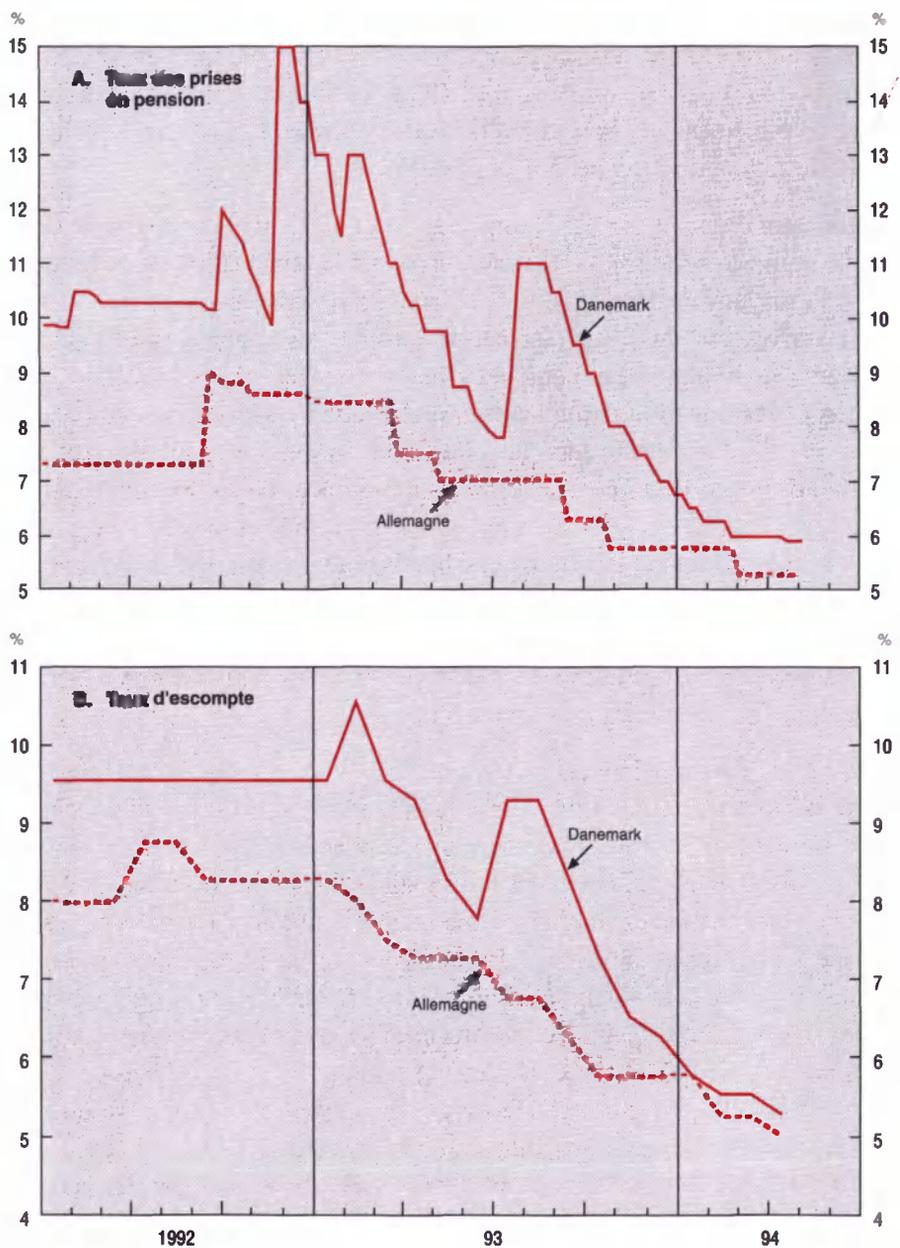
Graphique 8. ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT ET DU TAUX DE CHANGE



1. Taux des encours de la Banque centrale aux banques, en fin de mois.

Source : Danmarks Nationalbank, OCDE.

**Graphique 9. TAUX D'INTÉRÊT ADMINISTRÉS AU DANEMARK ET EN ALLEMAGNE**



Source : OCDE.

capacité des autorités de maintenir les parités au sein du mécanisme de change face aux pressions s'exerçant en faveur d'une réduction des taux d'intérêt pour soutenir l'activité. Pour rétablir la crédibilité de l'objectif, après le flottement de la couronne norvégienne en décembre 1992, les autorités ont été contraintes de relever sensiblement les taux d'intérêt à court terme, l'écart avec l'Allemagne passant de moins de 2 points à 7 points environ.

Les taux d'intérêt ont été réduits en janvier 1993, mais la couronne danoise étant de nouveau soumise à des pressions après la dévaluation de la livre irlandaise à la fin janvier, l'écart de taux d'intérêt a dépassé 8 points. Des interventions massives ont aussi eu lieu sur le marché des changes pour soutenir la couronne (33 milliards de couronnes danoises). Le retour au calme sur les marchés, et l'acceptation par le Danemark du traité de Maastricht (modifié par le compromis d'Edimbourg) lors du référendum national de juin, ont permis une réduction des taux d'intérêt. Toutefois, à la mi-juillet, la couronne était tombée à sa valeur la plus basse autorisée dans le cadre du mécanisme de change et il a fallu à la fois d'importantes nouvelles interventions (25 milliards de couronnes danoises) et des hausses des taux d'intérêt pour l'empêcher de descendre au-dessous du seuil d'intervention. Les nouvelles turbulences affectant les monnaies du mécanisme de change européen à la fin juillet ont de nouveau donné lieu à des interventions du même ordre de grandeur.

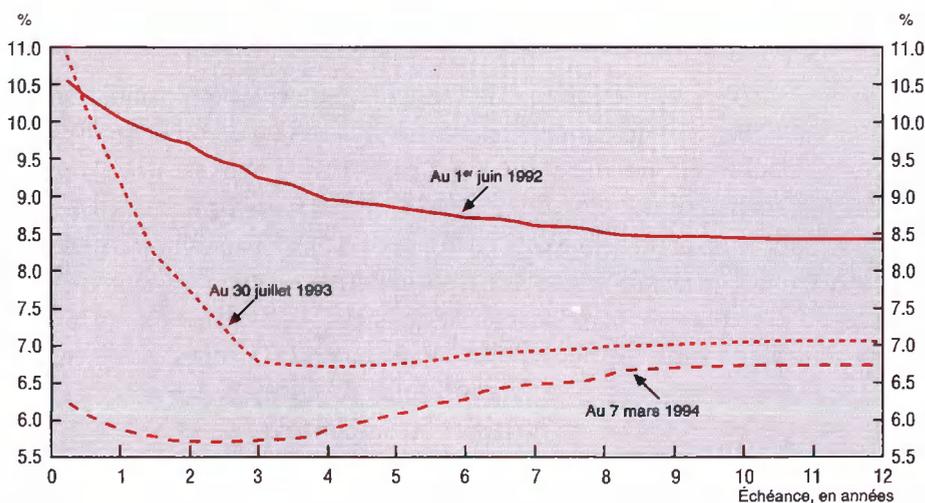
L'élargissement généralisé des marges d'intervention du mécanisme de change, début août, a été suivi d'un affaiblissement temporaire de la couronne, qui est descendue au-dessous de son ancien plancher. Les autorités ont néanmoins réaffirmé leur volonté de ne pas modifier les parités centrales par rapport aux principales monnaies du mécanisme de même que leur réticence à laisser la couronne s'affaiblir sensiblement. En conséquence, la baisse des taux d'intérêt est restée assujettie à la situation sur le marché des changes ainsi qu'à l'évolution des taux dans les autres pays. Le renforcement de la confiance dans la couronne a permis par la suite aux autorités de réduire les taux d'intérêt en plusieurs étapes sans nuire au taux de change. Début janvier 1994, la couronne se situait de nouveau dans l'ancienne zone d'intervention, malgré un écart de taux d'intérêt bien moindre que celui observé avant l'élargissement des marges. En janvier, le taux d'escompte a été ramené au niveau allemand, mais cette mesure a été suivie d'un affaiblissement de la couronne. Le Danemark s'est, de ce fait, trouvé dans l'impossibilité de procéder seul à des réductions de taux et, depuis lors, les taux

directeurs danois s'alignent – mais plus prudemment – sur les mouvements à la baisse des taux allemands.

### **Le marché des obligations d'État**

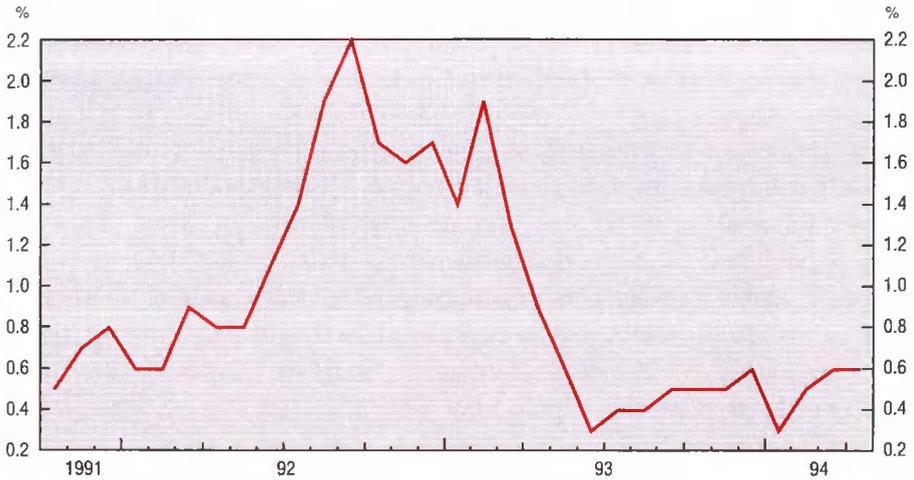
Le marché obligataire n'a guère été affecté par les turbulences sur le marché des changes, les rendements sur les obligations à dix ans chutant de 2½ points au cours de l'année qui s'est achevée en janvier 1994. Comme dans d'autres pays de l'OCDE, les rendements se sont affermis plus récemment, sous l'effet de la tendance internationale et non de considérations internes. Globalement, la baisse nette des rendements a été plus importante pour les échéances plus courtes. La courbe inversée des rendements qui caractérisait depuis longtemps les obligations à deux ans ou plus s'est donc d'abord aplatie avant de s'infléchir dans un sens positif pour la première fois depuis 1989 (graphique 10). Pour les obligations et les autres instruments financiers à échéance de deux ans ou moins, la courbe des rendements est restée inversée, mais de façon de moins en moins marquée. Les écarts de rendement par rapport à l'Allemagne se sont aussi nettement rétrécis, le creusement de 1992 s'inversant dans la première moitié de 1993 (graphique 11). Du milieu de 1993 au début du printemps 1994, l'écart de rendement a fluctué

Graphique 10. **STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TAUX D'INTÉRÊT**



Source : Danmarks Nationalbank.

Graphique 11. **ÉCART DE RENDEMENTS DES OBLIGATIONS A 10 ANS**  
Taux danois moins taux allemand



Source : *Central Bank Quarterly Bulletin* (numéros divers).

entre 0.2 et 0.6 point de pourcentage, mais il s'est sensiblement creusé au deuxième trimestre.

### ***Taux des prêts bancaires et agrégats monétaires***

Les taux débiteurs moyens pour les emprunteurs privés ont atteint le niveau record de  $12\frac{1}{4}$  pour cent au dernier trimestre de 1992 avant de diminuer de  $1\frac{3}{4}$  de point au cours des trois premiers trimestres de 1993. Des taux de prêt de plus de 10 pour cent supposent des taux d'intérêt réels très élevés. Dans le même temps, la marge entre les taux des emprunts contractés par les banques commerciales et leurs taux de prêt est restée stable. L'écart – important – entre les taux débiteurs et le taux d'escompte de la Banque centrale s'est aussi maintenu, encore que certains signes donnent à penser que le renforcement de la concurrence entre les banques pèse sur les marges. Une rationalisation des charges d'exploitation s'est révélée indispensable pour contrebalancer les importantes pertes que le système bancaire continue d'enregistrer sur son portefeuille de prêts ( $2\frac{1}{2}$  pour cent de l'encours des prêts en 1993). Avec l'injection de nouveaux capitaux privés, cela a permis de maintenir le ratio de fonds propres ajusté en fonction des risques à

**Tableau 13. Monnaie et crédit**

Pourcentage de variation d'une année sur l'autre, en fin de période

	1990	1991	1992	1993	1993			
					T1	T2	T3	T4
Masse monétaire	6.3	4.2	-1.2	11.4	0.2	2.8	6.3	11.4
Création de crédit intérieur	-2.5	0.8	-11.5	-12.3	-14.0	-14.2	-9.9	-12.3
Crédits bancaires								
Total	8.0	-4.5	-0.8	-9.5	-5.6	-7.9	-6.9	-9.5
Crédits aux entreprises	9.3	-7.1	2.1	-7.9	1.1	-5.0	-3.5	-7.9
Autres crédits	6.0	-0.2	-5.3	-12.3	-17.9	-13.6	-13.2	-12.3
Obligations hypothécaires	3.2	3.6	0.6	17.8	0.5	1.7	4.6	17.8

Source : Banque centrale.

12.5 pour cent, soit 3½ points de plus que le minimum légal. La position nette du système bancaire reste donc fondamentalement saine et bien meilleure que celle des autres pays nordiques, encore que la Banque centrale ait été contrainte d'offrir des garanties à l'occasion de la fermeture de quelques banques régionales.

La croissance de la masse monétaire s'est accélérée dans le courant de 1993 après une baisse l'année précédente (tableau 13). Cependant, les prêts bancaires ont diminué pour la troisième année consécutive, le niveau élevé des taux d'intérêt limitant la demande de prêts et les banques ayant dans une certaine mesure modifié leur politique de prêt pour tenir compte des risques accrus dont témoignent les fortes pertes enregistrées. Ce sont donc les transactions extérieures qui ont constitué la contrepartie de la croissance monétaire, notamment l'acquisition de devises par les banques afin de couvrir le risque de change lié aux opérations de leurs clients sur le marché des changes à terme et aux prêts en couronnes destinés à financer l'achat d'obligations libellées dans cette monnaie. Comme on l'a vu plus haut, ces flux étaient liés aux désordres sur les marchés des changes.

### *Le marché des obligations hypothécaires*

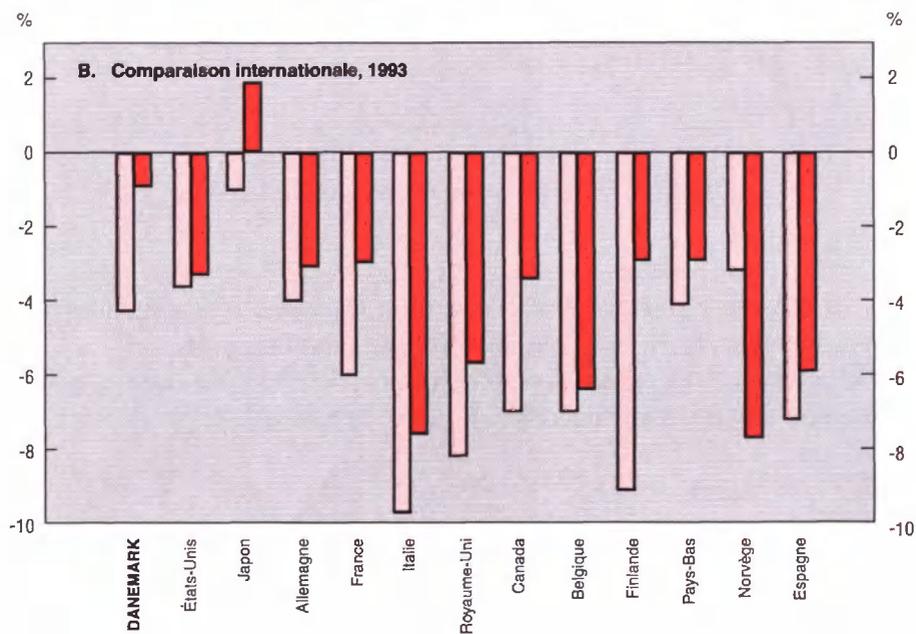
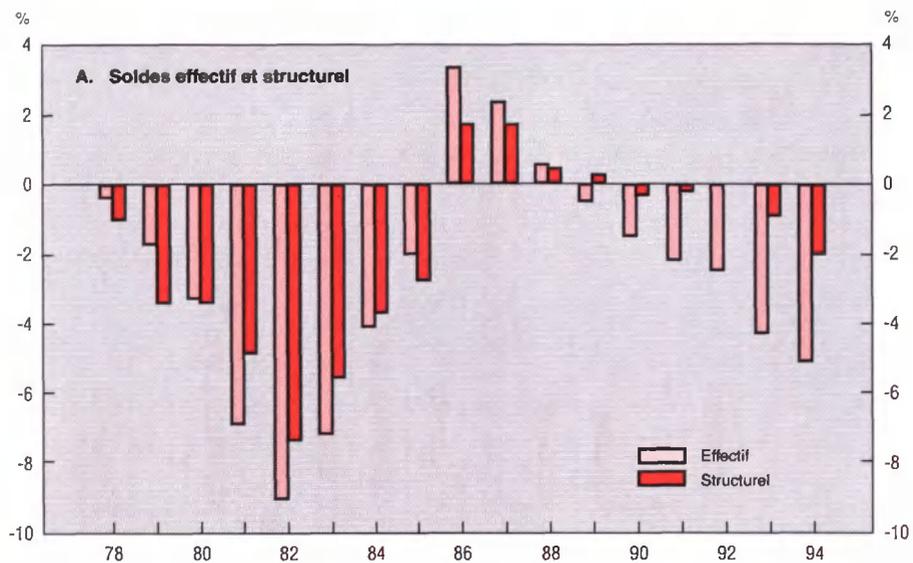
Une caractéristique notable de l'évolution des marchés financiers en 1993 a été l'augmentation des prêts des institutions de crédit hypothécaire, associée à

l'élargissement des possibilités de conversion d'obligations à fort rendement en obligations à faible rendement. Le marché des obligations hypothécaires, qui joue un rôle prédominant dans le financement du logement, a été fortement influencé par les mesures prises par les pouvoirs publics, en vue de stimuler le marché du logement. La conversion des obligations existantes à fort rendement en nouvelles obligations à faible rendement a été encouragée par des modifications des dispositions fiscales, notamment par l'autorisation donnée aux emprunteurs de transférer sur les deuxièmes, les avantages fiscaux applicables aux premières. Un grand intérêt a été manifesté pour la conversion de ces prêts, car cela permet de réduire les paiements d'intérêts après impôts et de rallonger les périodes de remboursement. Dans l'ensemble, des obligations hypothécaires d'une valeur de 225 milliards de couronnes danoises (équivalent à 25 pour cent du PIB) ont été converties dans les neuf mois qui ont précédé février 1994. Un grand nombre de ménages ont saisi l'occasion ainsi offerte pour accroître leur dette hypothécaire et par conséquent leurs liquidités. Cependant, ces opérations de conversion n'ont pour la plupart eu que des effets transitoires sur l'encours des prêts, les nouvelles obligations étant émises avant que les anciennes ne soient amorties. La très forte augmentation des obligations hypothécaires au dernier trimestre de 1993 surstime donc sensiblement l'expansion sous-jacente des prêts des institutions de crédit hypothécaire, mais témoigne de la popularité de la conversion des prêts en question.

## **Politique budgétaire et réforme fiscale**

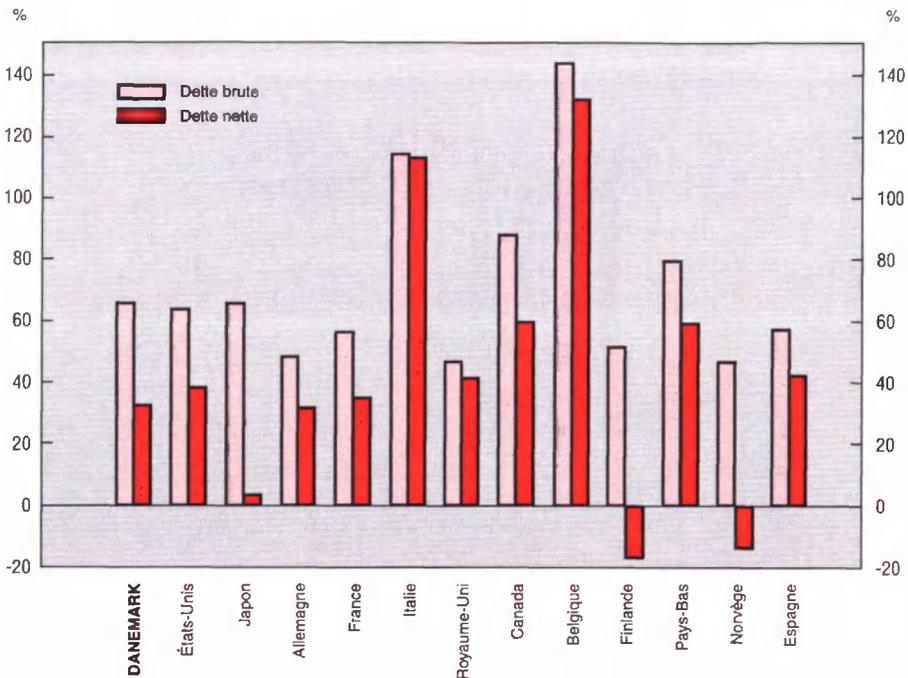
La baisse des rendements obligataires est intervenue dans le contexte d'un net relâchement de la politique budgétaire. De fait, l'annonce de mesures de relance en mai 1993, après le référendum sur l'Union européenne, a peut-être contribué au raffermissement du marché obligataire, les intervenants estimant que, compte tenu du caractère fondamentalement sain de l'orientation budgétaire et de la nature temporaire de l'action de soutien, la crédibilité des objectifs de change serait améliorée par ces mesures. Après l'augmentation conjoncturelle des déficits publics du début des années 90, le déficit des administrations publiques atteignait 4 pour cent du PIB en 1993 (graphique 12), niveau proche de la moyenne des pays de l'OCDE. Cependant, à seulement 1 pour cent du PIB, le déficit structurel estimé était l'un des plus faibles de la zone. La position d'endet-

Graphique 12. SOLDES BUDGÉTAIRES  
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Source : OCDE.

Graphique 13. **DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, 1993**  
En pourcentage du PIB



Source : OCDE.

tement nette comme la position d'endettement brute des administrations publiques étant proche de la moyenne de l'OCDE (graphique 13), une expansion budgétaire temporaire pourrait donc être jugée compatible, à moyen terme, avec la réalisation des critères budgétaires du traité de Maastricht.

### *Finances publiques en 1993 et 1994*

Le budget de 1993 a été révisé à plusieurs reprises au cours de l'année. Les mesures prises au printemps de 1993 ont accru les dépenses de 0.3 milliard de couronnes, essentiellement en faveur de l'agriculture, des pêcheries et du logement. Le programme de relance qui a suivi visait essentiellement à soutenir l'activité en 1994 et au-delà, mais contenait aussi des mesures qui ont pris effet

en 1993. Initialement, on prévoyait un accroissement des dépenses de 1.6 milliard de couronnes danoises : 1.4 milliard de couronnes pour les investissements publics, le logement et l'aide aux entreprises et 0.2 milliard de couronnes pour les politiques actives du marché du travail (voir ci-après). En fait, seulement 650 millions de couronnes danoises ont été affectées en 1993 : 250 millions pour la rénovation des biens de l'État et 400 millions pour l'augmentation des aides à la restauration et à l'entretien des logements privés. Seules des mesures mineures ont été prises du côté des recettes. Le relâchement de 1993 aurait contribué, d'après les estimations, pour 0.6 point à la croissance du PIB en 1993.

Le déficit financier de l'administration centrale s'est établi à 6 pour cent du PIB en 1993, soit 1 point de plus que prévu initialement dans le budget (tableau 14). Outre les mesures discrétionnaires examinées plus haut, l'écart était dû à une surestimation de la croissance économique en 1993 lorsque le budget final a été préparé, ce qui a conduit à une surévaluation des recettes fiscales et à une sous-évaluation des dépenses au titre du chômage. On dispose pour le

Tableau 14. **Solde budgétaire de l'administration centrale : prévisions et résultats**  
Dans l'optique de la gestion, en milliards de couronnes

	1991		1992		1993		1994	
	Budget	Résultat	Budget	Résultat	Budget	Résultat préliminaire	Budget	Résultat estimé
Recettes totales	282.6	279.8	297.8	295.1	307.4	310.9	334.5	338.9
<i>dont :</i>								
Impôts directs	128.8	124.8	125.0	123.1	131.8	137.3	140.2	142.9
Impôts indirects	145.1	141.9	157.2	155.0	161.4	154.8	176.6	177.0
Autres	13.8	13.1	15.6	17.0	14.2	18.8	17.7	19.0
Dépenses totales	312.1	318.2	326.3	333.0	351.3	359.3	388.9	389.9
<i>dont :</i>								
Dépenses « cadre »	238.7	247.0	253.1	264.6	276.6	280.9	308.0	310.2
Paiements d'intérêts	58.2	56.1	56.7	52.9	58.9	62.0	62.8	61.7
Autres <sup>1</sup>	15.2	15.1	16.5	15.4	15.8	16.3	18.1	18.0
Solde financier	-29.5	-38.4	-28.5	-37.9	-43.9	-48.4	-54.4	-51.0
Solde financier, en pourcentage du PIB	-3.5	-4.6	-3.3	-4.4	-4.9	-5.5	-5.9	-5.5

1. Allocations pour enfant à charge et contributions à la CE.

Source : Finansministeriet, Budgetdepartementet, *Budgetoversigt* (numéros divers).

moment de peu d'informations sur les résultats financiers des administrations locales en 1993. Cependant, avec le relâchement des contraintes imposées aux activités d'emprunt des collectivités locales afin d'encourager l'investissement dans les infrastructures, le déficit financier de ces collectivités sera vraisemblablement plus élevé que prévu dans le budget. D'après les premières estimations, les collectivités locales ont sans doute accru leurs dépenses financées par l'emprunt de 3½ milliards de couronnes danoises. Les fonds publics de pension, qui font partie intégrante des administrations publiques selon les conventions en matière de comptabilité nationale, même si au Danemark les affiliés ont des droits de propriété sur les actifs accumulés, sont restés largement excédentaires.

Le budget pour 1994 contient d'autres mesures de stimulation représentant 11 milliards de couronnes danoises (1.2 pour cent du PIB), qui devraient, d'après les estimations, contribuer pour 1¼ de point à la croissance du PIB en 1994, lorsqu'elles seront totalement appliquées. Les augmentations de dépenses (6¼ de milliards de couronnes) sont réparties entre quatre secteurs : initiatives sur le marché du travail et enseignement (1.2 milliard); mesures de stimulation de la croissance (3.0 milliards); mesures spéciales en faveur des enfants, de la santé et de la culture (0.4 milliard); et autres (1.7 milliard). Les dépenses pourraient s'avérer plus élevées dans le secteur du marché du travail, car l'hypothèse des autorités selon laquelle les arrangements en matière de congés seront automatiquement financés par une baisse des dépenses au titre du soutien passif ne se matérialisera pas nécessairement. Du côté des recettes, la première phase du programme quinquennal de réformes fiscales se traduira par un manque à gagner de quelque 4.6 milliards de couronnes. L'effet de ces mesures discrétionnaires sur les soldes budgétaires effectifs sera masqué par les améliorations conjoncturelles, le solde financier s'établissant, selon les estimations officielles, à un pourcentage du PIB inchangé depuis 1993. D'après un accord passé entre l'administration centrale et les collectivités locales en juin 1993, les taux d'imposition resteront inchangés en 1994. Les dépenses des collectivités locales devraient s'accroître de 3 pour cent par rapport aux niveaux budgétisés de 1993.

### ***Politique anticonjoncturelle : efficacité et efficience***

L'efficacité de la politique de stabilisation dans une petite économie ouverte comme le Danemark sera vraisemblablement entamée par le recours aux importations. Le rapport importations/PIB (0.33) est sensiblement plus élevé que dans les

grands pays européens continentaux (0.21 à 0.27), mais un peu plus faible que la moyenne (0.36) des petits pays européens. Contrairement à la plupart des autres pays, ce rapport ne s'est pas accru au cours des dernières décennies, ce qui suggère une élasticité plus faible qu'ailleurs des importations par rapport à la demande. Cependant, même ainsi, une expansion budgétaire générale ne stimulera tout au plus que partiellement l'économie. Dans cette optique, les autorités se sont efforcées de choisir les leviers budgétaires qui auront le plus d'impact « au premier tour » ; ainsi, certaines des mesures de relance prévues dans le budget de 1994 visent des secteurs à fort contenu national.

Même si la politique budgétaire a une incidence appréciable sur l'activité, son succès en tant qu'instrument anticonjoncturel dépend toutefois, de manière déterminante, du calendrier d'application. Les mesures budgétaires contenues dans le budget de 1994 étaient déjà définies en mai 1993 et incluses dans le projet de budget présenté en août. Leur mise en œuvre n'a commencé qu'en janvier 1994. Entre-temps, comme on l'a noté dans le premier chapitre, certains signes ont montré que l'économie a déjà amorcé une certaine reprise. En raison des délais qui s'écoulent entre les décisions et leur application, l'action budgétaire sera dans une certaine mesure proconjoncturelle, bien que le chômage ait continué d'augmenter tout au long du premier trimestre 1994. Il se pourrait en outre que par son action positive sur la confiance du secteur privé, l'annonce anticipée de mesures fiscales prévues pour 1994 ait contribué au redressement de l'activité en 1993.

### *Assainissement budgétaire*

L'objectif ultime de la politique budgétaire est d'éliminer l'endettement public net, qui se situe actuellement entre 35 et 40 pour cent du PIB (voir annexe I) et la réalisation des critères de convergence de l'Union monétaire européenne constitue un pas dans cette direction. Après le relâchement de la politique budgétaire en 1993 et 1994, le déficit des administrations publiques est sensiblement plus élevé que celui retenu dans la perspective de l'UME mais l'endettement public brut est proche de l'objectif de 60 pour cent du PIB. Le caractère temporaire d'un grand nombre des augmentations de dépenses et l'introduction progressive de la réforme fiscale devraient se traduire par un renforcement de la position budgétaire structurelle au cours des cinq prochaines années, (tableau 15). En outre, si les taux de chômage structurel diminuent de

Tableau 15. **Mesures budgétaires discrétionnaires, 1994-1998**

Milliards de couronnes à prix constants de 1993

	1994	1995	1996	1997	1998
Augmentation cumulée des dépenses	7.7	7.0	6.1	3.5	2.7
<i>dont :</i>					
Aide à l'investissement public, au logement et aux entreprises	2.7	2.5	2.8	1.6	0.8
Mesures actives en faveur du marché du travail et de l'éducation	1.0	1.6	1.7	1.6	1.5
Autres mesures	4.0	2.9	1.6	0.3	0.4
Pertes cumulées de recettes					
<i>dont :</i>					
Impôt sur le revenu des personnes physiques	20.0	25.9	31.8	37.5	45.9
Écotaxes	-2.6	-5.2	-7.7	-10.0	-12.2
Cotisations de sécurité sociale des salariés	-10.5	-13.4	-16.7	-20.5	-21.9
Autres	-2.3	-3.1	-4.6	-6.6	-11.2
Affaiblissement total cumulé du budget de l'administration centrale	12.3	11.2	8.9	3.9	3.3

Source : Ny kurs mod bedre tider, mai 1993.

1½ point au cours de la deuxième moitié de la décennie, comme le prévoient les autorités du fait de la réforme du marché du travail et de la place plus importante donnée à l'enseignement post-secondaire, le budget enregistrera un léger excédent effectif et structurel. Dans ce cas, les critères budgétaires de l'UME seront aisément respectés, même dans l'hypothèse de politiques inchangées.

Des incertitudes considérables demeurent toutefois quant à l'évolution future du potentiel de production et les déficits budgétaires pourraient persister si les politiques restent inchangées. Comme on le verra ci-après, les initiatives prises récemment sur le marché du travail ont réduit l'offre de main-d'œuvre mais leur incidence globale sur le taux de chômage structurel pourrait être limitée. Ce taux étant estimé, par les autorités, à 8-9 pour cent, les plans actuels de dépenses et de recettes des administrations publiques suffiraient à éliminer le déficit structurel. Le taux de chômage structurel pourrait cependant être actuellement plus élevé que le chiffre retenu dans l'enquête à moyen terme des autorités (voir ci-après), auquel cas le budget continuerait de se solder par un déficit

structurel. Si ce dernier ne dépasse pas 2 pour cent, le rapport dette/PIB tendra à diminuer, mais ce processus se fera lentement. Dans ce cas, les paiements d'intérêt au titre de la dette publique continueront de faire obstacle à la réduction de la charge fiscale, qui reste importante au Danemark.

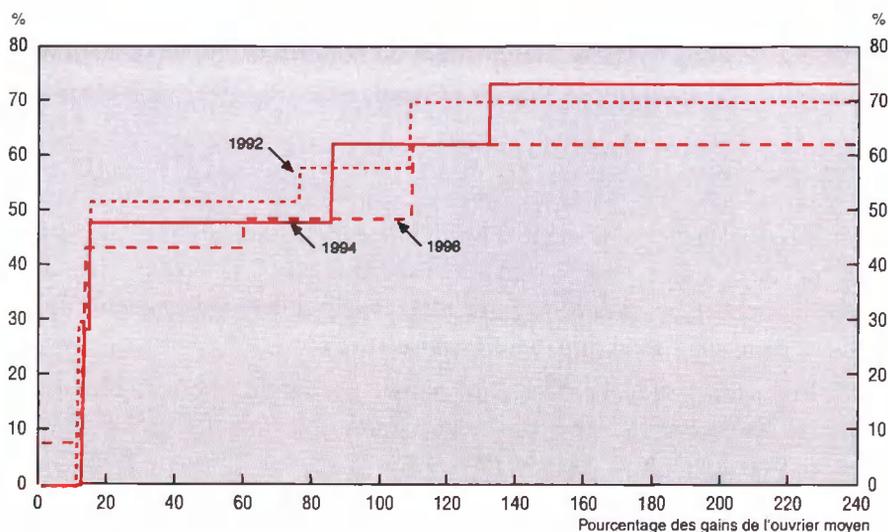
### *Réforme fiscale*

La réforme fiscale qui vient d'être entreprise et qui doit s'étaler sur une période de cinq années vise à réduire les distorsions associées à une lourde charge fiscale moyenne. Ses principaux aspects, qui doivent être neutres du point de vue des recettes à long terme, sont les suivants :

- Réduction graduelle de 8 à 14 points des taux d'imposition marginaux sur les revenus des personnes physiques pour tous les groupes de revenus au cours de la période 1994-1998. Il s'agit d'accroître les incitations au travail et de réduire la subvention implicite en faveur des dépenses financées par le crédit qui découle de la déductibilité des intérêts.
- Introduction d'impôts sur la masse salariale pour financer les mesures du marché du travail. Le taux de cotisation pour les salariés passera de 5 pour cent en 1994 à 8 pour cent en 1997, alors qu'une cotisation patronale sera introduite en 1997 au taux de 0.3 pour cent, passant à 0.6 pour cent en 1998. Ces taxes sur le revenu brut financeront en partie la réduction des impôts sur le revenu des personnes physiques.
- Augmentation sensible des taxes écologiques. Les droits d'assise sur la consommation d'électricité et les combustibles fossiles augmenteront fortement et des redevances sur l'eau et les eaux usées seront introduites.
- Élargissement de l'assiette fiscale, en éliminant les dispositions fiscales spéciales dont bénéficient certains types de revenus.
- Introduction d'impôts progressifs sur le revenu d'investissement et les plus-values au-delà d'un certain seuil.

Le programme de réforme fiscale marque un remaniement d'ensemble de la structure du régime fiscal. Le taux marginal conjugué de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale sera réduit de 6 à 9 points pour la plupart des salariés (graphique 14)<sup>2</sup>. D'ici à 1998, le taux conjugué de l'impôt marginal et des cotisations de sécurité sociale pour l'ouvrier moyen sera revenu à environ la moyenne de l'OCDE pour 1992. Cependant, le

Graphique 14. **BARÈMES DES TAUX MARGINAUX D'IMPOSITION**



Source : OCDE.

niveau relativement faible des cotisations patronales de sécurité sociale au Danemark implique que l'impôt marginal pesant directement sur le salarié est encore relativement élevé. Cet effet se fait surtout sentir sur les bas salaires, comme les travailleurs à temps partiel, car l'offre de ces travailleurs semble particulièrement sensible aux modifications des taux d'imposition.

L'imposition du revenu et des dépenses d'investissement sera assujéti à des règles spéciales dans le cadre du nouveau régime. Les revenus provenant d'intérêts seront imposés comme les revenus salariaux, à l'exception du taux d'imposition maximal, pour lequel une déduction supplémentaire de 20 000 couronnes sera appliquée. Bien que le taux marginal maximal sur le revenu d'investissement reste de 58.5 pour cent, il ne s'applique qu'à une catégorie limitée de contribuables. Cependant, pour atténuer l'incidence de cette mesure sur le coût de financement du logement, le revenu imputé pour le logement occupé par le propriétaire sera ramené de 2.5 à 2 pour cent de la valeur du logement, jusqu'à concurrence d'un certain montant. D'après les estimations officielles, ces deux dernières

mesures auront à long terme des incidences sur la demande de logements qui se compenseront mutuellement.

## **Politiques du marché du travail**

Comme on l'a vu dans l'*Étude économique du Danemark de 1992/93*, les mesures « passives » de garantie des ressources ont malencontreusement contribué à la persistance d'un niveau élevé de chômage, alors que les politiques « actives », visant à faire participer les chômeurs à des programmes de formation ou de création d'emplois, n'ont eu que des résultats décevants. Les mesures passives ont réduit les incitations des chômeurs à rechercher un emploi, les taux de compensation étant très élevés, en particulier pour les bas salariés. La durée de versement des indemnités pourrait atteindre neuf ans, les droits se trouvant reconduits par la participation aux programmes « actifs »<sup>3</sup> alors que les règles en matière de disponibilité pour le travail et de volonté de travailler ont été « souples » et difficiles à mettre en œuvre. L'efficacité des mesures actives a été compromise par leur interaction avec le régime d'indemnisation ainsi que par des rigidités dans l'administration des offres d'emploi et des mesures de formation. Plusieurs modifications sont intervenues dans ces domaines à partir de 1994.

### *Politiques « actives » et « passives »*

Les initiatives prises par les pouvoirs publics ont visé à offrir une aide plus adaptée aux groupes vulnérables, à concentrer les mesures actives sur les chômeurs de très longue durée et à rendre leur administration plus souple. La possibilité de reconduire les droits à prestation par la participation à des programmes actifs a été supprimée<sup>4</sup>. La priorité accrue accordée aux programmes « actifs » est accompagnée d'une décentralisation de la mise en œuvre de la politique au profit des autorités régionales du marché du travail, qui ont une grande marge de manœuvre pour ajuster la conception des programmes de façon à répondre aux besoins locaux.

Reste à voir dans quelle mesure cet ensemble de dispositions aura des effets positifs sur les perspectives d'emploi des chômeurs. La durée maximum d'indemnisation est encore très longue par rapport aux autres pays. En outre, étant donné que les travailleurs peuvent acquérir le droit de continuer à bénéficier d'une aide en travaillant pendant une période de seulement six mois, le risque de

cycles constitués en alternance par de longues périodes de chômage et de brèves périodes d'activité n'est pas écarté bien que la participation à des programmes actifs n'entraîne plus la reconduction des droits. L'élaboration de plans d'action individuels mettra vraisemblablement en évidence assez tôt les individus risquant de se trouver au chômage pendant de très longues périodes, mais des difficultés administratives se poseront sans doute à court terme du fait de la nécessité d'établir des plans pour un très grand nombre de personnes. La réduction des sanctions prévues en cas de refus d'une offre d'emploi risque aussi de rendre plus difficile l'application des critères en matière de disponibilité pour l'emploi et de volonté de travailler. La priorité accrue accordée aux mesures actives devraient contribuer à réduire le chômage à long terme, à condition que les conseils régionaux du travail réussissent à mettre en place des cours de formation adaptés.

### *Dispositions en matière de congés payés*

Les dispositions en matière de congés rémunérés ont été modifiées pour encourager les congés sabbatiques ou les congés pour formation et éducation des enfants (tableau 16). L'objectif est d'accroître la rotation de la main-d'œuvre pour réduire le chômage structurel à long terme, et d'améliorer les qualifications de la population active. Les congés pour l'éducation des enfants visent également à améliorer la situation des familles ayant de jeunes enfants. Les dispositions temporaires introduites en 1992 à ce titre ainsi que pour les congés de formation visaient à favoriser la rotation de la main-d'œuvre, l'aide publique étant assujettie

**Tableau 16. Dispositions concernant les congés rémunérés accordés aux personnes pourvues d'un emploi ou au chômage**

	Durée maximale	Pourcentage des prestations maximales d'assurance chômage	Critère d'ouverture des droits		
			Affiliation à l'assurance	Durée de l'emploi	Âge
Congé de formation	1 an	80 <sup>1</sup>	Oui	3 ans	> 25
Congé parental	1 an par enfant	80 <sup>2</sup>	Non	n.d.	n.d.
Congé sabbatique	1 an	80	Oui	3 ans	> 25

1. 100 pour cent jusqu'en avril 1995.

2. Les autorités locales peuvent accorder des prestations supplémentaires dont le montant peut atteindre 35 000 couronnes.

Source : Finansministeriet, Budgetdepartementet, Forslag til Finanslov for finansåret 1994.

au remplacement du travailleur en congé par un chômeur. Cette obligation a été jugée inutilement contraignante en réduisant l'intérêt porté par les employeurs à ce programme sans avoir véritablement d'effet sur la rotation globale. Elle a donc été abolie dans le nouveau système entré en vigueur pour trois années à compter de janvier 1994. En outre, les chômeurs eux-mêmes peuvent maintenant tirer parti des dispositions en matière de congés rémunérés, ces congés n'étant pas pris en compte pour le calcul de la durée maximum d'indemnisation. Les niveaux de rémunération dans ces systèmes sont égaux à 80 pour cent des prestations maximales d'assurance-chômage<sup>5</sup>, ce qui les rend particulièrement attrayants pour les bas salaires. De fait, le taux d'indemnisation peut même être plus élevé dans le cas des congés parentaux, car les collectivités locales peuvent compléter l'indemnité versée par l'État<sup>6</sup>. Ces nouveaux programmes ont suscité un vif intérêt et les prévisions initiales des autorités, qui tablaient sur 20 000 participants à plein temps, seront sans doute sensiblement dépassées.

Bien qu'ils encouragent à terme l'acquisition de connaissances, ces programmes ont des effets secondaires indésirables. Premièrement, les chômeurs se sont montrés très intéressés par ces programmes, ce qui donne à penser qu'ils les utilisent pour rallonger les périodes durant lesquelles ils ont droit à des indemnités. Deuxièmement, les personnes prenant un congé peuvent être difficilement remplaçables. D'après certaines observations, les programmes de congés ont été particulièrement populaires parmi les agents des services de santé publics, certains services hospitaliers menaçant même d'être fermés. Comme on le verra dans le troisième chapitre, le taux de participation à ces programmes a des conséquences importantes pour les prévisions à court terme.

### *Autres mesures*

Parmi les autres mesures prises récemment ou envisagées qui affectent directement le marché du travail, on citera les suivantes :

- *Le versement temporaire de subventions* en faveur des services domestiques, comme le nettoyage et le jardinage, à compter de janvier 1994, en vue de créer des emplois pour les travailleurs peu qualifiés et de réduire le travail au noir dans ces secteurs. La subvention est fixe (65 couronnes danoises de l'heure, ultérieurement portée à 85 couronnes) et un milliard de couronnes ont été affectées à ce programme dans le budget.

- *Initiatives en matière d'éducation*, y compris la création de 20 000 nouvelles places dans les établissements d'enseignement en 1994. La moitié de cette augmentation interviendra dans les établissements ordinaires et l'autre moitié dans les programmes de formation des adultes.
- *Nouvelles réglementations sur les heures d'ouverture des magasins* : à compter de mars 1994, afin de clarifier les règles existantes et d'étendre les heures d'ouverture normales jusqu'à 20 h. La vente de marchandises dans les magasins de proximité en dehors des heures d'ouverture normales a fait l'objet de certaines restrictions.
- Durcissement prévu de *la législation en matière de licenciements collectifs*, afin de rallonger les préavis pour les ouvriers et les porter à onze semaines au lieu des 30 jours actuellement prévus. Cette modification, qui se fonde sur une directive de la CE de 1992, ne s'appliquera qu'aux entreprises de plus de 100 salariés qui licencient plus de 50 pour cent de leurs effectifs.

Les initiatives en matière d'enseignement devrait contribuer à améliorer les compétences de la population active ainsi que les perspectives d'emploi dans la mesure où ce sont les compétences dont l'offre est peu abondante que l'on cherche à développer. Cependant, comme on le verra dans le chapitre IV, les subventions en faveur des services domestiques ne réduiront sans doute pas suffisamment les coûts de main-d'œuvre pour créer un grand nombre d'emplois supplémentaires, compte tenu des salaires élevés des travailleurs peu qualifiés. En outre, il existe des possibilités d'abus dans l'utilisation de ce système. Comme le durcissement de la législation en matière de protection de l'emploi ne concernera qu'un petit nombre d'entreprises, il est peu probable qu'il freine sensiblement les embauches.

### **III. Perspectives à court terme : défis et risques**

Les indicateurs conjoncturels les plus récents laissent penser qu'une vigoureuse reprise est déjà en cours. La consommation privée semble s'être nettement redressée du fait que la reprise s'est accompagnée, chez les consommateurs, d'un regain de confiance, d'une rapidité et d'une vigueur inhabituelles. Par ailleurs, le raffermissement du marché du logement en 1993 s'est traduit récemment par un redémarrage de la construction résidentielle. Les enquêtes révèlent un net retour d'optimisme dans l'ensemble du secteur des entreprises. La forte expansion de la production semble devoir se poursuivre au cours des deux années à venir. Le défi sera de transformer l'élan de croissance actuel en une expansion durable à moyen terme, compte tenu des risques de réaction plus puissante que prévu de la consommation ou de réaction insuffisante de l'offre.

#### **Perspectives à court terme**

##### ***Hypothèses de politique économique et contexte extérieur***

L'orientation générale de la politique macroéconomique sera expansionniste dans le court terme (tableau 17). Si l'on fonde les hypothèses relatives à la politique budgétaire pour 1994 sur le budget et celles de 1995 sur les intentions déclarées des autorités, l'orientation budgétaire sera expansionniste en 1994, et deviendra plus restrictive en 1995. Les taux d'intérêt à court terme semblent devoir suivre la baisse des taux allemands, la relance budgétaire sera sans doute amplifiée par la politique monétaire d'accompagnement. Le taux d'intérêt réel moyen à court terme, en 1994, pourrait baisser de non moins de 5 points par rapport à 1993, et de 1½ point encore en 1995. Cependant, les taux d'intérêt à long terme, qui ont un impact plus important sur l'activité économique, pourraient ne baisser que marginalement, étant donné les projections concernant l'évolution des rendements des obligations allemandes.

Tableau 17. Hypothèses de politique économique et contexte extérieur

	1993	1994	1995
<b>Politique budgétaire</b>			
Solde financier des administrations publiques (en pourcentage du PIB)	-4.5	-4.3	-3.2
Variation du solde financier des administrations publiques (en pourcentage du PIB)	-2.1	0.2	1.1
<i>dont :</i>			
En données corrigées des influences conjoncturelles	-1.5	-1.1	0.1
<b>Taux d'intérêt et taux de change</b>			
Taux de change effectif (1991 = 100)	105.1	104.4	104.6
Taux allemands à trois mois	7.3	5.1	4.3
Taux intérieurs à trois mois	10.3	5.8	4.8
Rendement des obligations intérieures à dix ans	7.2	7.0	6.6
<b>Croissance des marchés extérieurs pour les produits manufacturés</b>			
Total	-0.7	4.7	6.7
Allemagne	-11.7	0.6	6.0
Royaume-Uni	3.0	5.9	7.7
Suède	5.3	4.9	6.2
Norvège	-1.0	4.2	5.9
<b>Croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les pays concurrents</b>			
Allemagne	3.6	-1.3	0.2
Royaume-Uni	0.2	1.5	1.6
Suède	-1.5	0.0	0.9
Norvège	-1.0	1.0	1.8

Source : OCDE.

La demande globale devrait être encore soutenue par un redressement progressif de l'économie mondiale. L'OCDE prévoit, à partir du mois de mai, un taux de croissance du PIB pour l'ensemble de la zone passant de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub> pour cent en 1993 à 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pour cent en 1994 et à 3 pour cent en 1995. La demande d'importations restera sans doute peu dynamique sur l'important marché allemand en 1994, mais une reprise de la croissance dans les pays européens en général et une vigoureuse progression des importations dans les pays scandinaves voisins en particulier devraient permettre une expansion notable des marchés d'exportation

des produits danois, qui s'établirait peut-être à 6¾ pour cent par an. De plus, sur la base de l'hypothèse technique de taux de change inchangés, l'évolution prévue des coûts unitaires de main-d'œuvre se traduira par une légère amélioration de la compétitivité-coûts relative du Danemark au cours de la période couverte par les prévisions.

### *Perspectives pour 1994 et 1995*

La rapide progression des revenus réels devrait porter la croissance de la demande et de la production globales à des taux bien supérieurs aux taux potentiels tant en 1994 qu'en 1995 (tableau 18). Les mesures budgétaires décrites plus haut majoreront d'environ 2½ à 3 pour cent le revenu disponible réel des ménages, tandis que la consommation privée pourrait aussi bénéficier d'une baisse de leur taux d'épargne, l'amélioration des ressources nettes réduisant la nécessité d'épargner sur le revenu courant. Le redressement de la consommation privée et de la demande extérieure devrait lui-même se traduire par un accroissement de l'investissement fixe des entreprises, renforcé par de nouvelles baisses des taux d'intérêt réels. Les dépenses en capital semblent cependant devoir être concentrées sur les équipements; l'offre actuellement excédentaire d'immeubles commerciaux freinera l'expansion des structures industrielles dans les années à venir. De surcroît, malgré une progression des exportations due à la reprise de l'économie mondiale, la contribution du solde extérieur réel à la croissance sera probablement négative en raison de l'augmentation des importations tirée par la demande.

On prévoit que le PIB croîtra respectivement de 4 et de 3½ pour cent par an en volume en 1994 et 1995. Le redressement de l'activité économique au cours de la période couverte par les prévisions permettra probablement une progression de l'emploi total, pour la première fois depuis 1987. Les prévisions concernant le marché du travail sont fondées sur l'hypothèse selon laquelle 40 000 personnes (1½ pour cent de la population active) profiteront des systèmes de congé payé en 1994 et 1995 : les intéressés seront pour moitié des travailleurs ayant un emploi et pour moitié des chômeurs. La participation aux systèmes de congé réduira l'effectif de personnes à la recherche d'un emploi et, partant, la population active. Parmi les personnes occupées quittant leur emploi, trois quarts sont supposées travailler dans le secteur public, et la moitié d'entre eux sera remplacée. On suppose qu'il n'y aura qu'un remplacement limité des travailleurs du

Tableau 18. **Perspectives à court terme**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1992	1993	1994 <sup>1</sup>	1995 <sup>1</sup>
Consommation privée	0.7	2.6	5.3	3.8
Consommation publique	0.7	3.2	1.3	0.4
Formation brute de capital fixe	-8.2	-1.8	6.6	6.7
Entreprises	-12.1	-3.6	7.5	8.3
Logement	-4.1	-3.1	3.8	6.2
Secteur public	10.7	9.0	6.0	0.0
Demande intérieure finale	-0.9	2.0	4.4	3.4
Variation de la formation de stocks <sup>2</sup>	0.2	-1.5	1.0	0.5
Demande intérieure totale	-0.7	0.4	5.5	4.0
Solde extérieur	1.9	0.8	-1.0	-0.2
Exportations	3.7	-1.7	4.0	5.5
Importations	-0.5	-4.2	8.0	7.2
Produit intérieur brut	1.2	1.2	4.0	3.5
Taux d'épargne des ménages <sup>3</sup>	5.4	6.0	5.1	3.1
Indice implicite des prix de la consommation privée	2.1	1.5	2.0	2.6
Indice implicite des prix du PIB	2.0	1.7	2.3	2.5
Balance des opérations courantes, en pourcentage du PIB	3.3	4.0	2.9	2.9
Emploi total	-0.1	-0.6	1.2	0.9
Population active	0.7	0.6	0.1	0.4
Taux de chômage <sup>4</sup>	11.2	12.2	11.0	10.5

1. Prévisions de l'OCDE.

2. En pourcentage du PIB de l'année précédente.

3. Niveau, en pourcentage du revenu disponible des ménages.

4. Niveau, en pourcentage de la population active.

Source : OCDE.

secteur privé prenant un congé. Sous l'effet conjugué de la diminution de la population active et de l'accroissement de la demande de main-d'œuvre, le taux de chômage baissera notablement en 1994, et il reculera encore, quoique dans une moindre proportion, en 1995 par suite de l'expansion de l'emploi.

Les hausses de prix resteront sans doute modérées même si le taux d'inflation dépasse celui de 1993, influencé par l'appréciation de la couronne. Le manque de tension du marché du travail, quoique de moins en moins marqué, devrait assurer la modération salariale lors des négociations de 1995. Cependant, avec le retour du taux de chômage à moins de 10½ pour cent en 1995, des

pressions pourraient apparaître sur le marché du travail vers la fin de la période de prévisions.

### **Possibilités de pression : dépenses des ménages et contraintes de l'offre**

Les prévisions centrales sont fondées sur l'hypothèse selon laquelle l'écart de production – écart entre la production effective et la production potentielle – est suffisamment grand pour permettre de répondre à l'accroissement prévu des dépenses sans que cela entraîne des pressions inflationnistes importantes. Il y a toutefois deux incertitudes majeures : *i*) l'évolution du taux d'épargne des ménages et *ii*) le taux de sous-emploi sur le marché du travail au cours de la période considérée. L'expérience des années 80 a montré que le taux d'épargne peut baisser fortement en peu de temps, renforçant ainsi notablement la croissance de la demande, tandis que des pressions inflationnistes peuvent apparaître à un niveau de chômage beaucoup plus élevé que prévu. Il est à craindre, en particulier, que les dispositions en matière de congés payés ne conduisent à une réduction de la croissance du potentiel de production à un moment où l'expansion de la demande est stimulée.

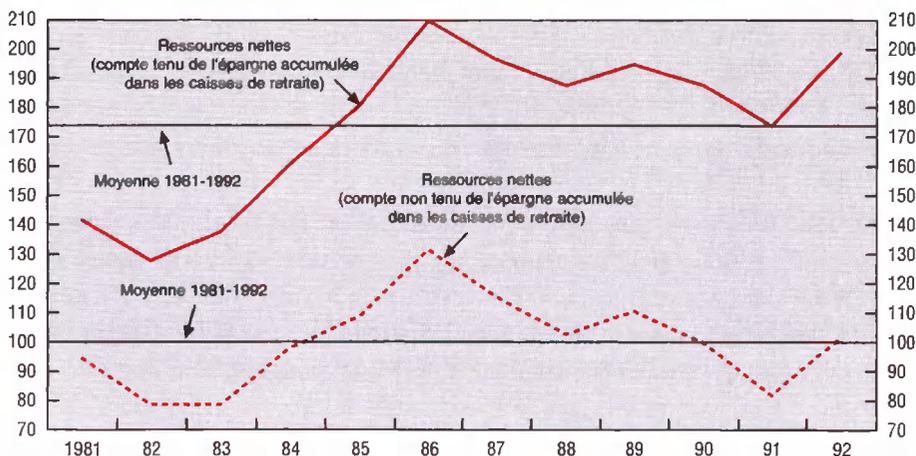
### ***Finances des ménages et dépenses de consommation***

La réduction du taux d'épargne des ménages, dans les prévisions de l'OCDE, est le résultat de l'amélioration actuelle et future de leur liquidité et de leur situation financière. La liquidité dans le secteur privé s'est accrue du fait de la possibilité d'allonger les périodes de remboursement – et d'augmenter le montant – des prêts immobiliers, qui a atténué les incitations à épargner sur le revenu courant. De plus, dans le contexte actuel de faible inflation, il est moins nécessaire d'épargner pour compenser la dévalorisation des actifs financiers due à l'inflation, de sorte qu'on peut s'attendre à une baisse du taux d'épargne en dépit du fait que le taux d'épargne actuel des ménages est faible par rapport aux niveaux d'avant les années 80, qui étaient de 5 à 10 pour cent. En tout cas, le taux d'épargne du secteur privé dans son ensemble est élevé par rapport au passé. Comme les propriétaires des entreprises sont en fin de compte des ménages, le taux élevé d'épargne dans le secteur des entreprises pourrait et devrait influencer sur les dépenses de ces derniers.

Les données relatives aux ressources nettes des ménages montrent que le rapport des ressources totales des ménages (hors pensions) à leur revenu disponible dans les années 80 a fluctué autour d'une moyenne stable (graphique 15), ce qui laisse penser que l'épargne diminue si la valeur des actifs augmente par rapport au revenu (et vice versa). A la fin de 1992, le ratio était proche de son niveau moyen, et les variations des prix des actifs et de l'épargne en 1993 ont sans doute élevé le ratio bien au-dessus de son niveau normal. Les perspectives d'augmentation de la valeur du patrimoine dans le sillage de la baisse des taux d'intérêt renforcera encore la richesse. Si l'on tient compte des ressources provenant des pensions, le ratio ressources/revenu est probablement élevé par rapport au passé, et beaucoup plus élevé qu'avant la hausse des années 80.

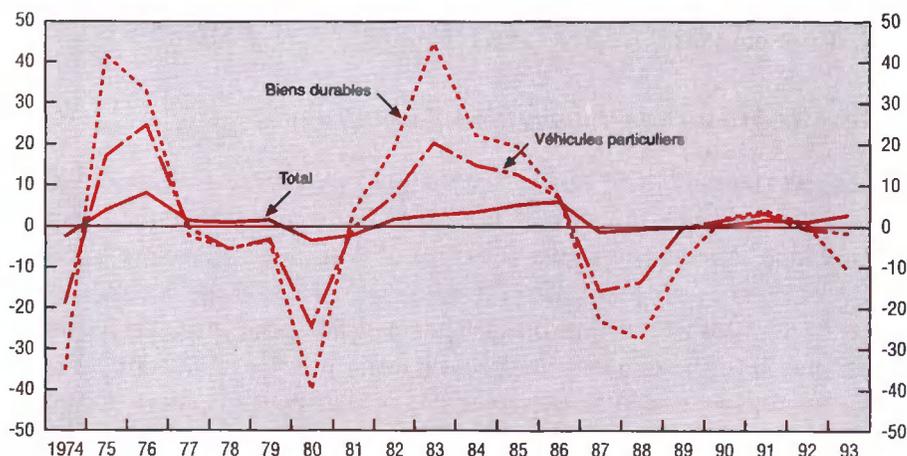
La nécessité de renouveler les anciens équipements durables pourrait aussi se traduire par une réduction du taux d'épargne mesuré des ménages. Comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, il existe au Danemark des cycles d'achats de biens de consommation durables (graphique 16). Un sommet a été atteint en 1975/76 et de nouveau en 1983/84, avec des creux correspondants en

Graphique 15. **FINANCES DES MÉNAGES**  
En pourcentage du revenu disponible



Source : Ministère des Affaires économiques.

Graphique 16. **CONSOMMATION PRIVÉE**  
 Pourcentage de variation, prix de 1980



Source : Danmarks Statistik.

1980 et 1987/88. Au début des années 90, il y a eu une légère augmentation des achats de biens de consommation durables mais la récession qui a suivi semble avoir retardé encore le renouvellement des équipements. Par conséquent, l'âge moyen des biens durables a augmenté notablement, ce qui incite les consommateurs à renouveler leur stock.

Il est difficile d'évaluer précisément l'ampleur de toute réduction attendue de l'épargne des ménages. Toutefois, compte tenu de la nette reprise de confiance des consommateurs observée ces derniers mois et de l'amélioration de la liquidité des ménages, la baisse pourrait être plus rapide que ne le supposent les prévisions centrales. A supposer que le taux d'épargne diminue de 3 points en 1994 au lieu d'1 point comme on l'a admis dans les prévisions, la consommation privée pourrait croître à des taux bien supérieurs à ceux des années de forte croissance du milieu de la décennie 80. Les calculs mécaniques réalisés à l'aide du modèle INTERLINK semblent indiquer que cela pourrait majorer la progression du PIB de plus d'un point. Si la demande supplémentaire était concentrée sur les véhicules de tourisme et d'autres biens d'équipement des ménages fabriqués à l'étran-

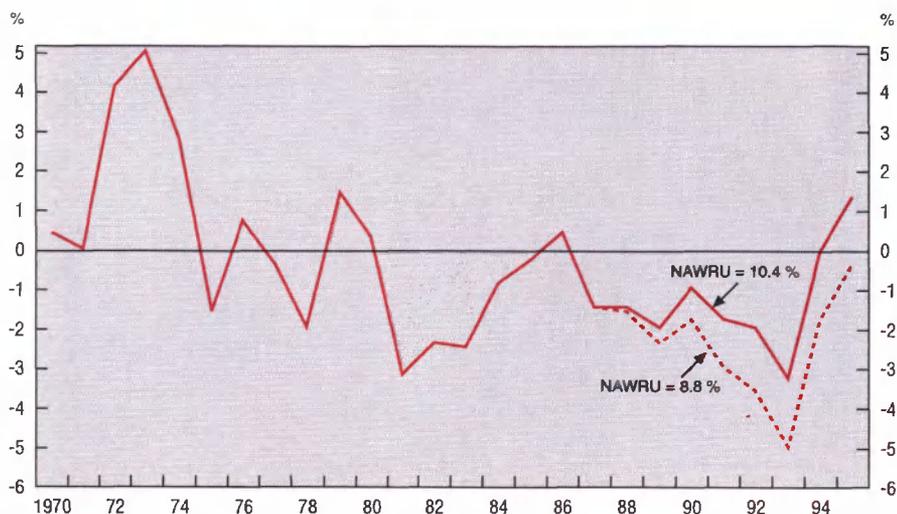
ger, les effets sur l'activité pourraient être un peu moins marqués que ces calculs ne le font penser. Néanmoins, un très rapide accroissement des dépenses de consommation pourrait faire peser une contrainte excessive sur les marchés du travail et des produits.

### ***Potentiel de production : apparition de contraintes***

Les prévisions de l'OCDE sont fondées sur l'hypothèse d'un important écart de production en 1993. En dépit de la baisse des niveaux d'investissement brut, on estime que le stock de capital s'est accru d'au moins 2 points par an ces dernières années. Sur le marché du travail, le taux de chômage dépasse de 3½ à 4½ points le NAWRU estimé officiellement à 8-9 pour cent, ce qui semble indiquer que l'insuffisance de ressources en main-d'œuvre ne devrait pas constituer une contrainte. Si l'on tient compte des ressources disponibles en capital et en travail (selon l'estimation officielle du NAWRU), la production effective pourrait être inférieure de près de 5 pour cent à la production potentielle<sup>7</sup> en 1993 (graphique 17). Une partie de l'écart de production était due à la composante non structurelle du chômage, l'autre partie revenant à une moindre utilisation des ressources existantes<sup>8</sup>. L'expansion de la production prévue par l'OCDE ne devrait pas exercer de pression sur les ressources avant la fin de la période des prévisions à court terme, si le NAWRU est effectivement de 8½ pour cent : l'atonie du marché du travail contrebalançant les tendances inflationnistes émanant des contraintes de capacité. Cependant, même dans ce cas, la vitesse à laquelle le chômage se réduit et les pressions sur les capacités s'accroissent, pourraient menacer d'accroître l'inflation.

La disponibilité de capital pourrait également être moindre que celle qui est enregistrée du fait que le capital pourrait avoir été mis prématurément au rebut au cours de la récession prolongée. Cela n'apparaîtrait pas dans les données relatives au stock de capital calculées à l'aide de la méthode de l'inventaire permanent avec des taux constants de mise au rebut. Le fait que les entreprises manufacturières aient déclaré, au second semestre de 1993, des taux d'utilisation des capacités qui avaient retrouvé leurs niveaux d'avant la récession pourrait être interprété comme étant le signe d'une mise au rebut accélérée des équipements, étant donné l'investissement brut qui a eu lieu. Par ailleurs, la diminution à peine sensible des marges bénéficiaires pendant la phase de récession pourrait indiquer que la capacité productive s'est affaiblie. Il est vrai que, même si le capital

Graphique 17. ÉCARTS DE PRODUCTION

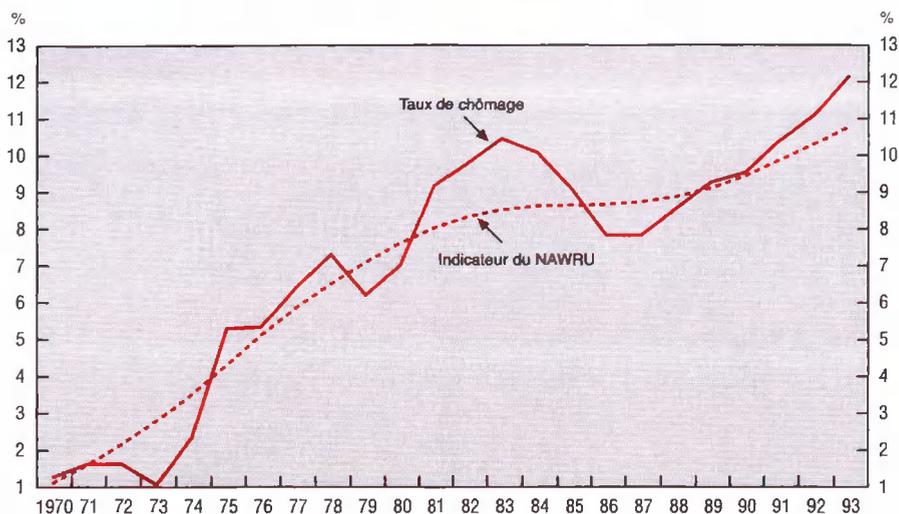


Source : OCDE.

physique a été prématurément mis au rebut au cours de la récession, le capital restant a pu être utilisé de façon plus efficace, par exemple par un recours accru au travail posté, mais les rigidités de l'organisation du travail pourraient faire de la disponibilité de capital une contrainte pesant sur l'expansion de la production à court terme.

Il existe aussi des incertitudes considérables en ce qui concerne le taux actuel de chômage structurel, et le niveau de 8½ pour cent mentionné plus haut n'est peut-être plus valable. L'expérience de plusieurs pays de l'OCDE semblerait indiquer que l'augmentation des taux de chômage peut prendre un caractère structurel. De fait, le taux de chômage structurel, tel que l'OCDE l'a mesuré récemment, a augmenté au cours de la seconde moitié des années 80, de sorte qu'en 1992 il était proche de 10 pour cent, voire supérieur (graphique 18). A ce niveau, la production effective aurait été inférieure d'environ 3½ pour cent à la production potentielle en 1993. Cependant, pour 1995 le taux de chômage effectif pourrait être très proche du NAWRU, et les pressions sur les capacités existantes porteraient à des tendances inflationnistes.

Graphique 18. CHÔMAGE RÉEL ET STRUCTUREL



Source : OCDE.

Certaines des mesures récentes visant le marché du travail pourraient aussi accroître le taux naturel de chômage. Comme il a été indiqué plus haut, l'allongement de la période de préavis nécessaire pour les licenciements collectifs pourrait rendre les employeurs plus hésitants dans leurs décisions d'embauche. L'abaissement des critères de disponibilité pour travailler pourrait aussi faire monter le NAWRU. S'il est vrai que l'accent mis sur les mesures « actives » et sur l'éducation et la formation devrait aider à faire baisser le taux naturel de chômage, cela n'aura sans doute guère d'effet dans le court terme. Mais la disponibilité des ressources de main-d'œuvre dépendra également beaucoup de la population active tendancielle. Dans le cas où elle répondrait de façon plus élastique que prévue à l'amélioration du marché du travail, le danger de pressions inflationnistes serait moindre.

La disponibilité de ressources en main-d'œuvre dépendra plus particulièrement de l'importance du recours aux arrangements de congé payé et de la proportion de travailleurs usant de cette possibilité qui sera remplacée. L'hypothèse utilisée dans les prévisions de l'OCDE, selon laquelle 40 000 personnes

profiteront de ces dispositifs en 1994 et en 1995, est réaliste eu égard aux contrats déjà signés en 1994. Les toutes dernières prévisions officielles tablent sur un taux d'activité analogue. S'il n'y a pas de réduction du nombre de nouveaux contrats signés par semaine pendant l'année, jusqu'à 60 000 personnes en moyenne pourraient prendre un congé payé en 1994. Une autre hypothèse sur laquelle se fondent les prévisions est que les travailleurs ayant un emploi qui prennent un congé sont principalement ceux du secteur public, et que la moitié seulement d'entre eux sont remplacés. Cela signifie que les ressources potentielles en main-d'œuvre qui sont disponibles pour les entreprises sont moins affectées que si la totalité des agents de la fonction publique était remplacée.

Différentes hypothèses concernant le succès des systèmes de congé et la proportion de travailleurs remplacés auraient un effet non négligeable sur l'écart entre la production effective et la production potentielle et, partant, sur les pressions inflationnistes. Les calculs mécaniques des écarts de production effectués sur la base de différentes hypothèses sont présentés dans le tableau 19. Comme le montre le tableau, si le secteur public maintenait constants les niveaux d'emploi « effectif », la diminution qui en résulterait dans les ressources potentielles de main-d'œuvre disponibles pour le secteur privé impliquerait une hausse notable du rapport entre la production effective et la production potentielle. De

Tableau 19. Écarts de production<sup>1</sup> et dispositifs de congés : différentes hypothèses

	NAWRU = 10.4 %		NAWRU = 8.8 %	
	1994	1995	1994	1995
Hypothèses				
Scénario de référence :				
40 000 participants, remplacement à 50 pour cent dans le secteur public	-0.1	1.3	-1.8	-0.4
Scénarios alternatifs :				
40 000 participants, remplacement à 100 pour cent dans le secteur public	0.2	1.6	-1.6	-0.2
60 000 participants, remplacement à 100 pour cent dans tous les secteurs	0.9	2.3	-0.9	0.5

1. L'écart de production est égal à  $q - q^*$ , où  $q$  est le PIB du secteur des entreprises et  $q^*$  indique le potentiel de production. Comme cela est mentionné dans la note de bas de page n° 8, l'écart de production est égal à la somme de l'écart entre la production effective et la production normale ( $q - q^n$ ) et l'écart entre la production normale et la production potentielle ( $q^n - q^*$ ). La dernière composante dépend de la différence entre le taux de chômage observé et le NAWRU.

Source : OCDE.

fortes pressions inflationnistes pourraient apparaître en 1994 si le NAWRU est de 10.4 pour cent. Même si l'on prend l'estimation officielle du NAWRU, l'écart de production pourrait être virtuellement comblé si l'on suppose que tous les travailleurs du secteur public qui prennent un congé sont remplacés. Dans ce cas, à supposer que les possibilités de congé soient mises à profit par 60 000 personnes ou plus au lieu des 40 000, retenues comme hypothèse, les pressions sur les ressources pourraient devenir sérieuses en 1995.

## **IV. Le secteur des entreprises : performance et politiques**

Les conditions économiques dans lesquelles s'inscrit l'activité du secteur des entreprises au Danemark sont à de nombreux égards assez favorables : bas niveau d'inflation, stabilité du taux de change, faibles taux d'intérêt et revirement de la balance extérieure, doublé d'un assainissement budgétaire et d'une augmentation de l'épargne du secteur privé depuis 1986. Si de graves problèmes de compétitivité ont été rencontrés au début des années 80, le Danemark a gagné depuis 1987 des parts de marché à l'exportation. Les réformes structurelles, en particulier la réforme du droit de la concurrence et la déréglementation des services financiers, des services postaux, des télécommunications et des transports, ont renforcé la concurrence sur le marché intérieur alors que la réforme fiscale a permis dans une certaine mesure de réduire les effets dissuasifs sur le travail des taux marginaux élevés d'imposition. Le taux d'activité est élevé et le taux de « non-emploi » faible par rapport aux autres économies de l'OCDE. L'aspect de la performance économique danoise qui laisse le plus à désirer tient au fait que, depuis 1986, il n'y a eu de croissance de l'emploi que dans le secteur public, la persistance d'un fort chômage structurel suscitant des préoccupations quant au potentiel de croissance de l'économie danoise.

L'objectif du présent chapitre est de mettre en évidence les facteurs structurels et institutionnels expliquant ce manque apparent de dynamisme du secteur privé, dans la mesure où ils touchent à l'organisation et au comportement du secteur des entreprises et aux paramètres de la politique industrielle. La première partie examine la structure et la performance du secteur des entreprises, couvrant ici à peu près les industries manufacturières, la construction et les services privés faisant l'objet d'échanges : comme dans les autres pays de l'OCDE, la croissance du secteur manufacturier au Danemark tend à découler des gains de productivité plutôt que d'une expansion de l'emploi, de sorte que l'enjeu consiste à créer un

large éventail d'emplois dans les industries autres que manufacturières. La deuxième partie examine le contexte de la politique industrielle et commerciale, qui a été dans l'ensemble libéral et non interventionniste ; la troisième examine les évolutions récentes, eu égard à l'objectif actuel d'accroissement du rôle de l'État dans la promotion du développement du secteur des entreprises, alors que la section finale présente une évaluation des orientations souhaitables de l'action des pouvoirs publics.

## **Structure et performance du secteur des entreprises**

### *Caractéristiques structurelles*

Au Danemark, le secteur des entreprises<sup>9</sup> représente une plus petite proportion de la valeur ajoutée totale et de l'emploi total que dans la plupart des autres pays de l'OCDE (tableau 20). En outre, la part de la production industrielle dans la production de l'ensemble du secteur des entreprises est comparativement limitée, la production manufacturière étant composée pour un pourcentage exceptionnellement important de produits alimentaires et de boissons – comme on peut s'y attendre dans un pays où le secteur agricole est traditionnellement puissant. Le corollaire est que les services occupent une part plus importante que la moyenne dans le secteur des entreprises danoises. En outre, par rapport aux autres pays européens, la part des services dans les exportations totales est relativement élevée. La Commission des Communautés européennes (1993) signale que le Danemark entre pour 5 pour cent dans les exportations de services à l'intérieur de la Communauté – soit un pourcentage bien supérieur à sa part dans les exportations de marchandises – situation en partie liée à la vigueur traditionnelle des transports maritimes.

### *Répartition par taille des entreprises*

En partie du fait du rôle important joué par les sociétés de services, le secteur des entreprises se caractérise par une forte proportion de petites et moyennes entreprises par rapport à nombre d'autres pays européens (tableau 21). En outre, les études des données consolidées sur les sociétés pour les pays nordiques montrent qu'en 1992 aucune société danoise ne se situait parmi les 15 premières<sup>10</sup>, que ce soit du point de vue des ventes ou de l'emploi. Le faible nombre relatif de grandes sociétés peut toutefois être rattaché à la taille du pays,

Tableau 20. **Structure du secteur danois des entreprises**

Part dans l'ensemble du secteur des entreprises, 1992

	Emploi	PIB <sup>1</sup>	Exportations <sup>2</sup>
Industries manufacturières	31.2	25.6	77.2
<i>dont :</i>			
Alimentation et boissons	5.4	5.2	7.6
Bois et papier	5.4	4.3	2.7
Produits chimiques	3.1	3.8	11.1
Machines et outillage	12.9	8.9	32.2
Construction	9.9	7.6	..
Services exportables	57.1	65.8	22.8
<i>dont :</i>			
Commerce de gros et de détail	17.4	17.6	..
Transports	8.7	9.6	..
Services financiers	6.4	3.9	..
Services aux entreprises	8.8	9.5	..
Services aux ménages <sup>3</sup>	5.5	4.2	..
Services domestiques <sup>4</sup>	1.8	1.0	..
<i>Pour mémoire :</i>			
Part du secteur des entreprises dans l'ensemble de l'économie <sup>5</sup>			
<b>Danemark</b>	<b>64.2</b>	<b>73.0</b>	..
OCDE <sup>6</sup>	73.5	81.2	..
Part du secteur public dans l'ensemble de l'économie <sup>5</sup>			
<b>Danemark</b>	<b>30.4</b>	<b>21.5</b>	..
OCDE <sup>6</sup>	18.7	13.4	..
Part de l'agriculture et de la pêche dans l'ensemble de l'économie <sup>5</sup>			
<b>Danemark</b>	<b>5.6</b>	<b>3.9</b>	..
OCDE <sup>6</sup>	5.4	2.7	..

1. Au coût des facteurs.

2. Non compris les exportations de services du secteur de la construction.

3. Y compris la réparation automobile.

4. Y compris les œuvres de charité.

5. 1990.

6. Les onze plus grands pays de l'OCDE.

Source : OCDE, *Comptes nationaux*.

laquelle est considérée comme un désavantage compensé en partie seulement par le recours au marché d'exportation (graphique 19). Les exportations de biens et de services correspondent à 27 pour cent environ du PIB, ce qui n'est pas beaucoup pour un petit pays de l'OCDE.

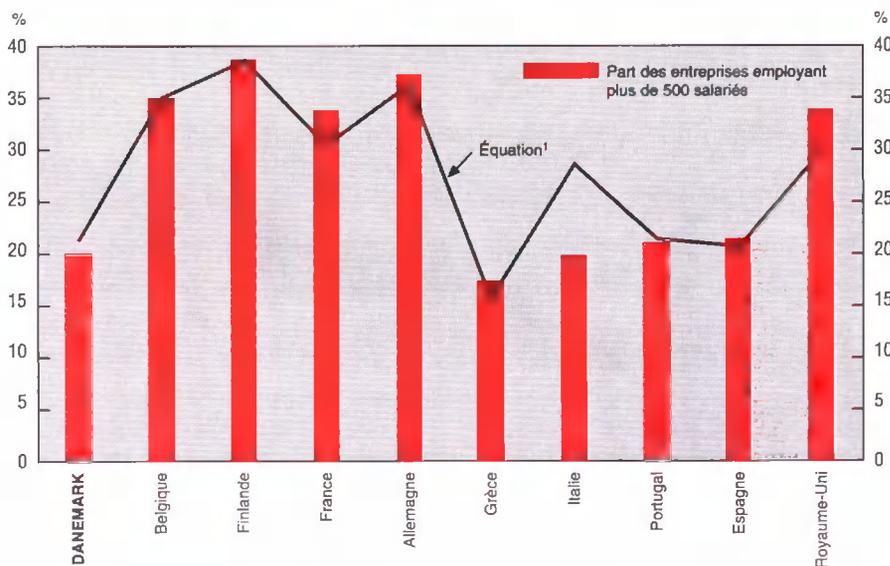
Tableau 21. Répartition de l'emploi dans les entreprises en fonction de leur taille, 1991  
Pourcentages

	Taille des entreprises (effectif de salariés)			
	1-19	20-99	100-499	500+
<b>Danemark<sup>1</sup></b>	<b>39.8</b>	<b>22.8</b>	<b>17.3</b>	<b>20.1</b>
Belgique	25.2	20.8	19.1	34.9
Finlande <sup>2,3</sup>	26.3	18.0	17.0	38.6
France	29.1	21.0	16.2	33.7
Allemagne	25.9	18.7	18.2	37.2
Grèce <sup>4</sup>	19.4	34.0	29.3	17.3
Italie <sup>3</sup>	54.0	15.0	11.3	19.7
Portugal	34.6	25.0	19.5	21.0
Espagne	38.8	24.3	15.5	21.4
Royaume-Uni <sup>2</sup>	33.0	16.1	17.2	33.8

1. Secteur privé, à l'exception des industries extractives.
2. 0-19 au lieu de 1-19.
3. Les chiffres se rapportent à l'année 1989.
4. 10-19 au lieu de 1-19.

Source : Eurostat.

Graphique 19. GRANDES ENTREPRISES  
1991



1. Équation =  $10.13 + .013831 \cdot \text{PIB (PPA, 1990)} + .36822 \cdot \text{Exportations (\% du PIB, 1990)} + .5236 \cdot \text{Variable muette (Finlande)}$ .

Valeurs de t : 2.6 3.9

3.5

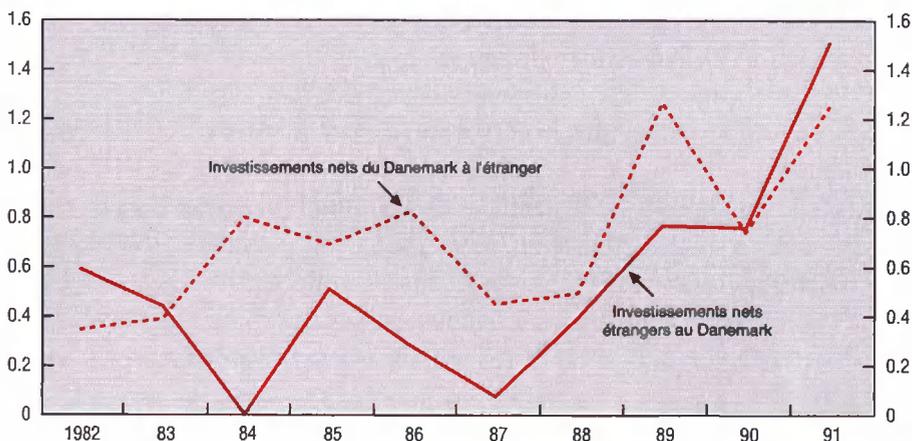
4.1

R2 = .8261, R2 ajusté = .7392.

Source : OCDE, Eurostat.

Le rythme de création de nouvelles entreprises au Danemark a suscité des préoccupations ces dernières années, ce taux correspondant à 5 pour cent du total des entreprises contre 10 pour cent environ dans la plupart des autres pays européens du nord en 1990<sup>11</sup>. Cela pourrait donner à penser que la culture d'entreprise n'est pas très développée. Les choses sont toutefois loin d'être claires à cet égard : avant la récession, le nombre de créations d'entreprises était semblable, en pourcentage des entreprises totales, à celui des autres pays de l'OCDE et était élevé par rapport à la population<sup>12</sup>. En revanche, le chiffre des créations d'entreprises au Danemark est probablement gonflé artificiellement par les subventions de l'État aux chômeurs établissant de nouvelles entreprises : un programme du marché du travail mis en place depuis quelques années offre une subvention mensuelle de 50 pour cent du niveau maximum des indemnités aux chômeurs qui établissent leur propre entreprise commerciale durant les trois premières années qui suivent. Ces entreprises semblent particulièrement sujettes

Graphique 20. **INVESTISSEMENTS DIRECTS BRUTS RELATIFS<sup>1</sup>**  
(ratio, moyenne de la zone OCDE = 1)



1. Investissements danois en pourcentage de la valeur ajoutée danoise rapportés aux investissements de la zone de l'OCDE en pourcentage de la valeur ajoutée de la zone de l'OCDE.

Source : OCDE, *Investissement direct international*, 1993.

aux faillites, puisqu'elles n'ont dans leur ensemble que 57 pour cent de chances de survivre plus de cinq ans.

Une autre caractéristique est la dépendance relativement faible du Danemark à l'égard de l'investissement étranger direct (graphique 20), encore que l'on ait observé une nette augmentation vers la fin de la période, laquelle reflète en partie – dans le cas des investissements en provenance de l'étranger – les tentatives des sociétés suédoises de prendre pied sur le marché unique européen. Si ce phénomène est lié à la petite taille de la plupart des entreprises, la faiblesse de l'investissement étranger direct fait craindre que le développement industriel du Danemark n'ait été trop lent pour tirer parti de la dispersion internationale de la technologie et de la globalisation des activités industrielles. La plupart des investissements en provenance et en direction de l'étranger intéressent le secteur des services, le secteur financier étant le principal participant aux investissements vers l'étranger et le secteur du commerce et des services le principal bénéficiaire de l'investissement étranger. Parmi les industries manufacturières, c'est le secteur des produits alimentaires et des boissons qui a été le plus actif pour ce qui est des investissements à l'étranger<sup>13</sup>.

### *Avantage comparatif*

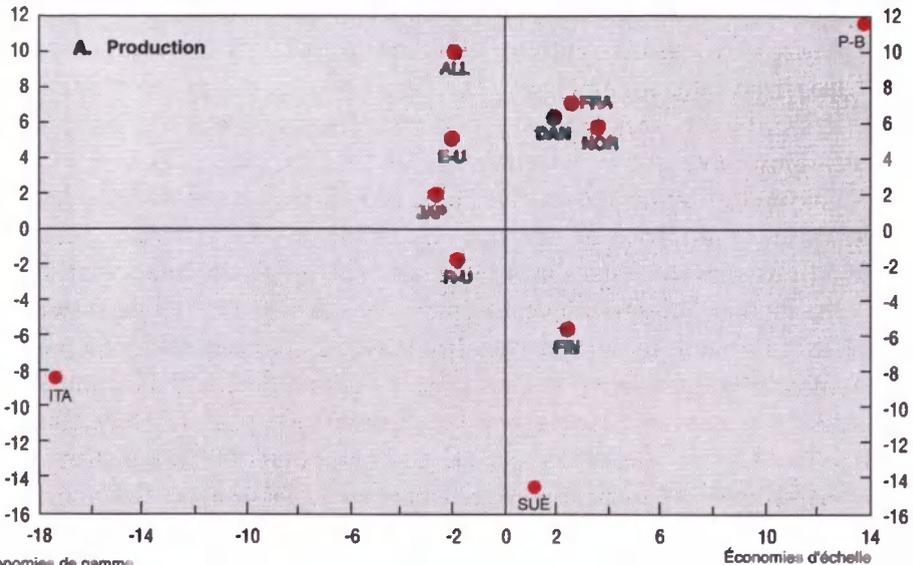
Malgré la relative petite taille des entreprises danoises, les secteurs à fortes économies d'échelle, tant pour ce qui est de la production que des importations, occupent une place parmi les plus importantes de la zone de l'OCDE (graphique 21)<sup>14</sup>. Cette conclusion semble être attribuable essentiellement à l'importance relative des produits alimentaires et des boissons, des produits chimiques et de la construction navale, autant de secteurs où les économies d'échelle jouent un grand rôle<sup>15</sup>. On observe également que les entreprises danoises sont concentrées dans des secteurs où la différenciation des produits est très forte (produits métalliques, denrées alimentaires et boissons). Cela pourrait, à son tour, être une conséquence logique de la conjugaison d'avantages comparatifs dans les productions à fortes économies d'échelle et de la faible taille moyenne des entreprises, encourageant les industries à se positionner sur d'étroits créneaux, où les pleins avantages des économies d'échelle peuvent être obtenus à un niveau de production globale limité.

La division classique entre industries de pointe et industries à faible intensité technologique est fondée sur l'intensité moyenne de R-D dans les différents

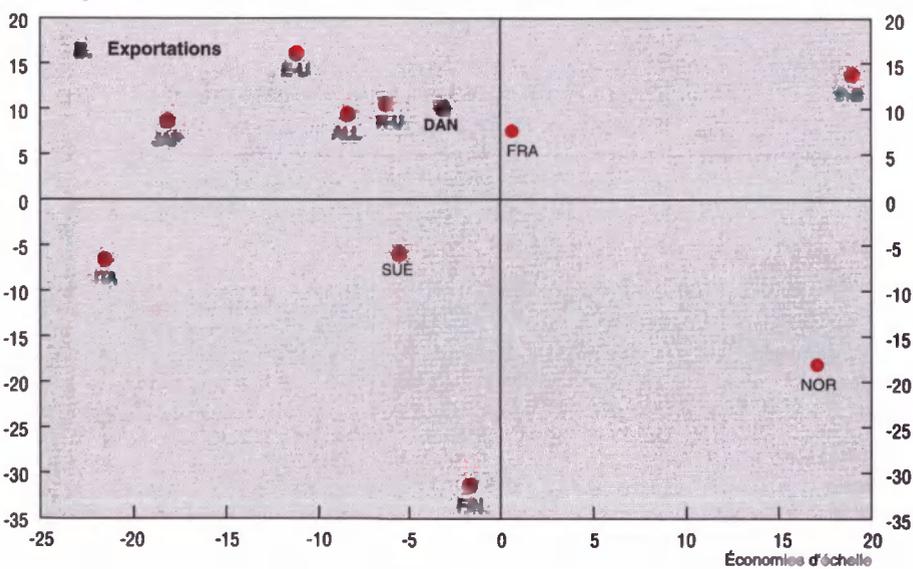
### Graphique 21. TECHNOLOGIE ET STRUCTURE DU MARCHÉ DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER<sup>1</sup>

Écart en points de pourcentage par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, 1981 à 1990

Économies de gamme



Économies de gamme



1. Part du secteur manufacturier sujette aux économies d'échelles et aux économies de gamme, respectivement.  
Source : OCDE.

secteurs, de sorte que la définition correspondante s'applique essentiellement au contenu total de R-D dans les produits finals. D'après ce critère, l'essentiel de la production industrielle danoise est à faible intensité technologique, car les produits alimentaires et les boissons, les produits en bois et en papier, les produits métalliques et – ce qui est peut-être plus controversé – la construction navale entrent dans cette catégorie (tableau 22). Outre l'effet de composition, l'intensité de R-D des différents secteurs est – sauf pour les produits alimentaires et les boissons – plus faible que la moyenne de l'OCDE (graphique 22). Une explication possible de l'effort nettement plus faible de R-D est sans doute la petite taille des entreprises – qui pourrait aggraver les problèmes d'externalités négatives associés à l'investissement dans la R-D – encore, qu'au niveau international, rien ne permette de conclure que l'investissement dans la R-D dépend de la taille de l'entreprise<sup>16</sup>. Un autre facteur pourrait être le rôle de premier plan joué pour un grand nombre d'entreprises de taille moyenne – en particulier celles produisant des machines et de l'outillage – par la sous-traitance pour les conglomerats industriels suédois et allemands, ce qui pourrait limiter les possibilités et la nécessité d'activités de recherche-développement au Danemark. Il convient de noter, cependant, que le faible niveau des dépenses de R-D n'est pas nécessaire-

Tableau 22. **Intensité de technologie et d'investissement**  
En 1990

	Répartition de la valeur ajoutée <sup>1</sup> (en pourcentage)	Intensité d'investissement <sup>2</sup>
Haute technologie <sup>3</sup>		
<b>Danemark</b>	<b>12.4</b>	<b>0.12</b>
Monde	20.0	0.08
Moyenne technologie <sup>3</sup>		
<b>Danemark</b>	<b>27.8</b>	<b>0.15</b>
Monde	30.1	0.10
Basse technologie <sup>3</sup>		
<b>Danemark</b>	<b>59.8</b>	<b>0.15</b>
Monde	49.9	0.09

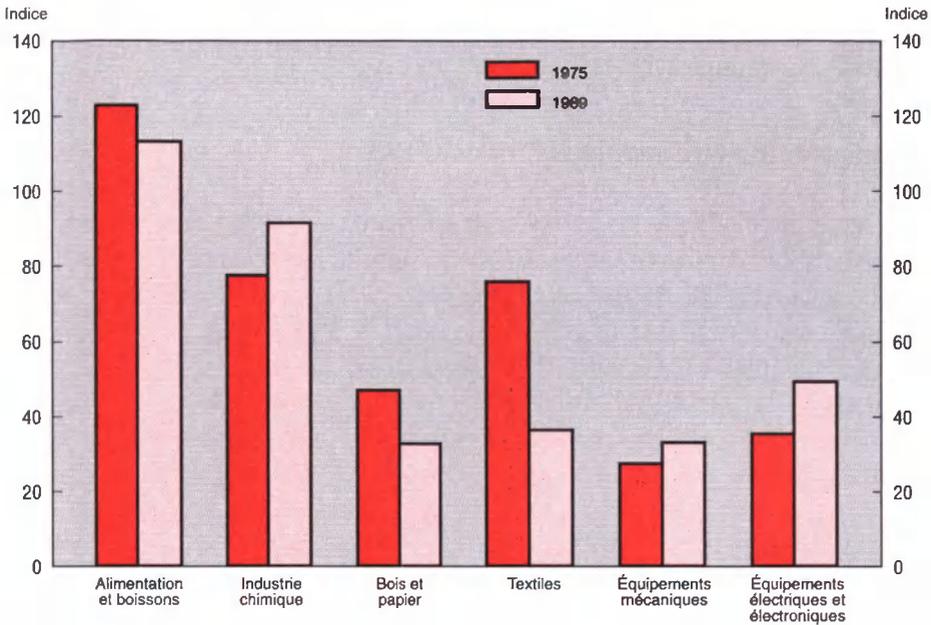
1. Part dans la valeur ajoutée totale.

2. Investissement brut divisé par la valeur ajoutée.

3. La répartition des secteurs industriels par technologie est décrite en annexe IV.

Source : OCDE.

Graphique 22. INDICES DE L'INTENSITÉ DE R-D DANS CERTAINS SECTEURS<sup>1</sup>  
(OCDE = 100)



1. Dépenses de R-D rapportées à la valeur ajoutée sectorielle.  
Source : OCDE.

ment associé à des résultats médiocres en matière de recherche-développement. Un examen des données sur les demandes de brevets fait apparaître que certains secteurs d'activité danois, comme les machines et outillage ont un rapport dépenses de R-D – brevet relativement faible<sup>17</sup>.

En tout état de cause, il est beaucoup moins évident que les *processus* de production dans les secteurs d'activité danois aient une faible intensité technologique par rapport à ce qui est le cas dans les autres pays. Il ressort du tableau 22 que le rapport investissement/valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs – à l'exception notable des textiles – est supérieur à la moyenne de l'OCDE. Cela donne à penser que les nouvelles technologies de production sont rapidement appliquées et utilisées dans la plupart des secteurs industriels<sup>18</sup>. En outre, les

données sur les demandes de brevets témoignent un degré important d'innovation dans les processus techniques et thermiques, ce qui confirme encore l'observation selon laquelle les processus de production danois sont fondés sur une intensité relativement importante de technologie.

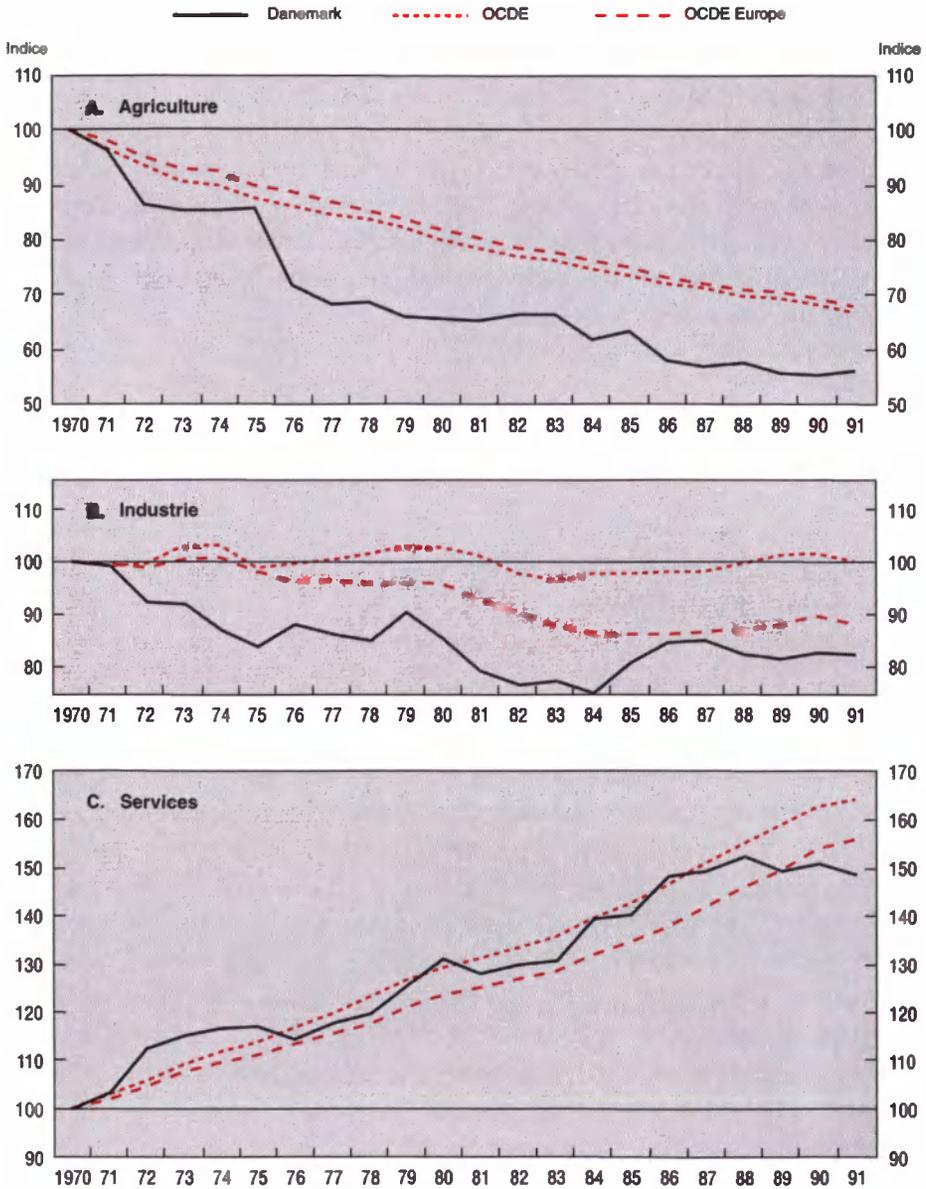
### *Indicateurs de performance*

Lorsqu'on évalue la performance économique du secteur des entreprises, le principal critère de succès est peut-être la capacité de générer une forte valeur ajoutée au moyen des ressources disponibles. A long terme, le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de création d'emplois est d'assurer une allocation optimale des ressources productives, et les indicateurs comme la performance à l'exportation, la croissance de la productivité et la rentabilité sont autant de facteurs qui témoignent du dynamisme nécessaire pour adapter l'économie aux défis des nouvelles technologies et de la concurrence des économies à bas salaire. A court terme, toutefois, le processus de réaffectation des ressources sera vraisemblablement très inégal, de sorte que certains segments du secteur des entreprises – en particulier dans le secteur des services abrités – peuvent être plus longs à s'adapter au changement que ceux exposés à la concurrence internationale, d'où d'importantes divergences sectorielles des performances.

### *Tendances de l'emploi et de la production*

Au cours des deux dernières décennies, le transfert des ressources de la production primaire et des industries manufacturières aux secteurs des services, caractéristique du développement de la plupart des pays de l'OCDE, a été relativement prononcé au Danemark (graphique 23). Ainsi, dans la zone de l'OCDE en moyenne, si l'emploi industriel est resté inchangé au cours de la période, au Danemark, il a enregistré une baisse de près de 20 pour cent, essentiellement vers le milieu des années 70. L'augmentation de l'emploi dans le secteur des services, en revanche, a été la même que dans le reste des pays de l'OCDE tout au long des années 70 et 80 – bien qu'au niveau international, les forts taux d'activité des femmes aient déjà contribué à la progression de l'emploi dans les secteurs des services au début de la période. Cependant, les années de faible croissance enregistrées depuis 1990 se sont soldées par une diminution persistante de l'emploi dans le secteur des services.

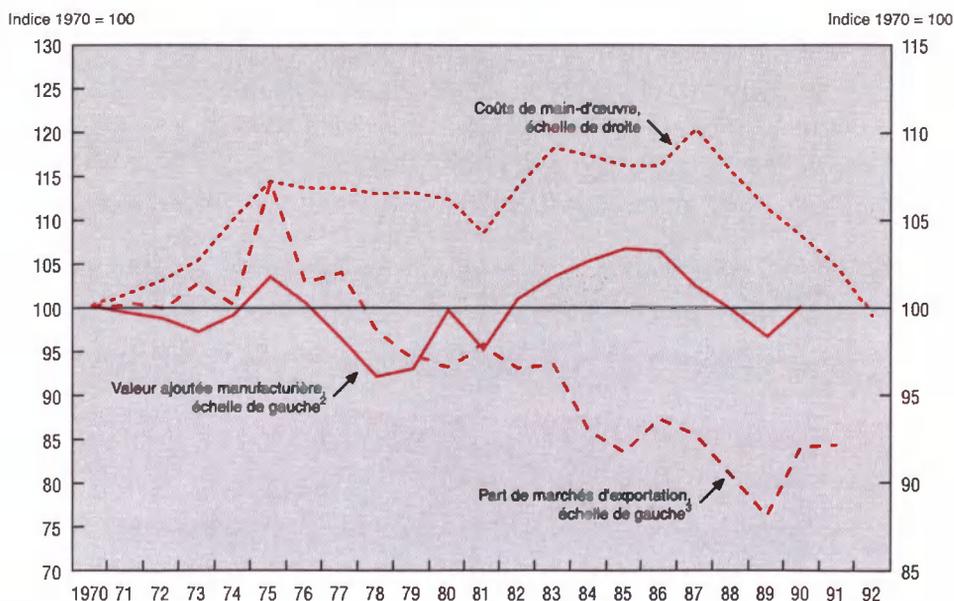
**Graphique 23. TENDANCES DE L'EMPLOI AU NIVEAU SECTORIEL**  
1970 = 100



Source : OCDE.

La baisse notable de l'emploi industriel dans les années 70 a été suscitée par une diminution de la production industrielle, due essentiellement à une dégradation de la compétitivité internationale, le Danemark maintenant l'indexation totale des salaires au lendemain de la première crise pétrolière (graphique 24). Les pertes de parts de marché à l'exportation – ainsi que la pénétration croissante des concurrents étrangers sur le marché intérieur – ont conduit à une contraction de la production et encouragé les entreprises à améliorer la compétitivité par des délestages de main-d'œuvre. Depuis 1980, la tendance s'est inversée, la production industrielle se comportant relativement bien, mais la productivité de la main-d'œuvre s'est accrue encore plus que la production, d'où une perte nette d'emplois dans le secteur manufacturier.

Graphique 24. VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE ET COÛTS RELATIFS DE MAIN-D'ŒUVRE<sup>1</sup>



1. Danemark par rapport à la zone de l'OCDE.

2. Prix courants.

3. Hors agriculture.

Source : OCDE.

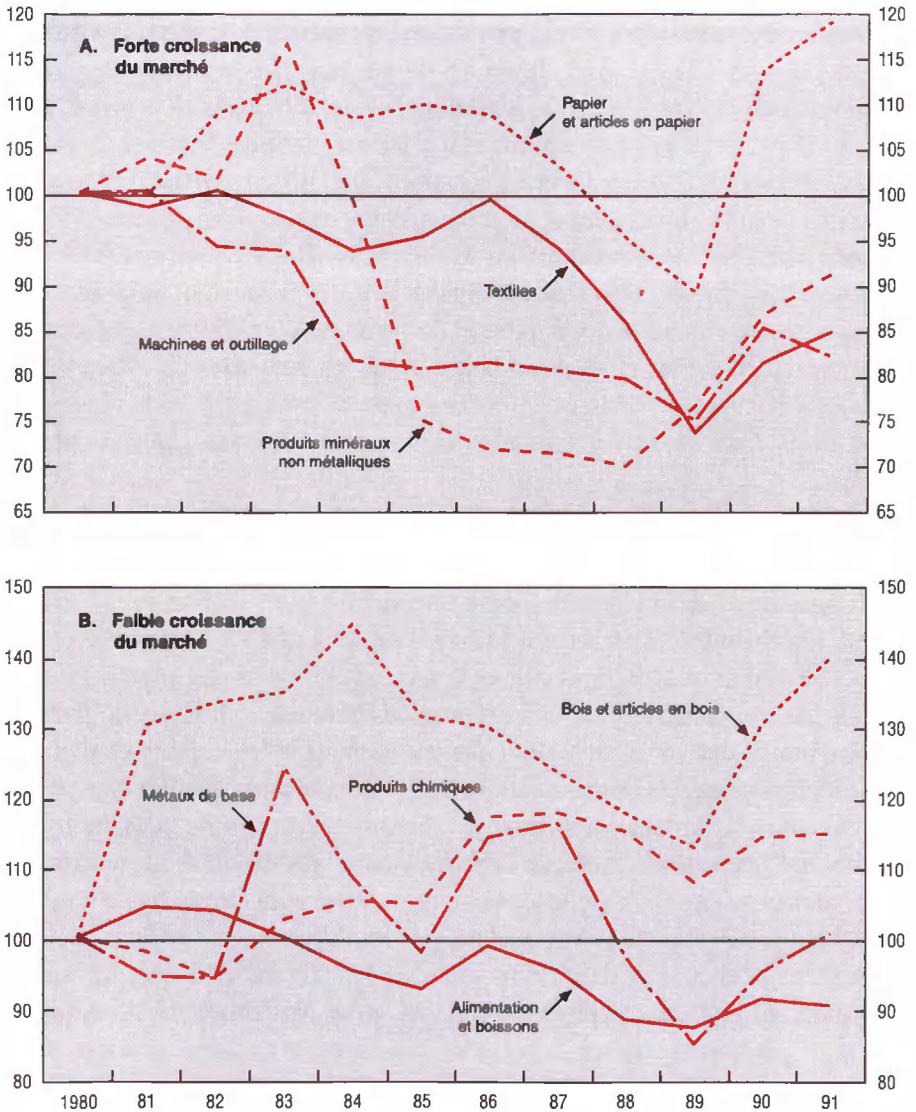
## *Performance sectorielle à l'exportation*

Du point de vue des différents secteurs industriels, la performance à l'exportation du secteur manufacturier durant la dernière décennie a été inégale. Si la croissance moyenne annuelle des exportations du secteur manufacturier au cours de la période 1982 à 1991 s'est élevée à 8.6 pour cent (aux prix courants), ce qui était moins que la croissance du marché de 9.7 pour cent, trois secteurs industriels (bois, papier et produits chimiques) ont enregistré un gain net de parts de marché (graphique 25). Il apparaît toutefois que les exportateurs danois ont obtenu des résultats relativement moins bons sur les marchés où la croissance a été supérieure à la moyenne, alors qu'ils ont gagné des parts de marché là où la croissance était faible. Parmi les marchés à forte expansion, seul le secteur relativement peu important des papiers et des produits en papier a gagné des parts de marché, alors que les produits en bois comme les industries chimiques se sont bien comportés sur des marchés internationaux à croissance lente. Cependant, depuis 1989, tous les secteurs industriels ont enregistré des gains de parts de marché.

Les indicateurs de l'avantage comparatif révélé des principaux groupes industriels ne se sont guère modifiés durant la dernière décennie. On observe dans le graphique 26 que pour les deux secteurs où la spécialisation à l'exportation est sensiblement supérieure à la moyenne de l'OCDE, essentiellement les produits alimentaires et les boissons et le secteur du bois et des produits en bois, le poids de ce dernier dans les exportations danoises s'est accru durant la première moitié des années 80, alors que les aliments et les boissons ont enregistré une légère baisse. En outre, au cours des 20 dernières années, il n'y a eu guère de modification de la répartition entre les secteurs industriels de la technologie de production, l'intensité d'échelle de la production et des exportations restant à peu près la même qu'en 1970. Cependant, la répartition industrielle du point de vue de la structure des marchés s'est quelque peu modifiée en ce sens que la production et en particulier les exportations sont de plus en plus axées sur les marchés de produits différenciés. Cette évolution, qui a été particulièrement marquée au cours de la première partie de la période, semble avoir été imputable essentiellement à la contraction des exportations et de la production industrielle induite par la dégradation de la compétitivité internationale au début des années 70, qui a été plus prononcée dans les secteurs où les possibilités de fixation indépendante des prix sont limitées.

Graphique 25. PARTS DE MARCHÉ A L'EXPORTATION DE CERTAINS SECTEURS INDUSTRIELS<sup>1</sup>

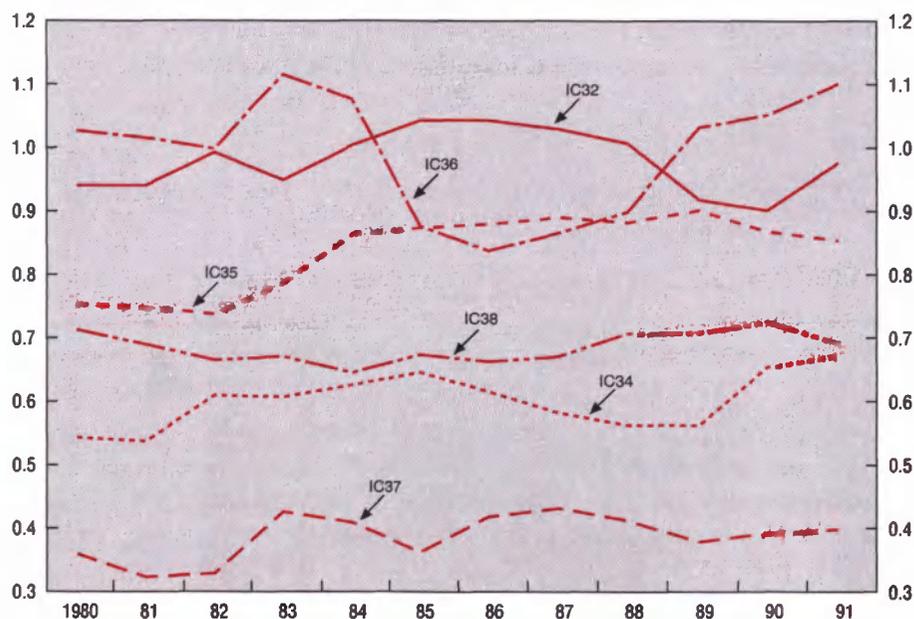
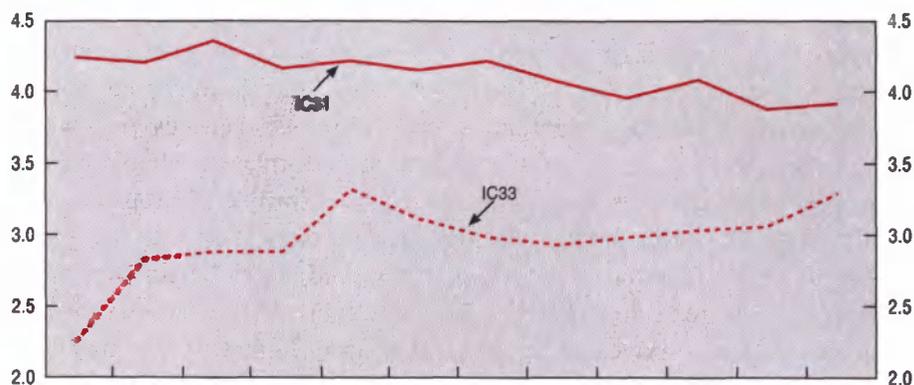
Indice 1980 = 100



1. Prix courants.

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*.

**Graphique 26. SPÉCIALISATION A L'EXPORTATION<sup>1</sup>**  
Par rapport à la zone de l'OCDE



*Note* : Codes de la classification industrielle pour le secteur manufacturier : IC31 = produits alimentaires et boissons, IC32 = textiles, IC33 = bois et meubles, IC34 = papier et articles en papier, IC35 = produits chimiques, IC36 = produits non métalliques, IC37 = industries des métaux de base, IC38 = machines et équipements.

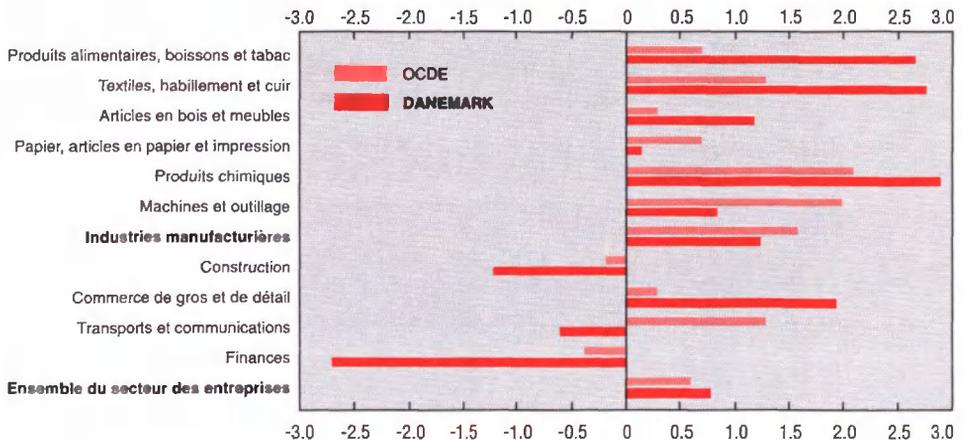
1. Part de chaque industrie dans les exportations totales danoises divisée par la part, pour la zone OCDE, de cette même industrie dans les exportations totales.

*Source* : OCDE.

## Productivité et évolution des profits

Durant les deux dernières décennies, le secteur des entreprises danois a connu une croissance de la productivité totale des facteurs légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE (graphique 27). La performance du secteur manufacturier dans son ensemble a été un peu moins bonne que la moyenne, mais son évolution a été à peu près identique à celle observée dans les pays voisins, comme l'Allemagne et la Suède. Cependant, la performance relative par sous-secteur s'est nettement écartée de celle des pays du Nord de l'Europe en ce sens que la progression de la productivité des facteurs dans le secteur des produits alimentaires et des boissons, des textiles et des produits en bois a été l'une des plus élevées de la zone de l'OCDE – avec des gains de productivité du travail encore plus grands – alors que la productivité dans le secteur des machines et outillage a progressé un peu moins que la moyenne. Malgré les gains importants de productivité dans les secteurs traditionnels à faible technologie, les parts de salaire sont restées à peu près inchangées au cours de l'ensemble de la période, ce qui indique que le taux élevé d'investissement dans les nouveaux matériels a

Graphique 27. **CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS, 1970-1990<sup>1</sup>**



1. Croissance annuelle moyenne.

Source : OCDE.

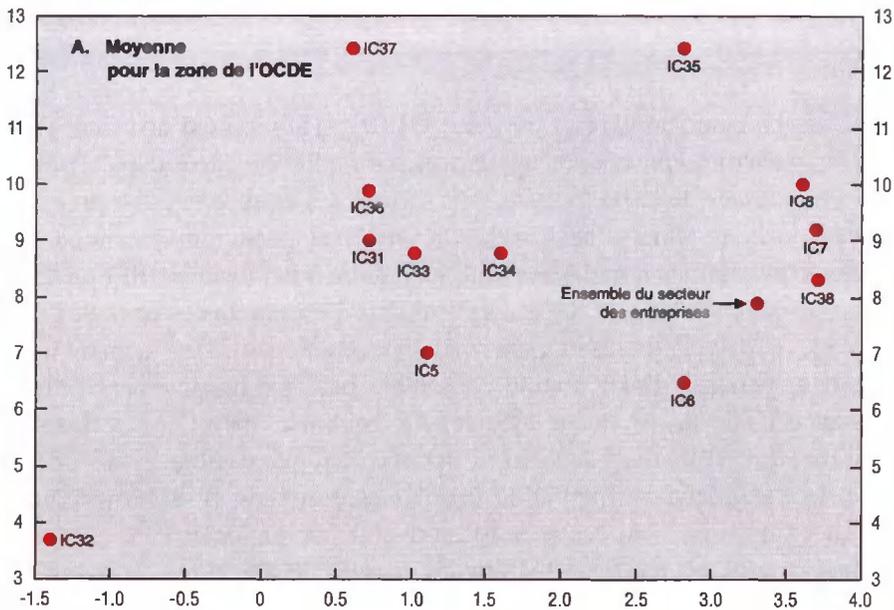
visé essentiellement à maintenir la rentabilité face aux pressions de la concurrence. Dans les secteurs des services, le secteur financier a obtenu des résultats sensiblement inférieurs à la moyenne, en raison surtout d'un excès d'investissements dans la première moitié de la période lorsque le secteur était encore assujéti à d'importantes réglementations.

Dans un grand nombre de pays de l'OCDE, la nécessité d'une forte présence dans les industries connaissant une croissance rapide est généralement soulignée dans les analyses de la performance du secteur des entreprises, l'argument étant que ce sont les produits et les marchés qui se développent rapidement qui offrent le plus de possibilités d'une rentabilité supérieure à la moyenne. Si l'on applique cette proposition au secteur des entreprises dans l'ensemble des pays de l'OCDE, toutefois, on arrive à un résultat assez ambigu (graphique 28). L'augmentation de l'excédent nominal d'exploitation ne semble pas être positivement reliée à la croissance réelle de la valeur ajoutée. Au contraire, parmi les secteurs où la croissance est la plus rapide, seule l'industrie chimique a enregistré une croissance de l'excédent d'exploitation sensiblement supérieure à la moyenne. On peut en déduire que, dans ces secteurs, la rivalité internationale dans la promotion des activités de pointe peut réduire les marges bénéficiaires. L'industrie des machines et outillage – où la croissance est rapide et où la majeure partie des secteurs de pointe sont impliqués – a enregistré une augmentation inférieure à la moyenne des gains.

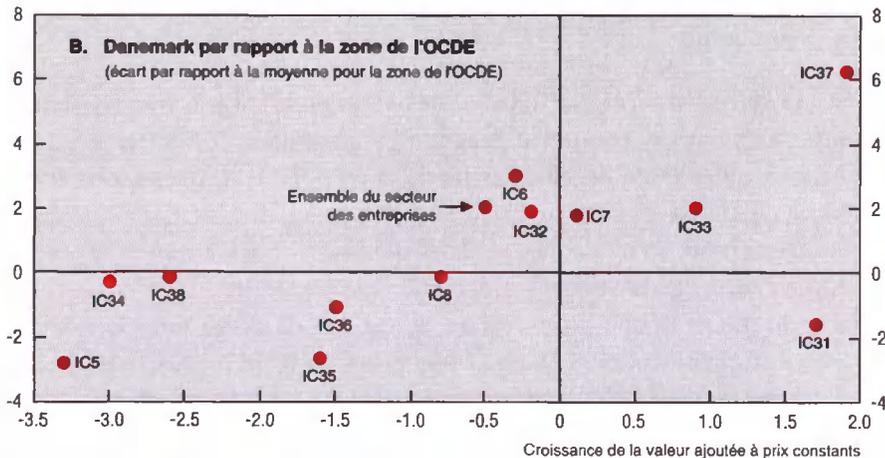
En revanche, le secteur danois des entreprises s'est relativement bien comporté du point de vue de la rentabilité (graphique 28, partie B). Dans le secteur des textiles et dans celui des produits en bois, l'augmentation de l'excédent d'exploitation a été bien supérieure à la moyenne de l'OCDE, alors que dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons – qui a connu une croissance bien supérieure à la moyenne – l'évolution de l'excédent d'exploitation a été relativement moins bonne<sup>19</sup>. Les ventes de gros et de détail ainsi que les transports et les communications, qui font partie des secteurs à plus forte croissance dans la zone de l'OCDE, sont ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats. Toutefois, même dans les secteurs où la croissance de la valeur ajoutée a été sensiblement inférieure à la moyenne, comme l'industrie du papier et de l'imprimerie et l'industrie des machines et outillage, l'augmentation de l'excédent d'exploitation a été proche de la moyenne. Globalement, dans le cas du Danemark, il semble donc bien avoir une certaine corrélation positive entre la

Graphique 28. CROISSANCE ET RENTABILITÉ AU NIVEAU SECTORIEL, 1980-1991

Croissance de l'excédent d'exploitation



Croissance de l'excédent d'exploitation



Note : Codes de la classification industrielle : a) secteur manufacturier : IC31 = produits alimentaires et boissons, IC32 = textiles, IC33 = bois et meubles, IC34 = papier et articles en papier, IC35 = produits chimiques, IC36 = produits non métalliques, IC37 = industries des métaux de base, IC 38 = machines, b) autres secteurs : IC5 = construction, IC6 = commerce, IC7 = transports et commerce, IC8 = finances et assurances.

Source : OCDE.

croissance relative et l'évolution des profits. Cela peut être lié à la tendance à la concentration sur les marchés des produits différenciés, qui permet des profits supérieurs à la normale car il s'agit de marchés connaissant une croissance rapide.

## **Le rôle de l'action des pouvoirs publics : l'expérience passée**

Globalement, l'analyse ci-dessus indique que la structure du secteur danois des entreprises est relativement peu faussée par des subventions et des incitations artificielles, de sorte que la répartition par taille et l'orientation par produit de l'industrie danoise reflètent en grande partie les caractéristiques et les ressources naturelles de l'économie. Si l'orientation industrielle vers les produits à faible technologie et l'effort relativement faible de R-D nationale ont exclu les exportateurs danois des segments en expansion plus rapide du commerce international, il n'en reste pas moins que les rendements sont relativement élevés dans les secteurs où le Danemark a été performant. En outre, la rapide progression de la productivité de la main-d'œuvre favorisée dans plusieurs secteurs par des niveaux élevés d'investissement a permis aux industries de conserver leurs parts globales de marché à l'exportation ces dernières années. Comme dans d'autres pays européens, le développement du secteur privé des services a posé un problème, mais celui-ci semble être fonction des effets dissuasifs du niveau élevé des impôts sur le revenu du travail et de la compression de la structure des salaires.

### ***La politique de la concurrence***

Le nombre de sociétés d'économie mixte autres que les services d'utilité publique est très limité au Danemark et, conformément à un principe directeur de la politique danoise dans le secteur des entreprises, l'État ne participe pas directement aux activités commerciales. La majeure partie des participations de l'État dans des sociétés concernent donc les services publics dans les secteurs de l'énergie et des transports (tableau 23). Dans les télécommunications, les pouvoirs publics ont récemment ramené leur participation à 51 pour cent dans Tele Danmark, la compagnie nationale des téléphones. De même leur part dans l'aéroport de Copenhague n'est plus que de 75 pour cent et l'on envisage la privatisation partielle d'A/S EKR, qui assure les risques de crédit à l'exportation.

Tableau 23. **Participations de l'État dans des sociétés**<sup>1</sup>

Secteur	Total en millions de couronnes		Part des participations de l'État (en pourcentage)
	Total	dont : entreprises contrôlées à cent pour cent par l'État	
Énergie	2 162	2 144	46
Transports	1 103	399	24
Télécommunications	890	237	19
Secteur bancaire <sup>2</sup>	245	0	5
Industrie et services	258	245	6
Total	4 659	3 024	100

1. Sur la base de la valeur nominale des actions. Seules les entreprises ayant un capital social supérieur à 1 million de couronnes sont prises en compte.

2. Comprend seulement le service de virements postaux, partiellement privatisé.

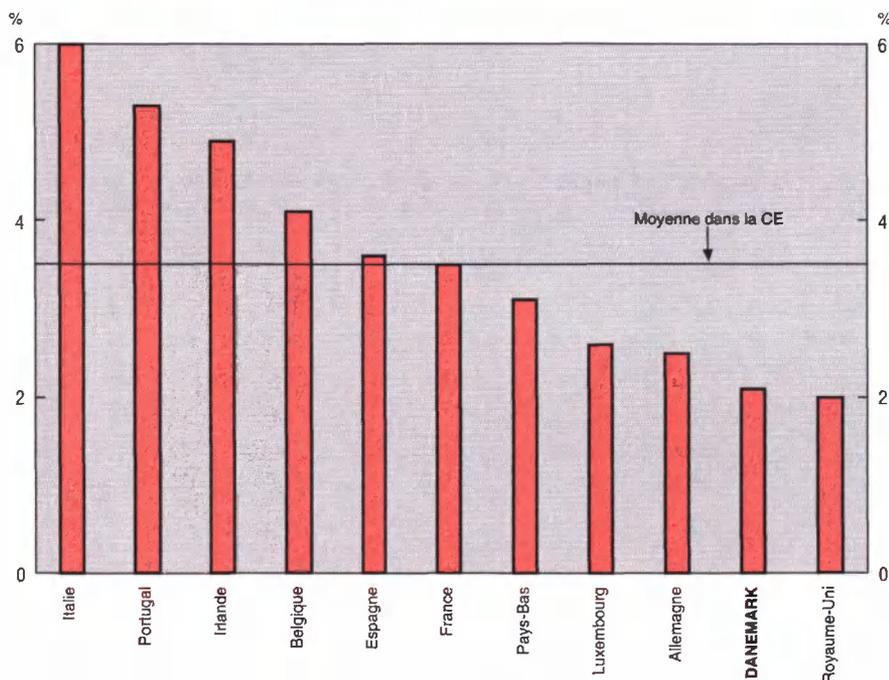
Source : Soumission provenant du ministère des Finances.

Les politiques danoises de la concurrence ont été examinées en détail dans l'*Étude du Danemark* de l'OCDE publiée en 1993, qui met en avant l'absence de concurrence dans de larges segments du secteur public, les entreprises d'État étant protégées du jeu des forces du marché par des barrières à l'entrée. Des distorsions et des barrières à l'entrée ont aussi été identifiées dans certains segments de la construction, de la distribution et d'autres services privés<sup>20</sup>. Contrairement à la plupart des autres pays de l'OCDE, la loi danoise sur la concurrence, qui est entrée en vigueur en 1990, ne limite pas directement les ententes ou les fusions et acquisitions, mais cherche plutôt à accroître la transparence, les autorités compétentes pouvant rendre publiques les clauses d'accords restrictifs concernant les prix, les rabais, les primes et tous autres éléments intéressant la concurrence. Ainsi, la loi sur la concurrence ne s'attaque aux pratiques concurrentielles qu'en ce qu'elles ont des effets nocifs (principe de l'abus), tout en tirant parti des avantages de la concentration. De fait, des réglementations ont, par le passé, été introduites pour contrôler l'entrée ou limiter la liberté opérationnelle des sociétés, lorsqu'il est apparu qu'une concurrence débridée était contraire aux objectifs d'efficacité. La réglementation est courante, par exemple, dans les activités où les économies d'échelle ne justifient qu'un producteur.

## Aides à l'industrie

La politique industrielle danoise est par tradition largement non interventionniste. Le niveau relatif des subventions dans le secteur manufacturier est, par exemple, parmi les plus faibles en Europe (graphique 29) et – sauf pour les transports publics – pratiquement aucun autre soutien direct n'est accordé au reste du secteur des entreprises. La plupart des mesures de soutien visent à encourager les conditions générales de la croissance du secteur des entreprises, par le biais de politiques destinées à corriger les imperfections du marché, ou de programmes d'amélioration des infrastructures et de promotion, la recherche et le développement ainsi que la prise de risques.

Graphique 29. **AIDE PUBLIQUE AU SECTEUR MANUFACTURIER  
DANS LES PAYS DE LA CE 1988-1990<sup>1</sup>**  
(en pourcentage de la valeur ajoutée)



1. A l'exclusion de la Grèce. L'aide publique en Grèce s'est établie en moyenne à 14.6 pour cent de la valeur ajoutée en 1988-90.

Source : Commission de la CE.

### *Soutien direct en faveur des activités industrielles*

Le montant total des aides de l'État aux entreprises, à 1 pour cent environ du PIB (tableau 24), est assez peu important par rapport à ce qui est observé dans les autres pays. En outre, afin d'éviter des dépenses incontrôlées et de réduire le risque de programmes d'aide à l'industrie qui finissent par être considérés comme un droit par les bénéficiaires, une grande partie de ces programmes ont une durée limitée, chacun étant assujéti à un plafond général annuel de dépenses<sup>21</sup>. L'aide publique en faveur de l'investissement (à l'exception de certaines formes d'investissement dans l'énergie), des petites et moyennes entreprises et du développement régional est négligeable, alors que le soutien en provenance des fonds structurels de la CE est limité. Le Danemark, ne produisant pratiquement pas de charbon et pas d'acier et ayant généralement un PIB élevé par habitant dans l'ensemble de ses régions, n'a droit à une aide régionale que pour les régions en déclin économique et pour l'ajustement structurel dans les régions agricoles (tableau 25)<sup>22</sup>.

Tableau 24. Aide de l'administration centrale au secteur des entreprises, 1992<sup>1</sup>

Secteur bénéficiaire	Millions de couronnes	Pourcentage du total
Secteurs particuliers <sup>2</sup>	735	16.3
Recherche et développement <sup>3</sup>	1 116	24.8
Investissement	284	6.3
Petites et moyennes entreprises	89	2.0
Aide régionale	127	2.8
Aide à l'exportation	1 398	31.1
Construction navale <sup>4</sup>	749	16.7
Total, hors transports	4 498	100.0
Transports publics	3 484	
Total	7 982	
<i>Pour mémoire :</i>		
Aide en pourcentage du PIB	0.9 %	

1. Comprend uniquement les débours effectifs de l'État, sauf en ce qui concerne l'aide à la construction navale. Ne comprend pas l'aide aux activités culturelles, à l'exception de la production cinématographique.

2. Principalement l'aide au tourisme et à la distribution des journaux.

3. Comprend la R-D réalisée par l'État, ciblée sur certaines parties du secteur des entreprises.

4. Valeur des nouvelles commandes multipliée par le taux de subvention fictif.

Source : Ministère de la Coordination avec les entreprises; Danmarks Statistik; ministère de l'Industrie.

Tableau 25. **Appui de la CE au secteur des entreprises**<sup>1</sup>

Moyennes annuelles

	Appui de la CE	Cofinancement public <sup>2</sup>	Période
	Millions de couronnes		
<b>Fonds structurels</b>			
Appui aux régions en déclin économique <sup>3</sup>	28.9	38.9	1992-1993
Ajustement structurel dans les régions agricoles <sup>4</sup>	41.5	50.7	1990-1993
<b>Programmes</b>			
Ajustement dans les régions touchées par la fermeture des chantiers navals <sup>5</sup>	24.0	21.6 <sup>9</sup>	1990-1993
Initiatives locales dans les régions agricoles <sup>6</sup>	17.2	18.8	1992
Innovation technologique dans les régions industrielles en déclin <sup>7</sup>	16.6	19.8 <sup>10</sup>	1991
Coopération dans les régions frontalières <sup>8</sup>	36.4	39.6 <sup>10</sup>	1991

1. A l'exclusion des mesures visant l'agriculture et l'emploi.

2. Inclus aussi, en partie, dans les tableaux 24 et 27.

3. Objectif 2.

4. Objectif 5b.

5. RENAVAL.

6. LEADER.

7. STRIDE.

8. INTERREG. Y compris des programmes infrastructurels qui ne sont pas directement liés au secteur des entreprises.

9. Y compris les prêts de l'EIB.

10. Estimation.

Source : Données communiquées par la Commission de la CE.

### *Subventions en faveur de la R-D et de la prise de risque*

L'aide au secteur des entreprises a généralement visé à encourager les efforts de recherche et développement et d'autres types d'activités dites « à risques », comme les exportations vers les pays présentant un risque élevé. L'aide à la R-D est généralement associée à des dysfonctionnements constatés du marché, liés à l'effet dissuasif qu'exercent sur la réalisation de recherches par les entreprises les externalités les empêchant de tirer pleinement parti de leurs efforts, ou bien est fournie lorsque les efforts de recherche-développement d'entreprises particulières sont assujettis à des économies d'échelle en raison des coûts initiaux.

Par rapport aux autres pays nordiques Membres de l'OCDE, les efforts publics de R-D sont peu importants et ne compensent donc guère la R-D relativement limitée du secteur des entreprises (tableau 26). En outre, la part des financements publics dans la R-D du secteur des entreprises est parmi les plus faibles de la zone de l'OCDE. Dans ce total, les deux principaux instruments utilisés pour encourager la R-D dans le secteur des entreprises sont les mesures générales en faveur de l'infrastructure technologique et l'aide sous forme de services et de programmes fournis aux différentes entreprises en faveur d'initiatives dans des secteurs privilégiés. L'État favorise la R-D dans les petites et moyennes entreprises grâce à un réseau général «d'instituts technologiques» assistant les entreprises à développer et à mettre en œuvre de nouvelles technologies. Parmi les activités couvertes par ces programmes, une attention particulière est accordée actuellement à la conservation de l'énergie, à l'environnement, à la construction, aux technologies des matériaux et aux technologies de l'alimentation. En outre, l'État a subventionné la création de «réseaux industriels» pour encourager les entreprises à entreprendre des projets conjoints<sup>23</sup>.

Tableau 26. **Dépenses de R-D du secteur public et des entreprises, 1991<sup>1</sup>**  
En pourcentage du PIB

	Secteur public <sup>2</sup>	Secteur des entreprises		Total
		Total	dont : financées par l'État	
<b>Danemark</b>	<b>0.69</b>	<b>1.00<sup>3</sup></b>	<b>0.08</b>	<b>1.68</b>
France <sup>4</sup>	0.94	1.46	0.29	2.40
Allemagne	0.81	1.82	0.20	2.63
Pays-Bas <sup>4</sup>	0.84	1.14	0.14	1.98
Norvège	0.83	1.00	0.19	1.83
Suède <sup>5</sup>	1.01	1.81	0.21	2.83
Royaume-Uni	0.64	1.35	0.20	1.99
États-Unis	0.74	1.87	0.53	2.61
Moyenne	0.81	1.43	0.23	2.24

1. Par secteur d'exécution.

2. Y compris les établissements d'enseignement supérieur.

3. Un montant estimé à 125 millions de couronnes par an (0.02 pour cent du PIB) est financé par les programmes de la CE.

4. 1990.

5. 1989.

Source : OCDE.

Dans l'ensemble, les mesures visant à fournir des services technologiques généraux ont pour objet de remédier aux imperfections du marché découlant de la taille et de la structure des entreprises danoises. Certains des programmes individuels sont, toutefois, ciblés sur des secteurs industriels dont on peut attendre qu'ils réalisent des efforts de R-D sur une base totalement concurrentielle. Afin d'éviter des pertes nettes excessives pour l'économie, la plupart des programmes encourageant la prise de risque en matière de R-D et d'exportations prévoient une obligation de remboursement de l'aide dans le cas de succès commerciaux. Cependant, étant donné qu'aucune clause n'oblige les participants, qui ont réussi, à rembourser une somme équivalente au risque de défaut, l'aide publique à la prise de risque n'est pas autofinancée et comporte de toute évidence un élément de subvention directe.

Les mesures de soutien à l'exportation consistent essentiellement en des garanties publiques des crédits consentis aux clients des exportateurs danois, des avis consultatifs et une assistance du ministère des Affaires étrangères aux exportateurs ainsi que – ces dernières années – une aide à la vente et à l'investissement en Europe orientale. Les garanties à l'exportation et les conseils consultatifs directs sont fournis à toutes les entreprises mais sont considérés comme particulièrement utiles lorsqu'il s'agit d'éliminer un risque et d'accroître la transparence du marché pour les petites entreprises et les nouveaux exportateurs. Jusqu'en 1992, les garanties de crédits à l'exportation consenties par les pouvoirs publics avaient toutefois un champ un peu plus large, les garanties totales couvrant 20 pour cent environ des exportations totales. En 1992, les garanties pour les crédits considérés comme peu risqués<sup>24</sup> ont été transférées à l'A/S EKR, qui opère sur une base actuarielle et dont la privatisation est prévue. Les garanties que continue d'octroyer l'État représentent à peu près un tiers du niveau précédent.

### *Soutien à des secteurs spécifiques*

Comme on l'a noté, le Danemark a toujours évité de subventionner des industries particulières<sup>25</sup> – politique facilitée par une structure industrielle comportant relativement peu d'industries traditionnelles, comme les industries métallurgiques de base et la construction automobile. L'appui personnalisé aux sociétés en vue soit d'encourager la croissance soit de favoriser la restructuration d'entreprises en difficulté – n'existe pratiquement pas, l'argument général étant

que la concurrence entre des compagnies nationales rivales ne doit pas être faussée<sup>26</sup>. Ce *laisser-faire* a contribué de façon déterminante à éviter que ne soient maintenues des industries en déclin incapables de maintenir leur production sans un soutien public continu. La construction navale est la seule activité bénéficiant d'un appui direct considérable du secteur public. Si le gouvernement danois est favorable à l'abandon des aides à ce secteur dans les pays de la CE, il continue de lui fournir des subventions égales à celles consenties par les autres pays de la Communauté<sup>27</sup>.

De larges interventions en faveur de l'amélioration de la qualité et – en particulier ces dernières années – de la quantité des logements ont constitué une exception à la tradition de non-interventionnisme. Cette orientation a exercé un effet de stimulation sur la taille du secteur de la construction mais a probablement évincé les investissements dans les autres parties du secteur privé. Jusqu'en 1986, des déductions fiscales relativement généreuses au titre des paiements d'intérêts, associées à des taux d'imposition marginaux élevés, ont contribué à une demande élevée et croissante de résidences principales, l'imposition du loyer imputé des logements occupés par leurs propriétaires étant relativement faible. Du fait de la stagnation de la population et d'un taux de propriété immobilière parmi les plus élevés de la zone de l'OCDE, les aides fiscales ont été peu à peu réduites, encore que des concessions limitées pour les investissements immobiliers des caisses de pension restent en place.

Les subventions encore accordées en faveur des logements occupés par leurs propriétaires visent essentiellement l'amélioration de la qualité du stock de logements existant, alors que les autorités publiques continuent d'apporter un appui direct et de subventionner les taux d'intérêt pour la construction de nouveaux logements sociaux, de logements en co-propriété, d'appartements pour les jeunes et de foyers pour les personnes âgées. En 1992, 85 pour cent des mises en chantier de logements ont fait l'objet de subventions publiques. Les subventions pour la rénovation des logements en zones urbaines ont été accrues ces dernières années et – en partie dans l'optique de la création d'emplois – des subventions directes en faveur de travaux de réparation et d'entretien dans les logements privés ont été introduites. Il y a encore peu de temps, les ménages pouvaient se faire rembourser jusqu'à 50 pour cent des coûts de réparation (jusqu'à un maximum de 10 000 couronnes danoises par projet), à condition qu'ils utilisent des entreprises autorisées. Ces dispositions ont été revues à la baisse et sont mainte-

nant de 40 pour cent des coûts et 7 000 couronnes. Ce programme – qui, en raison de sa popularité inattendue, a vu son financement passé de 900 millions de couronnes en 1992 à 2.5 milliards de couronnes en 1993 – a donné lieu à des travaux de rénovation représentant six fois la valeur de la subvention versée. De fait, plus de 20 pour cent de la valeur totale de la production du secteur de la construction bénéficient d'un appui public, ce chiffre passant à 40 pour cent si l'on ne tient pas compte des travaux de génie civil et de la construction commerciale, qui ne peuvent bénéficier d'une aide<sup>28</sup>.

### *Aide des collectivités locales à l'industrie*

Contrairement à la tradition non-interventionniste de l'administration centrale, les collectivités locales jouent un rôle relativement actif dans l'aide à divers secteurs d'activité, encore que ces interventions n'aient globalement qu'un coût budgétaire limité. Généralement, les collectivités locales ont surtout cherché à améliorer les conditions générales de l'activité des entreprises, entre autres en subventionnant les effectifs et les activités des « conseils d'entreprise » – commissions locales associant industriels et élus locaux – et en favorisant certaines catégories d'activités, dont le tourisme (tableau 27). En outre, un grand nombre de collectivités locales participent aux efforts de formation visant plus particulièrement le secteur des entreprises ainsi qu'à la promotion des exportations et des contacts avec la CE.

Les collectivités locales ont aussi participé à des entreprises d'économie mixte, encore que cette participation ait été dans une large mesure limitée aux fournisseurs directs de biens et de services aux collectivités en question, comme les producteurs d'énergie et les sociétés de rénovation, recyclage et transports publics. Par exemple, des entreprises mixtes assurent les services informatiques et les services de traitement des déchets chimiques dont les collectivités locales ont besoin. Parfois, cela a donné lieu à des controverses, les sociétés privées avançant qu'elles peuvent offrir les mêmes services à des prix compétitifs et que les sociétés publiques ont procédé à des ventes non autorisées de productions excédentaires. La sous-traitance de travaux publics à des sociétés privées a récemment pris de l'ampleur, encore que la plupart des collectivités locales soient motivées davantage par la possibilité d'économies budgétaires que par des considérations « stratégiques ». Au début des années 90, les collectivités locales

Table 27. Aide des collectivités locales au secteur des entreprises<sup>1</sup>

<b>Comtés</b>	
Dépenses totales (millions de couronnes)	130
<i>dont :</i>	
Tourisme	26
Conseils d'entreprise	13
<b>Municipalités</b>	
Dépenses totales (millions de couronnes)	300 <sup>2</sup>
<i>dont :</i>	
Conseils d'entreprise	85 <sup>2</sup>
<b>Transports publics<sup>3</sup></b>	1 455
<i>Pour mémoire :</i>	
Personnes employées <sup>4</sup>	408
<i>dont :</i>	
Comtés	70
Municipalités	338
1. Comtés : 1993; municipalités : 1992. 2. Estimation. 3. Comtés et municipalités. Les chiffres couvrent l'année 1992. 4. Y compris les personnes employées par les conseils d'entreprise. <i>Source:</i> Kommunernes Landsforening; Amtsrådsforeningen.	

ont sous-traité à des sociétés privées<sup>29</sup> 15 à 25 pour cent de leurs travaux de construction routière, nettoyage et rénovation.

## Réorientation de la politique industrielle

La politique industrielle largement non interventionniste poursuivie jusqu'ici par le Danemark semble avoir joué un rôle important en permettant aux ressources d'être réaffectées en fonction du jeu des mécanismes du marché, en particulier de la concurrence étrangère. Étant donné que le domaine où la rentabilité sociale peut le plus manifestement être supérieure à la moyenne est celui de la R-D, il pourrait se révéler approprié d'accorder une plus grande priorité à la recherche générique compte tenu des dépenses modestes réalisées jusqu'ici par rapport aux autres pays<sup>30</sup>. L'établissement récent d'un ministère de la Coordination des Mesures à l'Égard des Entreprises<sup>31</sup> indique, cependant, un intérêt accru pour une stratégie sectorielle plus large et plus active en faveur des entreprises,

couvrant de façon assez large l'infrastructure, l'efficacité du marché, l'enseignement et l'interaction secteur public/secteur privé. Dans le premier rapport annuel du ministère<sup>32</sup>, une série de lignes directrices pour les politiques futures est définie, en vue d'accroître l'aide à l'environnement du secteur des entreprises ou de certains de ses segments dans lesquels des imperfections du marché peuvent être démontrées, ou dans lesquels l'existence d'économies d'échelle permet de penser qu'une aide publique serait utile pour développer de nouveaux produits et marchés compte tenu de leur potentiel de croissance.

Quatre instruments d'action susceptibles d'améliorer l'environnement des entreprises sont distingués :

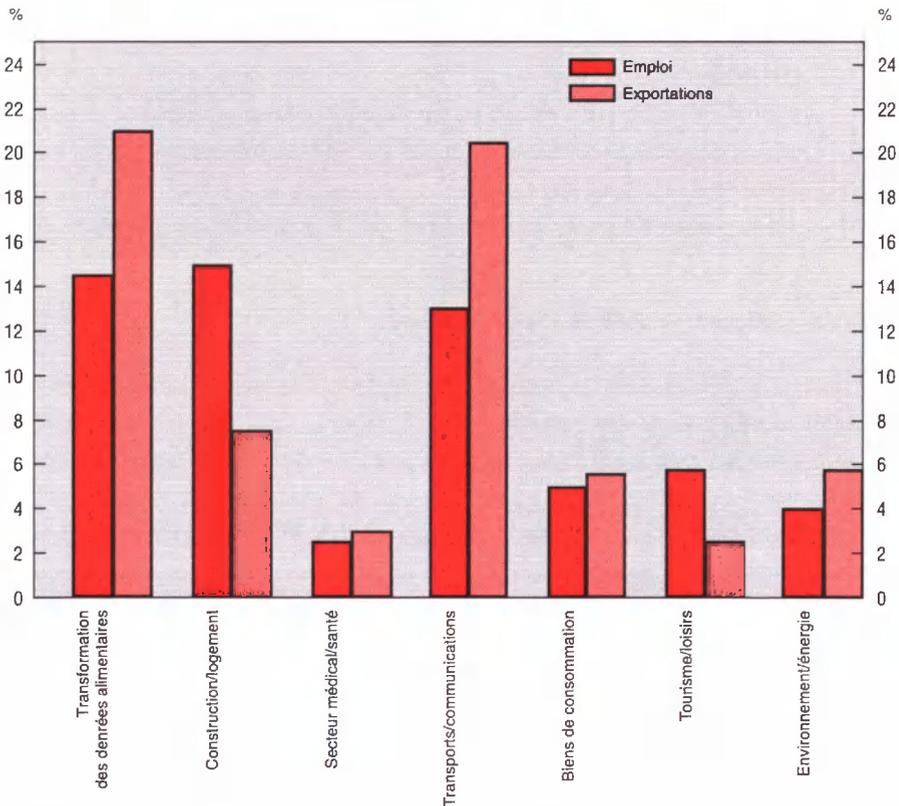
- a) création d'un environnement favorable pour les secteurs nationaux performants (les « bastions »);
- b) réduction des obstacles stratégiques et financiers affectant les petites et moyennes entreprises;
- c) promotion d'un partenariat public avec l'industrie, tout en utilisant les achats publics pour encourager les sociétés à innover et à améliorer la « qualité » des produits;
- d) amélioration du cadre général pour les fournisseurs de services privés.

### ***Aide aux secteurs nationaux performants***

Un élément central de la nouvelle stratégie à l'égard du secteur des entreprises est l'identification des « bastions »<sup>33</sup> – groupes d'entreprises industrielles et de services reliées entre elles par leur technologie de production, les échanges intra-industriels ou l'orientation par les forces du marché et ayant des résultats performants du point de vue de la valeur ajoutée, de la croissance de l'emploi et des exportations par rapport aux sociétés nationales moyennes et à des entreprises du même type à l'étranger. L'hypothèse de base est que ces « bastions » sont constitués après de longues années et maintenus grâce à l'accumulation de compétences et de connaissances spécifiques dans les sociétés en cause. Il est avancé qu'une condition préalable pour que cette accumulation se concrétise et s'amplifie est l'existence d'un cadre favorable général pour les entreprises, à savoir de bons facteurs de production, des marchés efficaces, des relations de concurrence réciproques et des interactions positives avec les autres secteurs, les institutions de recherche et les autorités publiques.

En tant que première mesure sur la voie de l'identification des secteurs performants, on s'est efforcé de mettre en évidence plusieurs sous-secteurs homogènes du secteur des entreprises : «les domaines d'activité». Chaque domaine d'activité est constitué par un groupe de sociétés travaillant dans un cadre général analogue. C'est donc dans les différents domaines d'activité que l'on peut s'attendre à identifier des secteurs performants. Les domaines en question (graphique 30) couvrent 60 à 70 pour cent environ des exportations danoises totales et de l'emploi dans le secteur privé<sup>34</sup>. Comme il ressort du graphique,

Graphique 30. **DOMAINES D'ACTIVITÉ**  
Part des exportations totales et de l'emploi privé, 1990<sup>1</sup>



1. Le secteur des Services n'est pas pris en compte dans le graphique.  
Source : Minsitry for Business Policy Co-ordination (1993).

l'importance traditionnelle de la production agricole et la forte consommation – pour des raisons en partie climatiques – de services de logement s'est traduite par l'implantation de deux grands domaines d'activité. En outre, la tradition danoise dans le secteur des transports maritimes joue un grand rôle.

Pour l'identification des bastions nationaux, on s'intéresse surtout aux résultats internationaux. Les gains de parts de marché à l'exportation – de préférence sur des marchés caractérisés par une croissance rapide – et un taux élevé de couverture sont considérés comme indispensables. Une forte valeur ajoutée – et par conséquent une forte productivité des facteurs – est une autre indication d'une position de force. Le tableau 28, qui utilise les salaires relatifs comme indicateurs des gains sectoriels<sup>35</sup>, indique les secteurs performants identifiés dans une étude préliminaire du ministère de la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises<sup>36</sup>. Ce tableau met aussi en évidence un aspect du secteur des entreprises souvent décrit comme un problème : un grand nombre des principaux bastions semblent se situer dans des secteurs (alimentation et boissons, transports/communications) où la croissance du marché international est inférieure à la moyenne. Cependant, le tableau montre qu'un grand nombre de ces secteurs sont en mesure de compenser la croissance plus lente du marché par une rentabilité plus élevée et une progression relativement rapide des parts de marché. Les secteurs pouvant manifestement être décrits comme performants (gains de parts de marché et gains nets ou élevés à l'exportation) représentent un tiers des exportations totales.

L'aide offerte aux « bastions » nationaux, une fois que ceux-ci auront été identifiés, vise à la fois à améliorer les infrastructures publiques (y compris l'enseignement, la recherche, les transports et les communications), les liens entre le secteur public et le secteur privé, les réglementations publiques et le soutien à l'industrie. Le ministère de la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises (1993) déclare que les bastions nationaux doivent bénéficier de conditions générales au moins aussi bonnes que celles dont bénéficient les concurrents étrangers, sans aller cependant jusqu'à prôner le versement de subventions identiques à celles versées à l'étranger. Cette approche supposera donc vraisemblablement qu'un rang de priorité accru sera accordé au service public dans le domaine de l'enseignement supérieur et des installations de communication et que l'État interviendra plus largement et directement dans la recherche et le développement des produits dans les secteurs privilégiés.

Tableau 28. Identification des « bastions »<sup>1</sup>

	Croissance des marchés par rapport à la moyenne <sup>2</sup>	Croissance des parts de marché <sup>2</sup>	Taux de couverture des exportations <sup>3</sup>	Niveau relatif des salaires	Exportations en pourcentage du total
<b>Alimentation et boissons</b>					
Brasseries	0.5	3.7	2.4	1.29	0.53
Poisson	2.7	2.5	2.2	0.84	2.79
Fromage frais/lait en poudre	-0.8	10.4	10.8	1.12	1.28
Farine/pâtisserie	-2.9	7.9	2.4	0.95	1.40
Sucre/chocolat	-6.9	4.3	1.8	0.99	0.94
Viande transformée	-3.2	-0.3	10.5	1.07	8.11
Produits laitiers	-2.0	-2.9	9.4	1.10	2.57
Matériel agricole	-3.4	0.9	0.9	0.80	0.87
<b>Construction/logement</b>					
Matériaux de construction (métalliques)	2.0	1.1	0.8	0.88	1.58
Matériaux de construction (autres)	-3.0	2.6	1.1	0.95	0.94
<b>Secteur médical/santé</b>					
Produits pharmaceutiques	4.2	1.6	1.9	1.46	2.75
<b>Transports/communications</b>					
Transports maritimes	-3.1	4.2	2.9	1.11	6.79
Transports terrestres	-1.2	1.0	0.9	0.93	7.25
Construction navale	-4.7	-2.1	1.2	0.97	2.11
<b>Tourisme/loisirs</b>					
Jouets	3.9	-1.3	1.6	0.77	1.32
<b>Biens de consommation</b>					
Appareils ménagers	1.5	4.7	1.9	1.03	0.91
Meubles en bois	2.7	5.3	5.3	0.77	2.30
Tapis/tissus	-4.5	2.0	0.6	1.01	1.06
<b>Autres</b>					
Machines industrielles	1.3	1.4	1.1	0.99	2.53
Reproduction/impression	0.0	5.2	0.9	1.06	0.79
Papier/papiers peints	3.0	0.7	0.6	1.10	0.60
Appareils de mesure	0.8	-1.1	1.1	1.02	2.53
Usines de châssis	2.8	0.5	0.3	0.82	1.09
Matières premières chimiques	-0.7	2.2	0.9	1.27	1.89
Outils/coutellerie	-0.9	0.2	0.7	0.86	1.40

1. Les chiffres se rapportent à 1989 pour les secteurs produisant des biens et à 1988 pour les secteurs de services.

2. Les chiffres couvrent la période 1980-1991.

3. Exportations divisées par importations (à prix courants).

Source : Ministère de la Coordination avec les entreprises (1993).

## ***Promotion des petites et moyennes entreprises***

Bien que les petites entreprises aient été parmi les plus dynamiques, il ressort de diverses études que des obstacles à leur croissance existent du fait de l'insuffisance des capitaux à risques disponibles, de la taille limitée du marché intérieur et des problèmes de gestion dans les jeunes entreprises connaissant une croissance rapide<sup>37</sup>. L'apport de capital-risque n'étant pas une pratique traditionnelle au Danemark, le coût relativement élevé du capital que doivent de ce fait supporter les nouvelles entreprises<sup>38</sup>, est considéré comme un facteur décourageant l'activité d'entreprise. Pour remédier à cette situation, le coût du financement de nouvelles activités dans les petites et moyennes entreprises a récemment été diminué par des prêts assortis de conditions libérales offerts par des institutions publiques<sup>39</sup> ainsi que par l'octroi de garanties aux institutions financières privées couvrant jusqu'à 50 pour cent des prêts consentis aux nouvelles entreprises ou activités. Les institutions financières et les fonds de pension ont été invités à établir des instituts de capital-risque, qui pourront bénéficier de garanties de l'État couvrant jusqu'à 50 pour cent des capitaux prêtés aux petites et moyennes entreprises. Dans le cadre d'un autre programme, les nouvelles entreprises peuvent bénéficier d'une subvention générale en faveur de l'enseignement et de l'achat de services d'entreprise (conseils juridiques et comptabilité).

## ***Partenariat entre le secteur public et le secteur des entreprises***

La nouvelle stratégie vise aussi à encourager l'innovation et la croissance en établissant un « dialogue » entre l'État et l'industrie : si l'on considère que les économies de taille modeste comme celles du Danemark sont désavantagées par le faible nombre de grandes entreprises, cette situation a néanmoins l'avantage de permettre à l'État de communiquer plus étroitement avec ces entreprises. Dans le cadre de cette stratégie, on s'efforcera de favoriser « une demande soucieuse de la qualité », grâce aux politiques d'achats publics. Les politiques d'achats publics sont activement utilisées pour inciter les sociétés à accroître la qualité de leurs produits. La mise en œuvre de nouvelles technologies sera encouragée par le biais de contrats de développement, exigeant des fournisseurs du secteur public qu'ils mettent au point de nouveaux produits et services pour lesquels semble exister un marché dans le secteur privé<sup>40</sup>. Cependant, les crédits ouverts pour ces contrats restent limités : en 1994, on prévoit des versements de 70 millions de couronnes seulement. Les secteurs exportateurs seront consultés en ce qui

concerne la composition de l'assistance aux pays en développement afin d'assurer aux sociétés danoises une certaine partie de la production associée. On s'efforcera d'assurer la sous-traitance des travaux publics dans une optique stratégique, afin d'encourager les activités du secteur privé dans des domaines pouvant être exploités commercialement. Le secteur public prévoit aussi de plus en plus de participer à des coentreprises à l'exportation avec des sociétés privées dans des domaines où il possède un savoir-faire spécifique. L'un de ces domaines est le système de protection sociale, qui pourrait servir de tremplin à des exportations de services comme les jardins d'enfants et les maisons de retraite, avec une participation publique et privée (voir ci-après).

Les autorités locales restent la pierre angulaire de la politique d'achats publics, en particulier en ce qui concerne les coentreprises à l'exportation et la stratégie de sous-traitance. Des modifications des textes législatifs permettent à ces autorités d'établir des centres de promotion commerciale visant certains secteurs. Elles sont maintenant autorisées à constituer des sociétés avec des entreprises commerciales, sous réserve seulement que leur participation au capital ne dépasse pas 10 millions de couronnes danoises et que les actionnaires publics n'exercent pas une influence dominante sur les sociétés d'économie mixte. Cela permet aux collectivités locales de participer à des activités où elles possèdent des connaissances particulières et les études récentes montrent que 12 pour cent des municipalités participent déjà à des coentreprises à l'exportation, 19 autres pour cent devant les rejoindre sous peu<sup>41</sup>. Plus de la moitié des projets à l'exportation entrepris jusqu'ici ont trait aux technologies environnementales et un tiers aux services de santé et d'éducation, ces projets visant pour la plupart les marchés de l'Europe orientale.

### ***Développement des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux***

Un objectif central de la nouvelle stratégie est d'améliorer le cadre général d'activité des fournisseurs de services privés. Le Danemark exporte déjà des services correspondant à 10 pour cent du PIB, ce qui est beaucoup même pour un pays industrialisé. Toutefois, du côté de l'offre, d'importants obstacles à l'expansion peuvent être identifiés :

- l'utilisation insuffisante des appels à la concurrence lors de la passation des marchés publics semble avoir réduit les possibilités de croissance dans les industries privées de services;
- les prestataires publics de services peuvent être désavantagés sur le plan de la concurrence en raison de la possibilité de subventions croisées. Ainsi, les règles applicables au calcul de coûts doivent être précises de façon à assurer que les contrats sont consentis sur la base d'une analyse rationnelle des coûts/avantages.

Du côté de la demande, le niveau élevé de la TVA et des taux marginaux de l'impôt sur le revenu constituent des obstacles importants car ils encouragent les personnes à faire leurs travaux elles-mêmes et rendent très attrayante la participation à l'économie informelle. Durant les 30 dernières années, ces formes d'activités sont devenues très courantes.

Pour ce qui est de l'expansion des exportations de services, on s'attend qu'un certain nombre de sociétés de services, spécialisées dans les services aux particuliers, développent leurs exportations, en partie en coopération avec le secteur public. A plus long terme, les exportations danoises devraient diminuer dans les industries de base et augmenter dans les services aux entreprises à relativement forte intensité de connaissances. L'amélioration de l'interaction et de la coordination entre le secteur privé et le secteur public joue un rôle clé ici. Premièrement, bon nombre de connaissances présentant un intérêt commercial sont accumulées dans le secteur public, en particulier dans le secteur de la protection sociale où le Danemark dispose d'une plus grande expérience que beaucoup d'autres pays dans la fourniture de services de haute qualité<sup>42</sup>. En effet, le Danemark accorde depuis plusieurs années une grande priorité à la fourniture de services à tous dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'infrastructure, etc.<sup>43</sup> Le meilleur moyen d'exploiter le potentiel commercial de ces connaissances est d'établir des entreprises d'économie mixte. De même, on pourrait inviter les entreprises privées à soumissionner à des appels d'offres concernant certaines fonctions de services dans les institutions publiques, en particulier dans les secteurs stratégiques où une innovation a des chances de s'ensuire.

Au niveau national, les services privés aux ménages font l'objet d'une attention particulière. On estime que la croissance future de la consommation

conduira à un accroissement de la demande de services liés au bien-être, qui, compte tenu de la taille déjà importante du secteur public, devront être assurés essentiellement par le secteur privé. Les services domestiques privés (nettoyage, jardinage) constituent aussi un secteur crucial pour la création d'emplois en faveur des travailleurs peu qualifiés car la productivité fondamentalement faible de ce secteur se traduit par une forte augmentation de l'emploi pour toute progression donnée de la demande. Sous l'effet conjugué du niveau élevé des impôts sur le revenu, de la TVA sur tous les services et d'une répartition uniforme du revenu, le coin fiscal marginal pour l'achat de services domestiques (à savoir le nombre d'heures qu'une personne donnée devra travailler pour acheter une heure de services domestiques) se situait entre 3 et 4 en 1993. Pour encourager l'achat de services domestiques auprès de sociétés constituées en bonne et due forme, une subvention de 65 couronnes danoises (10 dollars des États-Unis) par heure de travail a été introduite et ultérieurement portée à 85 couronnes, ce qui ramène le coin fiscal entre 1.4 et 2, et diminue le prix des services aux ménages au niveau auquel on estime qu'il se situe sur le marché noir. Dans la mesure où les services domestiques assurés dans le cadre du système de subventions remplacent simplement le travail réalisé sur le marché noir, la subvention tendra à être totalement financée par des augmentations des impôts sur le revenu et de la TVA. Elle pourrait être associée à une « prime à l'établissement » (voir ci-dessus) pour les personnes au chômage, de sorte que l'effet global serait d'inciter fortement les travailleurs peu qualifiés au chômage à établir leur propre société dans le secteur des services.

## Évaluation

Les données disponibles corroborent l'opinion selon laquelle l'avantage comparatif ne se modifie que progressivement et les secteurs qui se sont avérés performants durant une période assez longue le resteront à l'avenir. Ainsi, une stratégie visant à tirer parti des atouts existants et à établir un cadre général favorable pour les secteurs performants ne devrait pas seulement chercher à miser sur les secteurs d'avenir. Elle peut cependant, si elle n'est pas judicieusement mise en œuvre, aboutir à l'adoption de critères discutables sur le plan économique. La concentration sur les secteurs à l'exportation connaissant une croissance rapide ou à forte intensité de R-D – plutôt que sur les secteurs à l'exporta-

tion rentables – est significative à cet égard<sup>44</sup>. La performance globale du secteur des entreprises danoises peut, sur la base des critères structurels et des critères de performance décrits plus haut, être considérée comme assez favorable. Après une période de dégradation de la compétitivité dans les années 70, la plupart des secteurs industriels ont été en mesure de rétablir leur rentabilité grâce à un volume élevé d'investissement au niveau international. La forte augmentation annuelle de la productivité a permis aux industries considérées comme à faible intensité technologique de rester compétitives et de continuer à contribuer pour une large part à la valeur ajoutée industrielle. Le faible niveau des investissements de R-D industrielle par rapport aux autres pays a exclu les entreprises danoises de la participation à la production d'une série de produits de haute technologie où les débouchés connaissent une croissance rapide, mais rien n'indique nettement que ces activités auraient eu une rentabilité supérieure à la moyenne.

Le financement à des conditions favorables des petites et moyennes entreprises a amené à s'interroger sur le degré de dysfonctionnements du marché dans le traitement des nouvelles entreprises par les institutions financières. Si, par exemple, les taux d'intérêt élevés que les banques appliquent aux petites et moyennes entreprises reflètent une prime visant à couvrir de plus gros risques de faillite, les prêts publics assortis de conditions libérales et les autres subventions conduiront vraisemblablement à une mauvaise allocation des ressources. Les institutions financières estiment que c'est bien ce qui se passe et les comptes de résultats dans le secteur industriel pour les cinq dernières années montrent que les entreprises employant plus de 500 personnes enregistrent des profits nets (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui représentent près du double de ceux enregistrés par les petites et moyennes entreprises<sup>45</sup>. On peut aussi se demander si l'insuffisance apparente du capital-risque est due essentiellement à des failles du système financier ou bien à des failles du régime fiscal<sup>46</sup>. Dans un grand nombre de pays de l'OCDE, les investisseurs privés non institutionnels restent une source majeure de capital à risque. Au Danemark, la forte imposition marginale a découragé l'épargne des ménages et orienté cette épargne vers des investissements offrant des possibilités de déductions fiscales – notamment l'épargne dans les fonds de retraite<sup>47</sup>. Les régimes de retraite gérés au niveau individuel ne sont pas autorisés à investir dans les actions de sociétés non cotées, la caisse de retraite ATP n'y est autorisée que depuis peu, et la loi régissant les activités

bancaires au Danemark limite les investissements des banques en prises de participation<sup>48</sup>, autant de facteurs qui ont limité le capital-risque disponible pour les nouvelles entreprises. En outre, les investisseurs institutionnels autorisés à investir dans les actions de sociétés non cotées ne l'ont fait que dans une mesure limitée, découragés apparemment par les difficultés rencontrées pour se désengager. Encourager ces types d'agents financiers à participer au marché du capital-risque par le biais de filiales pourrait donc être un moyen de faire face au problème des taux marginaux élevés.

La question de savoir si le partenariat public dans des sociétés commerciales est intéressant a aussi donné lieu à controverse, même dans les cas où les autorités publiques possèdent des informations uniques. La politique visant à sous-traiter des travaux publics aux entreprises privées constitue de fait un moyen d'améliorer la relation entre le coût et la qualité et d'encourager l'activité du secteur privé. Les offres des collectivités locales ne devraient être acceptées que si elles sont présentées par l'intermédiaire de filiales fonctionnant dans des conditions de pleine concurrence (sauf dans le cas de marchés de très faible montant). Les plans visant à faciliter la politique d'achats publics en confiant les achats de l'ensemble du secteur public à un organisme centralisé ont été critiqués car ils désavantagent les petits fournisseurs et étendent le pouvoir de monopole de l'acheteur public.

Pour ce qui est du développement des services privés, la subvention initiale de 65 couronnes par heure s'est révélée insuffisante pour susciter une forte hausse de la demande puisque sur les cinq premiers mois de 1994 le montant des subventions versées pour l'achat de services aux ménages a été de 20 millions de couronnes seulement – 2 pour cent du plafond fixé pour l'année. Les sociétés existantes offrant des services équivalents aux entreprises appliquent généralement des tarifs allant de 160 à 170 couronnes de l'heure, TVA incluse. Les résultats des enquêtes indiquent qu'à ce tarif, la demande de services domestiques par les ménages sera assez limitée, car seulement 2 à 7 pour cent de l'ensemble des ménages sont prêts à payer 100 couronnes de l'heure (nettes des subventions)<sup>49</sup>, et c'est ce qu'ils devront payer car les tarifs actuels sur le marché noir sont de 50 à 60 couronnes de l'heure. Même après le relèvement de la subvention, portée à 85 couronnes en juin, seules les personnes au chômage établissant des sociétés dans le cadre du programme de « primes à l'établissement » de l'État peuvent concurrencer les tarifs pratiqués sur le marché noir.

## Conclusions

La faiblesse persistante de la demande intérieure qui caractérisait l'économie depuis 1987 a fait place à une vigoureuse expansion en 1993, la situation financière des ménages s'étant remise des déséquilibres de la forte croissance des années 80. Malgré la récession qui sévit chez les principaux partenaires commerciaux du Danemark et l'atonie correspondante de la demande d'exportation, le PIB a progressé de 1.2 pour cent sur l'ensemble de l'année. Cependant, la balance courante est restée largement excédentaire et l'inflation est tombée à son niveau le plus bas depuis des décennies, le Danemark enregistrant des taux de hausse des salaires et des prix bien inférieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE. L'aspect le plus négatif des récents résultats a été l'accroissement continu du chômage.

Avec le regain de confiance des consommateurs et des entreprises et en l'absence de contraintes liées aux ressources, les conditions d'une vigoureuse croissance à court terme semblent maintenant réunies. Le taux de croissance du PIB pourrait atteindre 4 pour cent en 1994. La demande contenue de biens de consommation durables et l'amélioration de la situation financière nette des ménages devraient se traduire par une baisse du taux d'épargne, qui amplifiera les effets sur les dépenses des ménages de l'augmentation des revenus réels due aux mesures fiscales. Ce facteur, s'ajoutant au redémarrage de la demande extérieure et à la diminution des taux d'intérêt internationaux, incitera sans doute les entreprises à accroître leurs capacités en investissant en machines et outillage. Comme la production augmente plus vite que la productivité, l'emploi semble devoir progresser pour la première fois depuis 1987, inversant la tendance à la hausse du chômage. Malgré cela, la lourdeur du marché du travail devrait suffire pour éviter l'apparition de pressions sur les prix, de sorte que l'inflation devrait demeurer faible au Danemark.

La situation générale exceptionnellement favorable qui prévaut en ce début de reprise est due, pour beaucoup, au maintien de conditions monétaires fermes, ces dernières années, dictées par l'engagement d'assurer la stabilité du taux de change à l'intérieur du mécanisme de change. Cet engagement a été mis à rude épreuve durant plusieurs épisodes de turbulences survenus sur les marchés des changes à la fin de 1992 et en 1993, à la suite desquels les autorités ont dû intervenir massivement afin de soutenir la couronne et relever temporairement les taux d'intérêt. Pour atteindre l'objectif de monnaie forte, il a fallu maintenir des taux à court terme plus élevés que ne le justifiait la récession au second semestre de 1992 et au premier semestre de 1993. En fin de compte, toutefois, la défense de la couronne et la prudence en matière de réduction des taux d'intérêt à la suite de l'élargissement de la bande d'intervention dans le mécanisme de change en août 1993 ont renforcé la crédibilité de l'engagement de lutte contre l'inflation, ce qui a permis un assouplissement de la politique monétaire parallèlement à la réduction des taux allemands. Le marché obligataire n'a pratiquement pas été affecté par les turbulences monétaires de 1992-93 ; les taux à long terme – dont l'incidence sur l'activité économique est beaucoup plus marquée que celle des taux courts – se sont régulièrement repliés jusqu'au début de 1994, ce qui a donné une forte impulsion à la croissance. Ces derniers temps, les rendements se sont raffermis un peu plus qu'à l'étranger, mais en règle générale, les conditions monétaires et du crédit ont soutenu l'activité bien que les taux d'intérêt réels demeurent relativement élevés.

Pendant ce temps, après une période d'assainissement des finances publiques, la politique budgétaire a soutenu quelque peu l'activité, les budgets de 1993 et plus encore de 1994 représentant un assouplissement momentané de l'orientation de l'action gouvernementale. Cette réorientation a été motivée par la déception liée à l'aggravation continue du chômage et il faut la placer dans le contexte d'un déficit budgétaire structurel relativement peu important. Toutefois, le moment choisi pour la mise en œuvre de ces mesures budgétaires pourrait susciter quelques préoccupations. Le nouveau gouvernement, entré en fonctions en janvier 1993, était politiquement tenu de conserver le budget déjà adopté, ce qui excluait toute action budgétaire en 1993. Néanmoins, après l'acceptation du traité de Maastricht lors du référendum de mai, on a estimé que les marchés financiers étaient suffisamment stables pour que l'on puisse annoncer les mesures budgétaires prévues pour 1994 dans le cadre d'une vaste réforme économique. Le

vote positif et la rapide adoption de ce train de mesures par le Parlement semblent avoir très vite raffermi la confiance des consommateurs et des entreprises, ce qui a contribué à stimuler la reprise. En conséquence, le gros de la relance sera concentré sur l'année 1994, alors que l'économie sera sans doute déjà en pleine expansion, bien que le taux de chômage ait encore légèrement augmenté au début du printemps. On prévoit de donner à la politique budgétaire une orientation modérément restrictive en 1995.

Sous l'effet de la détente des politiques budgétaire et monétaire, la demande pourrait croître plus vite que ne l'indiquent les prévisions. Le taux d'épargne des ménages risque de baisser plus brusquement que prévu en raison d'un regain d'optimisme et d'une amélioration de la liquidité due à l'assouplissement des conditions des prêts hypothécaires, bien que l'augmentation récente des taux à long terme ait réduit la probabilité d'un événement de ce type. De surcroît, s'il est vrai que les récentes mesures serviront à renforcer la demande globale en 1994, certaines des modifications apportées à la politique du marché du travail tendront à réduire le potentiel de production à court terme de l'économie. Les nouveaux dispositifs de congé payé temporaire, offerts tant aux personnes ayant un emploi qu'aux chômeurs, visent plusieurs objectifs, notamment l'amélioration de l'instruction de la population active, la rotation de la main-d'œuvre, et la possibilité, pour les parents, de passer plus de temps auprès de leurs enfants. Même si ces mesures semblent devoir réduire le chômage déclaré dans le court terme et pourraient écarter dans une certaine mesure la menace d'hystérèse, cela risque de se faire au prix d'une réduction de la disponibilité de ressources potentielles de main-d'œuvre. Ces dispositifs se révèlent déjà beaucoup plus populaires que les autorités ne le prévoyaient au départ. Si le chômage structurel a augmenté ces dernières années, comme certains indicateurs le laissent penser, les ressources pourraient être soumises à des pressions excessives au cours de l'année 1995.

Il y a plusieurs solutions pour parer à ce danger, notamment réduire l'ampleur du programme de congés payés et donner un tour plus restrictif à la politique budgétaire. Chacune de ces solutions semble avantageuse pour des raisons de politique structurelle. La réduction du programme de congés payés accroîtrait l'offre de main-d'œuvre, tandis qu'un nouveau resserrement budgétaire placerait les finances publiques sur un sentier plus propice à la réduction de la dette. Il est déjà prévu, on le sait, de donner un tour plus restrictif à la politique budgétaire en 1995, et conformément au programme de convergence qu'elles ont

récemment présenté à l'UE, les autorités danoises se sont engagées à supprimer le déficit du secteur public à moyen terme. Il paraît d'autant plus souhaitable d'opter pour l'action budgétaire que l'on se demande si l'on progressera suffisamment vers l'objectif plus ambitieux qui est d'éliminer, à long terme, la dette publique nette. Sur la base des hypothèses actuelles concernant la politique budgétaire à moyen terme, le budget structurel ne reviendra à l'équilibre que si le taux de chômage structurel ne dépasse pas l'estimation officielle de 8 à 9 pour cent. Une orientation plus restrictive de la politique budgétaire s'imposerait aussi en cas de signes de surchauffe, faute de quoi la charge de l'ajustement reviendrait de manière injustifiée à la politique monétaire.

La réduction des niveaux actuellement élevés de dépenses publiques ouvrirait aussi la voie à un allègement de la charge fiscale globale, ce qui atténuerait encore les distorsions liées à la nécessité d'assurer des rentrées de recettes publiques. A cet égard, le gouvernement danois s'est engagé à contenir le taux de croissance des dépenses publiques en dessous du taux de croissance du PIB, ce qui implique une réduction lente mais régulière de la charge fiscale globale. De plus, dans la limite des contraintes qu'impose le financement d'importantes dépenses publiques, l'actuel programme à long terme de réforme fiscale neutre sur le plan des recettes marque déjà un pas vers la correction des distorsions :

- le déplacement de l'assiette fiscale vers les polluants et les activités génératrices d'émissions devrait aussi réduire les inefficiences liées aux externalités négatives ;
- l'allègement des impôts marginaux sur le revenu salarial devrait également encourager la recherche d'emploi, et le traitement fiscal plus uniforme des différents types de revenu réduira l'arbitrage fiscal, inefficace sur le plan social.

Lorsque la réforme fiscale aura été menée à son terme en 1998, le taux marginal de l'impôt sur le revenu pour l'ouvrier moyen aura retrouvé un niveau proche de la moyenne de l'OCDE en 1992. Même à ce niveau, les coins fiscaux continueront de brider l'économie et sa capacité de création d'emplois.

Les modifications apportées récemment à la politique du marché du travail ont modifié le système à plusieurs égards. La possibilité de reconduire les droits à prestation prévus dans le cadre de mesures « passives » par la participation à des

programmes « actifs » a été supprimée. De plus, la décentralisation de la gestion des offres d'emploi et des programmes de formation permet de mieux répondre aux besoins individuels et régionaux. La priorité accrue donnée à la fourniture rapide d'une aide à la formation aux personnes risquant de connaître de très longues périodes de chômage et l'intensification des efforts visant à doter les chômeurs de longue durée de qualifications et à les familiariser avec le fonctionnement du marché du travail devraient contribuer à améliorer l'employabilité de ces groupes. Le transfert aux conseils locaux du marché du travail de la responsabilité des prises de décision opérationnelles devrait aller dans le même sens, mais il sera à cet égard essentiel que les autorités offrent des types de formation propres à réellement améliorer les perspectives d'emploi des participants. Malgré ces réformes, les taux de remplacement demeurent très élevés pour les bas salaires, le gouvernement danois n'étant pas disposé à accepter les conséquences sociales d'une réduction des prestations. De plus, la durée maximale des périodes d'aide « passive » et « active » réunies reste très longue et l'on peut arguer que les critères de disponibilité pour travailler et de volonté de travailler sont devenues plus difficiles à mettre en application. Bien qu'il soit encore trop tôt pour apprécier l'incidence des nouvelles mesures visant le marché du travail, ces modifications, notamment les dispositions en matière de congés payés, ne paraissent pas avoir été suffisantes pour ouvrir la voie à une réduction substantielle du chômage structurel.

S'il est possible que de nouvelles réformes de la politique du marché du travail soient nécessaires pour assurer des progrès durables dans la lutte contre le chômage, la vigueur et le dynamisme du secteur des entreprises sont aussi une condition préalable nécessaire pour maximiser la croissance du revenu et de l'emploi. A cet égard, les résultats d'observation rapportés dans l'Étude semblent révéler une assez grande efficacité des entreprises danoises du point de vue de la canalisation des ressources vers les activités relativement rentables. Les taux de croissance de la productivité des facteurs ont soutenu la comparaison avec ceux des pays voisins ; des activités manufacturières à fortes économies d'échelle se sont développées malgré la petite taille du marché national ; et la prépondérance des produits à fortes économies de gamme dans l'industrie laisse entrevoir une capacité de mettre à profit les possibilités qui s'offrent sur les marchés à créneaux spécialisés. S'il est vrai qu'une part disproportionnée des produits danois est généralement écoulee sur des marchés à croissance relativement lente, l'adoption

de technologies modernes et les économies de coûts qui en ont résulté ont permis de dégager des profits appréciables.

Ces bons résultats s'inscrivent sur toile de fond d'une politique économique non interventionniste, où les forces du marché jouent le rôle principal de l'affectation des ressources dans le secteur privé. L'aide à l'industrie a été minime en comparaison des autres pays européens de l'OCDE, les pouvoirs publics ne subventionnant généralement pas les branches d'activité en déclin pour éviter leur disparition et ne prenant pas d'initiatives en vue de développer des industries supposées «d'avenir». Même si les réglementations publiques ont limité la concurrence dans certains segments du secteur des services, la politique de la concurrence a visé à empêcher les agents privés d'ériger des obstacles trop élevés à l'entrée. Un ferme attachement à un système commercial ouvert a aussi assujéti les producteurs nationaux à la discipline de la concurrence internationale.

L'aide traditionnelle de l'État à l'industrie a été concentrée sur les domaines où des défaillances du marché peuvent se produire, tels que la R-D et l'assurance des exportations. L'aide publique à la R-D générique semble de fait nécessaire étant donné que les problèmes d'affectation des ressources sont susceptibles de réduire artificiellement les incitations à la R-D pour les différentes entreprises. Il faut néanmoins veiller à ce que les aides publiques soient canalisées vers les «véritables» activités de R-D générique. Les aides accordées à des projets plus précis risquent de conduire à des pertes sèches pour l'économie, le financement public remplaçant les capitaux privés sans aucun effet sur l'effort global de R-D. L'aide publique sous forme de garanties de crédits à l'exportation peut aussi être justifiée par un dysfonctionnement du marché, aussi longtemps que les dispositifs existants se borneront à pallier l'absence d'assurance privée.

Malgré d'assez bons résultats dans le secteur des entreprises, la politique à l'égard de l'industrie a pris récemment une orientation plus activiste. Des bastions nationaux ont été identifiés, vers lesquels seront dirigées davantage de ressources publiques, en vue de renforcer le cadre dans lequel opèrent les entreprises. La création et l'expansion de petites entreprises, qui se heurtent au manque d'esprit d'entreprise et de capitaux, seront facilitées par un accès plus aisé aux marchés boursiers. Le développement de produits est aussi encouragé par l'établissement, par les pouvoirs publics, de normes spécifiques en matière de marchés publics, tandis que la coopération entre organismes publics et privés, notamment sous forme de participation conjointe dans le capital des entreprises,

améliorera sans doute les possibilités d'exportation pour le secteur des services dans des domaines où les autorités publiques ont accumulé des compétences.

Cette nouvelle orientation plus activiste doit être évaluée selon deux critères : l'existence de défaillances du marché et la capacité des autorités d'y remédier. A ces égards, la stratégie qui consiste à identifier les bastions nationaux implique manifestement un certain degré d'intervention des pouvoirs publics dans des activités où, par définition, le marché est fort bien parvenu à déterminer l'avantage comparatif du Danemark. L'absence d'une politique de promotion des industries de haute technologie au Danemark, par exemple, a probablement joué un rôle dans les taux de rendement relativement élevés enregistrés dans les domaines où l'industrie se spécialise maintenant. Les bastions actuels se sont développés d'eux-mêmes et l'on doute qu'une politique conduite à l'égard de tels secteurs ait des effets bénéfiques. De manière générale, le traitement préférentiel de certaines activités, qu'elles soient « établies » ou nouvelles, comporte un risque de mauvaise affectation des ressources.

Il n'existe guère de signes révélant l'existence d'imperfections importantes du marché des capitaux de nature à justifier le subventionnement du financement des petites et moyennes entreprises. Cette pratique n'est donc pas très répandue au Danemark et ne devrait pas se généraliser. Les primes élevées de taux d'intérêt appliquées à ce type d'emprunteurs reflètent tout autant des risques importants de défaut de paiement qu'une aversion excessive des prêteurs pour le risque. En revanche, l'absence d'un marché du capital-risque qui fonctionne de manière satisfaisante est peut-être imputable à des contre-incitations dues au poids élevé des impôts, et aux contraintes imposées aux institutions financières dans le domaine de l'investissement dans des entreprises non cotées en bourse. Dans ce contexte, l'assouplissement prévu des restrictions aux placements devrait accroître la disponibilité de capital-risque. De possibles imperfections du marché, telles qu'un manque de symétrie de l'information entre les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux, pourraient quand même justifier des aides publiques sur le marché du capital-risque, mais on devra très soigneusement peser la nécessité de cette intervention.

Une coopération plus étroite entre le secteur public et le secteur privé risque aussi de fausser la concurrence sur le marché des produits. Le fait de tester l'efficacité des activités de services publics par rapport à leur coût en autorisant des offres de producteurs privés a étendu le domaine de la discipline du marché,

d'où une baisse des coûts et une meilleure affectation des ressources dans l'économie. Le champ d'application du processus d'appel d'offres devrait être élargi car il existe de grandes possibilités de sous-traiter la prestation de services – en particulier dans le domaine des services sociaux, où les coûts d'entrée sont peu élevés – au secteur privé. De cette façon, aussi, le secteur privé peut accéder à des marchés, nationaux et étrangers, avec un important potentiel d'expansion de l'emploi. A cette fin, l'adjudication des marchés doit être soumise à des règles transparentes assurant une participation aussi large que possible, tandis que les producteurs du secteur public doivent être assujettis aux mêmes procédures de contrôle et aux mêmes pénalités financières en cas de comportement anticoncurrentiel que leurs homologues du secteur privé. Le recours aux marchés publics pour encourager le développement de produits dans certains domaines semblerait militer contre cette ouverture dans la mesure où des normes spécifiques de produits pourraient à la fois limiter le nombre de fournisseurs potentiels et étendre les critères d'adjudication au-delà de pures considérations de coût/avantage. Il n'est pas davantage certain que les expériences faites dans le secteur public avec de nouveaux produits permettront d'identifier des biens et services susceptibles de devenir commercialement viables. Les coentreprises entre collectivités locales et entreprises privées impliquent des risques encore plus grands de concurrence insuffisante entre producteurs publics et privés, et il faudrait par conséquent mettre en balance les inefficiences et les gains potentiels de synergie.

En résumé, débarrassée de la plupart des déséquilibres apparus dans les années 80, l'économie danoise semble au seuil d'une période d'expansion, fondée sur la stabilité de la monnaie et du taux de change, des finances publiques relativement saines et un climat des affaires favorable. L'aspect le moins satisfaisant est le taux élevé de chômage structurel, qui ne paraît guère devoir sensiblement reculer avec les politiques actuelles. Le principal danger est que, en adoptant de nouvelles initiatives afin de relever le défi du chômage, des mesures puissent être prises qui remettent en cause les perspectives de croissance durable, le danger le plus immédiat étant le retour de l'alternance de phases de relance et de freinage de l'économie. Les autorités danoises ont déjà décidé de donner un tour modérément restrictif à la politique budgétaire en 1995, mais une rigueur accrue s'imposerait en cas de signes de surchauffe. Il est en outre essentiel que la réorientation de la politique à l'égard du secteur des entreprises, actuellement en cours, s'appuie sur les initiatives de politique structurelle prises ces dernières

années afin de renforcer la concurrence, pour que les énergies du secteur des entreprises ne soient pas détournées vers des activités de recherche de rente. Cela renforcerait ainsi les perspectives de croissance potentielle qui, tant que l'on pourra écarter ces dangers, paraissent assez prometteuses.

## Notes

1. Voir par exemple A.M. Christensen, 1987, *Indkomst, Formue og Privatforbrug*, Document de travail, Banque centrale du Danemark.
2. L'augmentation du taux conjugué au bas de l'échelle des salaires, sous l'effet de l'introduction de la cotisation salariale aux fonds du marché du travail, n'aura vraisemblablement guère d'effet car très peu de travailleurs seront touchés.
3. Chaque chômeur a droit à deux propositions de participation à des programmes actifs.
4. La durée maximum totale des droits à l'assurance-chômage et de participation à des programmes a été fixée à sept années (neuf années si les périodes de congés sont prises en compte). Au cours des quatre premières années (première sous-période), le chômeur a le droit et le devoir de participer à un programme actif pendant une année, programme qui doit commencer au plus tard deux années après la date du début du chômage. Au cours de la période restante (deuxième sous-période), l'objectif est de maintenir le chômeur dans des programmes « actifs » afin d'éviter la marginalisation. Pour identifier les groupes à risques et mieux adapter les programmes aux besoins individuels, le bureau du travail doit préparer un plan d'action pour chaque individu sans travail depuis plus de trois mois.
5. Les compléments versés par les collectivités locales peuvent atteindre 35 000 couronnes danoises mais ne peuvent représenter plus de 80 pour cent du salaire antérieur.
6. Dans le cas des congés pour formation, le taux d'indemnisation est de 100 pour cent des prestations maximales d'assurance chômage jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1995.
7. La méthode utilisée pour calculer la production potentielle est décrite en annexe II.
8. L'écart de production peut se décomposer comme suit :
  - 1) écart entre la production effective et la production normale, celle-ci étant déterminée au moyen d'une fonction de production prenant en compte les ressources effectivement utilisées ;
  - 2) écart entre la production normale et la production potentielle, qui dépend à son tour de l'écart entre le chômage effectif et le NAWRU. Dans ce cadre, la production effective peut dépasser la production potentielle en présence d'un fort chômage conjoncturel s'il existe un important écart positif entre la production effective et la production normale.
9. On entend par secteur des entreprises le secteur privé moins l'agriculture, la pêche et les industries extractives.
10. Oxelheim et Gärtner (1993).
11. Ministère de la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises (1993).
12. Même si le taux d'établissement au Danemark est assez faible, il n'est pas évident que cela affecte la création d'emplois. Davis *et al.* (1993) avancent, sur la base de diverses études

empiriques, qu'une fois opérées les corrections pour tenir compte des modifications de la taille des entreprises au fil du temps, rien ne permet d'affirmer que les nouveaux emplois sont créés essentiellement dans les nouvelles petites entreprises.

13. 28 pour cent des investissements réalisés à l'étranger durant la période 1983-92 intéressaient le secteur financier; 24 pour cent des investissements en provenance de l'étranger concernaient le commerce et les services.
14. Les définitions utilisées pour classer les branches d'activité en fonction des processus de production, structure du marché et niveau technologique sont énumérées dans l'annexe I.
15. Pour une discussion de la méthode de classification, voir Martins (1993).
16. Sur la base d'études empiriques récentes, Schmalensee et Willig (1989) se prononcent contre une relation entre la taille et les dépenses de R-D.
17. Les données pour 1989 – qui sont corroborées par les résultats obtenus plus tôt dans les années 80 – font apparaître les coûts de R-D suivants (millions de dollars des États-Unis par demande de brevet).

	Danemark	OCDE
Produits alimentaires et boissons	3.4	4.0
Produits chimiques	1.7	1.6
Machines et matériel non électrique	2.3	3.1
Matériel électrique et électronique	1.8	1.7

Source : Office européen des brevets.

Les constatations de Grilliches (1994) doivent cependant inciter à une certaine prudence dans l'interprétation des données relatives aux brevets.

18. Cette conclusion est corroborée par la Commission des Communautés européennes (1990) qui – au moyen d'une régression des taux de couverture des exportations par rapport à des indicateurs d'économies d'échelle et d'intensités de capital, main-d'œuvre et R-D – conclut que les secteurs d'activité danois ont un avantage comparatif dans la production à forte intensité de capital.
19. Cela peut être dû à la fois au fait que la fixation des prix des facteurs de production est assujettie dans une large mesure aux réglementations communautaires et à la structure du capital qui, dans le cas de la transformation de la viande et des produits laitiers, est dominée par les fournisseurs d'intrants.
20. Par exemple, d'aucuns se sont récemment inquiétés de l'excès de réglementation et des politiques de fixation des prix dans le secteur pharmaceutique.
21. Pour accroître la transparence dans le domaine de la politique d'aide à l'industrie, le financement des programmes a récemment été ajusté, la plupart des mesures restantes, y compris les déductions fiscales en faveur de certaines activités et les prêts à des conditions de faveur ayant été remplacées par des dépenses gouvernementales directes.
22. Deux comtés isolés géographiquement sont admis à bénéficier de l'aide de la CE aux régions en déclin économique. Les autres mesures concernent le chômage (objectif 3 et 4) et l'ajustement des structures agricoles (objectif 5a), et ne sont pas directement liées au secteur des entreprises. En outre, le soutien au titre des divers programmes est accordé en faveur

d'initiatives locales dans les régions agricoles, d'innovations technologiques dans les régions industrielles en déclin, de la coopération dans les régions frontalières et de l'ajustement dans les régions frappées par la fermeture des chantiers navals.

23. 2 000 à 2 500 entreprises seraient, d'après les estimations, rattachées à ces réseaux. Un grand nombre d'entre elles sont toutefois actives dans le secteur des exportations et de la commercialisation plutôt que dans celui de la R-D et de la diffusion de technologie.
24. Par crédits « peu risqués » on entend généralement les créances à court terme sur les pays de l'OCDE.
25. Une notable exception est la préférence accordée occasionnellement par les pouvoirs publics au matériel ferroviaire fabriqué dans le pays.
26. De fait, lorsqu'au milieu des années 80, Christian Rovsing A/S, le principal acteur dans l'industrie informatique et micro-électronique danoise, a été confronté à la nécessité d'une restructuration financière, les pouvoirs publics ont préféré laisser les concurrents étrangers reprendre la majeure partie de la société plutôt que d'y injecter des fonds publics.
27. Jusqu'à la fin de 1993, les subventions à la construction navale revêtaient surtout la forme d'obligations indexées assorties d'un taux d'intérêt maximum garanti par l'État. En outre, les particuliers se portant acquéreurs de navires en co-propriété, pouvaient obtenir un traitement fiscal relativement généreux. A compter de 1994, l'ancien système a été remplacé par une subvention générale de 9 pour cent des coûts de financement des nouveaux navires – soit le plafond fixé pour le niveau des aides par les réglementations de la CE. Le nouveau programme vise également une plus grande simplicité et transparence et, d'après les estimations des autorités, il augmentera le niveau total des subventions de moins de 1 point par rapport aux années récentes. Cependant, les nouvelles commandes passées aux chantiers navals danois ont fait un bond en avant à la fin de 1993, ce qui donne à penser que l'élément de subvention de l'ancien système était érodé par la baisse des taux d'intérêt et d'inflation.
28. La part de l'activité totale du secteur de la construction en 1992 motivée essentiellement par l'aide publique s'établit comme suit selon les estimations :

---

Rénovation des logements en zone urbaine	2.6 milliards de couronnes
Subvention aux travaux de réparation et d'entretien	5.0 milliards de couronnes
Nouveaux logements subventionnés*	11.7 milliards de couronnes
<b>Total</b>	<b>20.3 milliards de couronnes</b>

---

\* Part des logements subventionnés dans le total des mises en chantier multipliée par les investissements dans les nouveaux logements.

---

29. Kommunernes Landsforening (1992a).
30. Hall (1993) et Cockburn et Grilliches (1988), sur la base de données sectorielles pour des industries aux États-Unis, signalent une rentabilité sociale des investissements de R-D bien supérieure dans les secteurs performants.
31. Ce ministère a été fusionné avec le ministère de l'Industrie au début de 1994. L'orientation générale de la politique n'a toutefois pas été affectée.

32. Ministère de la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises (1993). Ce rapport décrit une série de mesures actuellement mises en œuvre ainsi que les stratégies envisagées à long terme.
33. Les « bastions » sont reliés en théorie aux « grappes » traitées en détail par Porter (1990).
34. Le ministère de la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises (1993) énumère comme huitième domaine d'activité « les services aux entreprises », dont on ne tiendra pas compte ici par souci d'homogénéité.
35. L'utilisation des salaires relatifs peut poser un problème, car elle défavorise les secteurs où les travailleurs peu qualifiés représentent une forte proportion de la main-d'œuvre ou bien les sociétés situées en dehors des grandes villes.
36. Cette étude corrobore les conclusions de Kjølbj et Larsen (1992) qui, en utilisant des indices de spécialisation de la production et du commerce extérieur, arrivent à peu près aux mêmes résultats.
37. Pour un examen, voir Maskell (1992) et Mandag Morgen (1993b).
38. D'après certaines données récentes, les entreprises petites et nouvelles sont soumises par les banques à des taux de prêt de 1 à 2 points au-dessus des taux normaux.
39. L'importance globale des programmes de prêts bonifiés reste cependant limitée. En 1993, les prêts de ce type ont représenté quelque 400 millions de couronnes danoises – moins de 0.05 pour cent du PIB.
40. Porter (1990) cite comme exemple de ces politiques d'achats publics la décision prise par le gouvernement danois dans les années 50 de fournir gratuitement des prothèses auditives à toutes les personnes souffrant de troubles de l'audition. Cette initiative est considérée comme l'une des principales raisons de la domination actuelle du Danemark dans la production de divers types d'appareils médicaux.
41. On trouvera une description détaillée dans Den Kommunale Højskole i Danmark and Kommunernes Landsforening (1994).
42. Les services danois de protection sociale tendent, toutefois, à être comparativement assez onéreux pour le public, ce qui pourrait limiter le marché prospectif.
43. Comme exemple de possibilités futures de commercialisation, on peut citer le cas des hôpitaux. Seulement environ la moitié du personnel s'acquitte de fonctions médicales de base. Un grand nombre d'activités auxiliaires, comme la restauration, le nettoyage, l'administration et les transports peuvent être réalisées par des entreprises privées. Les incitations à innover dans ces activités seront ainsi améliorées. L'idée est que les entreprises privées assurent des prestations globales dans des domaines spécifiques comme « le nettoyage et la désinfection ». Une entreprise responsable de l'ensemble de ce domaine trouvera vraisemblablement de nouveaux moyens de coordonner et d'organiser les différentes fonctions. Cela conduira sans doute à des réductions de coût et à des améliorations de la qualité, encore que celles-ci puissent être difficiles à établir.
44. Ce risque est toutefois reconnu par le ministère pour la Coordination des Politiques à l'Égard des Entreprises (1993).
45. Cela est dû essentiellement toutefois au montant plus élevé des gains financiers bruts des grandes entreprises.
46. L'imposition relativement élevée des actifs financiers peut décourager les entrepreneurs d'introduire leur entreprise sur le marché boursier, car cela se traduit généralement par une augmentation du patrimoine personnel évalué.

47. Une autre forme d'épargne des ménages qui a bénéficié d'un traitement préférentiel est l'achat de logements occupés par leur propriétaire.
48. Les banques ne peuvent pas exercer d'influence dominante sur des sociétés qui n'ont pas de lien avec le secteur financier, sauf de manière temporaire dans le cadre d'opération de restructuration.
49. Industriministeriet (1994).

## Bibliographie

- Amtsrådsforeningen (1993), *Erhvervsfremme. Amternes organisering, funktioner og udgifter på området.*
- Baily, M.N. (1993), «Competition, Regulation and Efficiency in Service Industries», *Brookings Papers : Microeconomics 2*, 1993.
- Bechgaard, B., L.B. Kofoed et H.S. Mortensen (1993), *Evaluering af EF-programmerne RENAVAL og Mål 2 i Nordjylland.*
- Boligministeriet (1993), *Bygge- og boligpolitisk oversigt 1992-1993.*
- Christiansen, P.M. (1992), «Statslig erhvervsfremme – struktur, beslutninger, koordination», *Notat fra Industri- og Handelsstyrelsen*, décembre 1992.
- Cockburn, I. et Z. Griliches (1988), «Industry Effects and Appropriability Measures in the Stock Market's Valuation of R&D and Patents», *American Economic Review 78*, mai.
- Commission des Communautés européennes (1990), «The impact of the internal market by industrial sector : the challenge for the Member States», *European Economy – Social Europe*, édition spéciale 1990.
- Commission des Communautés européennes (1992), *Third Survey on State Aids in the European Community in the Manufacturing and Certain Other Sectors.*
- Commission des Communautés européennes (1993a), «The economic and financial situation in Denmark», *European Economy*, n° 6, 1993.
- Commission des Communautés européennes (1993b), «The European Community as a world trade partner», *European Economy*, n° 52, 1993.
- Dalum, B. et G. Villumsen (1993), *Internal Specialisation and Trade Growth.*
- Danmarks Nationalbank (1993). *Statens låntagning og gld.*
- Dansk Industri (1993), *Erhvervsfremme for teknologi, produkter, markeder.*
- Davis, S.J., J. Haltiwanger et S. Schuh (1993), «Small Business and Job Creation : Dissecting the Myth and Reassessing the Facts», National Bureau of Economic Research, *Document de travail* n° 4492.
- De af Folketinget Valgte Statsrevisorer (1991), *Beretning om EFs strukturfonde, II. Fondenets aktiviteter.*
- Det Økonomiske Råd (1987), *Dansk Økonomi*, maj 1987.
- Erhvervsfremmestyrelsen (1993a), *Medico/Sundhed – en erhvervsøkonomisk analyse.*
- Erhvervsfremmestyrelsen (1993b), *Turisme/Fritid – en erhvervsøkonomisk analyse.*
- Erhvervsfremmestyrelsen (1993c), *Transport/Kommunikation – en erhvervsøkonomisk analyse.*

- Erhvervsfremmestyrelsen (1993d), *Fødevarer – en erhvervsøkonomisk analyse*.
- Erhvervsfremmestyrelsen (1993e), *Bygge/bolig – en erhvervsøkonomisk analyse*.
- Erhvervsfremmestyrelsen (1994a), *Forbrugsgoder – en erhvervsøkonomisk analyse*.
- European Free Trade Association (1993), *Patterns of Production and Trade in the New Europe*, Genève.
- Finansministeriet (ministère des Finances) (1992), *Finansredegørelse 92*.
- Finansministeriet (ministère des Finances) (1993), *Finansredegørelse 93*.
- Finansministeriet (1994), *Grønne afgifter og erhvervene*.
- Ford, R. et W. Suyker (1990), «Les aides à l'industrie dans les économies de l'OCDE», *OECD Economic Studies*, n° 15.
- Forsknings- og Teknologiministeriet (1993a), *Forsknings- og Teknologipolitik 93*.
- Forsknings- og Teknologiministeriet (1993b), *Danish Research in Figures*.
- Gouvernement danois (1993), *Ny kurs mod bedre tider*
- Grilliches, Z. (1994), «Productivity, R&D and the Data Constraint», *The American Economic Review*, mars 1994.
- Hall, B.H. (1993), «Industrial Research During the 1980s : Did the Rate of Return Fall?», *Brookings Papers: Microeconomics 2*, 1993.
- Heum, P., P. Ylä-Anttila, P. Braunerhjelm et S. Thomsen (1993), «Firm Dynamics in a Nordic Perspective : large corporations and industrial transformation», *Working Paper n° 401 from The Industrial Institute for Economic and Social Research*.
- Industriministeriet (1993a), *Redegørelse til Folketingets Erhvervsudvalg om kommuners og amtskommuners samarbejde med aktieselskaber m.v.*
- Industriministeriet (1993b), *Notat fra arbejdsgruppen vedrørende pengeinstitutternes rolle i forbindelsen med finansiering mv. af nye og mindre virksomheder*.
- Industriministeriet (1994), *Service til private husholdninger. Vækst i forbrugsserviceerhvervene i Danmark*.
- Jacquemin, A. et A. Sapir (dir. pub.) (1989), *The European Internal Market : Trade and Competition*, New York.
- Kjølby, B. et L. Larsen (1992), «Dansk industris konkurrenceevne», *Samfundsøkonomen*, 1992 : 7.
- Kommunernes Landsforening (1992a), *UDBUD – Stigende interesse og klar effekt*.
- Kommunernes Landsforening (1992b), *Kommunernes erhvervs politik. Kompetence, samvirke og ansvar*.
- Mandag Morgen (1993a), *Hvad skal Danmark leve af?*, parties 1 et 2.
- Mandag Morgen (1993b), *Barrierer for ny industriel vækst*.
- Martins, J.O. (1993), *Market Structure, International Trade and Relative Wages*, *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 134.
- Maskell, P. (1992), *Nyetableringer i industrien – og industristrukturens udvikling*, Copenhague.
- Ministeriet for erhvervs politisk samordning (Ministry for Business Policy Co-ordination) (1993), *Erhvervsredegørelse 1993*.
- Nellemann A/S (1993), *Evaluering af EF-programmerne på Lolland*.
- OECD (1987), *Ajustement structurel et performance de l'économie*.
- OECD (1989), *Économies en transition – L'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE*.

- OECD (1991), *L'imposition des bénéfiques dans une économie globale*.
- OECD (1992a), *Politiques d'aide à l'industrie dans les pays de l'OCDE 1986-1989*.
- OECD (1992b), *Dépenses de R-D du secteur des entreprises dans les pays de l'OCDE. Données au niveau détaillé des branches industrielles de 1973 à 1990*.
- OECD (1993a), *Politiques industrielles dans les pays de l'OCDE. 1993 : tour d'horizon annuel*.
- OECD (1993b), *Annuaire des statistiques d'investissement direct international*.
- OECD (1993c), *OCDE, Études économiques – Danemark*.
- Oxelheim, L. et R. Gärtner (1993), «Small Country Manufacturing Industries in Transition – the Case of the Nordic Region», *Document de travail n° 394*, Industriens Utredningsinstitut, Stockholm.
- Porter, M.E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, Londres.
- Schmalensee, R. et R.D. Willig (dir. pub.) (1989), *Handbook of Industrial Organisation*, Amsterdam.
- Sundram, F. et M. Dam (1994), *Nye erhvervspolitiske perspektiver – rammer, konkurrenceevne, teori og praksis*, Institut d'économie, École de commerce de Copenhague.
- Sørensen, P.B. (1993), «Beskatning, hjemmeproduktion, markedsproduktion og velfærd», *Working Paper n° 6-93*, Institute of Economics, Copenhagen Business School.
- Tyson, L.D. (1992), *Who's Bashing Whom? Trade Conflict in High-Technology Industries*, Washington DC.

Annexe I

Données supplémentaires relatives au chapitre I

Tableau A.1. Taux de chômage relevés par différentes caisses d'assurance chômage

	Nombre de personnes assurées 1991	Taux de chômage		
		1991	1992 <sup>1</sup>	1993 <sup>1</sup>
Travailleurs indépendants	122 211	5.7	4.9	5.3
Universitaires	34 442	9.5	10.1	10.0
Fonctionnaires, etc.	128 909	7.7	7.9	8.1
Agents commerciaux et employés de bureau	290 274	12.9	14.1	15.2
Maçons	10 254	25.2	24.7	25.5
Peintres	9 636	14.0	15.9	17.7
Ouvriers métallurgistes	109 898	8.8	10.1	13.2
Travailleurs spécialisés <sup>2</sup>	282 080	19.9	20.5	22.7
Travailleurs de sexe féminin <sup>2</sup>	86 850	21.4	22.2	23.3
Ouvriers du textile	20 583	20.0	20.4	25.2
Plombiers, etc.	7 342	15.4	16.5	18.3
Graphistes	22 448	12.6	14.5	16.8
Travailleurs de l'industrie alimentaire	38 449	11.9	12.9	13.6
Travailleurs de l'industrie du bois	15 969	14.4	14.9	17.2
Menuisiers et charpentiers	36 925	15.7	16.4	18.0
Employés de la restauration et des brasseries	23 083	22.5	23.8	25.8
Ingénieurs	39 949	7.3	8.4	9.5
Gardiens, etc.	27 525	10.3	11.0	12.1

1. Moyenne des taux de chômage trimestriels.

2. Principalement il s'agit de travailleurs non spécialisés.

Source : Danmarks Statistik, *Statistisk Årbog 1992*; Danmarks Statistik, *Statistiske Efterretninger, Arbejdsmarked* (différents numéros).

## Annexe II

### Production potentielle : méthode d'estimation

1. Les estimations de la production potentielle utilisées pour calculer les écarts par rapport à la production réelle, analysés au chapitre III, sont obtenues par une simple fonction de production de type Cobb-Douglas à rendements constants, dans laquelle le progrès technique a pour effet d'économiser de la main-d'œuvre :

$$y = a \cdot (n + e) + (1 - a) \cdot k$$

où :

$y$  = valeur ajoutée du secteur privé à prix constants (sous forme logarithmique)

$n$  = emploi dans le secteur des entreprises (sous forme logarithmique)

$k$  = stock de capital (sous forme logarithmique)

$e$  = indice de l'efficacité « effective » de la main-d'œuvre (sous forme logarithmique)

$a$  = paramètre de la part de travail

En attribuant à l'efficacité de travail sa valeur tendancielle,  $e^*$ , et à l'emploi du secteur privé sa valeur potentielle,  $n^*$ , on obtient la production potentielle estimée,  $y^*$ . Les données utilisées pour le calcul sont extraites de la base de données analytiques du Département des affaires économiques.

2. L'indice de l'efficacité tendancielle de la main-d'œuvre est calculé à partir d'une mesure brute de l'efficacité de main-d'œuvre qui, pour un paramètre donné de la part de travail – correspondant à la moyenne de l'échantillon –, s'écrit comme suit :

$$e = (y - (1 - a) \cdot k - a \cdot n) / a$$

Pour corriger cet indice brut des variations conjoncturelles et des variations erratiques de la productivité ainsi que de l'intensité d'utilisation des facteurs, on a utilisé le filtre de Hodrick-Prescott pour lisser la série. On considère que la série ainsi obtenue représente l'efficacité tendancielle de la main-d'œuvre,  $e^*$ .

3. L'emploi potentiel du secteur privé est obtenu par la différence entre la population active effective totale potentielle, c'est-à-dire la population active effective corrigée du chômage structurel, et l'emploi public :

$$N^* = (1 - U^*) \cdot LF - EG$$

où :

$N^*$  = emploi potentiel dans le secteur des entreprises

$U^*$  = NAWRU

$LF$  = population active

$EG$  = emploi public effectif

Le NAWRU est obtenu par interpolation linéaire des données relevées sur différentes années consécutives concernant les modifications de la hausse des salaires et du chômage. Ainsi, une décélération des salaires de l'ordre de 2 points de pourcentage pour un taux de chômage de 7.7 pour cent suivie par une accélération des salaires de 0.5 point de pourcentage pour un taux de chômage de 7.1 pour cent donne un NAWRU « brut » de 7.2 pour cent. Pour lisser cette série, on utilise le filtre Hodrick- Prescott.

### *Annexe III*

## **Dette du secteur public**

L'ampleur de la dette du secteur public danois retient de plus en plus l'attention, pour la double raison que les déficits du secteur public sont actuellement relativement importants et que l'on s'inquiète de la capacité de satisfaire aux critères de convergence de l'Union monétaire européenne (UME). Il n'est cependant pas simple d'évaluer la dette financière brute et les actifs financiers du secteur public, et la tâche devient encore plus complexe lorsque l'on cherche à prendre en compte les niveaux futurs de revenu et de paiements qu'implique la législation en vigueur. On trouvera ci-après les différentes estimations de la dette autour desquelles tourne actuellement le débat<sup>1</sup>.

### **Dette brute**

Les estimations de la charge globale de la dette publique brute (c'est-à-dire la dette en pourcentage du PIB) en 1992 varient entre 49 et 73 pour cent (tableau A2). Le chiffre le plus élevé est celui de la dette des administrations publiques telle qu'elle apparaît dans les comptes financiers, et qui comprend la dette publique imputable aux sociétés à capitaux publics.

La définition de la dette utilisée pour les critères de convergence de l'UME<sup>2</sup> se réfère à la dette brute du secteur consolidé des administrations publiques. Les opérations de crédit intervenant entre les autorités publiques sont ainsi consolidées par exemple les avoirs de fonds d'État détenus par la Caisse sociale de retraite (organisme totalement public) et par les collectivités locales, et l'on soustrait la dette du secteur public liée aux activités des sociétés à capitaux publics. De plus, certains engagements à court terme vis-à-vis du public, tels que des crédits commerciaux, sont exclus. La situation de la dette brute en 1992 sur la base de cette définition généralement appliquée apparaît au tableau A2 (version 1).

Une seconde version, préférée par les autorités danoises, soustrait les actifs liquides de l'administration centrale de la dette brute. Cette version (version 2 au tableau A2) tient ainsi compte de la position financière du gouvernement auprès de la banque centrale et des actifs liquides autres que les fonds d'État, détenus par la Caisse sociale de retraite. L'écart entre les deux définitions différentes de l'UME équivalait à 14 pour cent du PIB en 1992.

**Tableau A.2. Dette brute du secteur public, 1992**  
Milliards de couronnes danoises

	Administrations publiques	Définition de l'UME	
		Version 1	Version 2
Administration centrale :			
Dette intérieure	554	516 <sup>1</sup>	516 <sup>1</sup>
Dette extérieure	105	105	105
Auprès de la banque centrale			-31
Caisse sociale de pension :			
Fonds d'État	-44	-44	-44
Autres actifs			-89
Collectivités locales	82	82	82
Dette des entreprises publiques		-53	-53
Consolidation <sup>2</sup>	-72	-72	-72
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>534</b>	<b>414</b>
<b>Total (en pourcentage du PIB)</b>	<b>73.2</b>	<b>62.5</b>	<b>48.5</b>

1. Non compris les engagements des autorités fiscales et des acquéreurs publics vis-à-vis du public.

2. Autres que les obligations d'État détenues par le Fonds Social de pensions.

Source : Danmarks Nationalbank (1993); Finansministeriet (1993); données communiqués par le ministère des Affaires économiques.

**Tableau A.3. Dette nette du secteur public**

Milliards de couronnes danoises

	Administrations publiques, 1992	Administrations publiques, modifiée <sup>1</sup> , 1991
<b>Administration centrale :</b>		
Dette intérieure	516	433
Dette extérieure	105	90
Auprès de la banque centrale	-31	-12
Prêts au public		-33
Caisse sociale de pension	-133	-105
<b>Collectivités locales :</b>		
Dette totale	82	
<i>dont :</i>		
Dette à long terme		31
Titres liquides	-11	-18
Consolidation <sup>2</sup>	-72	
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>386</b>
<b>Total (pourcentage du PIB)</b>	<b>53.4</b>	<b>46.7</b>

1. Selon le Finansministeriet (1993). Les données sont fondées sur les définitions de la comptabilité nationale.

2. Autre que les obligations d'État détenues par le Fonds social de pensions.

Source : Danmarks Nationalbank (1993); Finansministeriet (1993); données communiquées par le ministère des Affaires économiques.

## **Dette nette**

La définition officielle de la dette nette des administrations publiques est proche de la version 2 des chiffres de la dette brute de l'UME mentionnée plus haut, la seule différence étant que les engagements qui se réfèrent aux sociétés à capitaux publics ne sont pas pris en compte (tableau A3, première colonne). Le Gouvernement danois (Finansredøgørelse 93, 1993) a suggéré que l'on définisse la dette nette des administrations publiques en prenant seulement en compte la dette à long terme des collectivités locales tout en ne consolidant pas les positions du secteur intra-public. On soustrait en outre 50 pour cent des prêts directs de l'administration centrale au public<sup>3</sup>.

Le chiffre de la dette nette exclut aussi d'importants flux à venir de recettes et de dépenses qui découlent implicitement de la législation en vigueur. Le ministère des Finances (Finansredøgørelse 93, 1993) a récemment tenté d'évaluer la valeur actuelle des deux principaux postes d'actif et de passif à venir :

- Le régime de retraite par répartition qui concerne la plupart des employés du secteur public et qui alourdira de plus en plus les finances publiques à l'avenir.
- Le report des paiements d'impôts, associé à la déductibilité fiscale dont bénéficie l'épargne constituée dans des régimes de pensions privés, jusqu'au moment du versement de la pension accumulée.

Si l'on corrige le chiffre de la dette nette en fonction de la valeur actualisée estimée des recettes et dépenses futures, on obtient (1992, en pourcentage du PIB) :

Dette nette des administrations publiques	55
- paiements d'impôts reportés	35-40
+ pensions publiques	10
Dette nette corrigée	25-30

On n'a pas cherché ici à prendre en compte la valeur actualisée des pensions sociales futures, compte tenu de ce que le régime public de pensions n'est pas basé sur l'accumulation de droits à pension et de ce que l'on ignore en partie l'évolution démographique future.

## **Notes**

1. Pour une analyse plus poussée voir Danmarks Nationalbank (1993) et Finansministeriet (1993).
2. Pour satisfaire aux objectifs de convergence, la dette doit être ramenée à 60 pour cent du PIB.
3. La valeur de l'encours de prêts de l'administration centrale est estimée à 50 pour cent de la valeur nominale du fait de risques de défaillance généralement très élevés.

*Annexe IV*

**Classifications industrielles**

**A. Procédé de production et structure du marché<sup>1</sup>**

***Économies d'échelle :***

- 2 – Produits alimentaires, boissons et tabac
- 5 – Articles en papier, imprimerie et édition
- 7 – Produits chimiques
- 8 – Produits pharmaceutiques et médicaments
- 9 – Produits pétroliers
- 10 – Caoutchouc et matière plastique
- 13 – Sidérurgie
- 14 – Métaux non ferreux
- 21 – Construction navale et réparation de navires
- 22 – Véhicules automobiles
- 23 – Construction aéronautique
- 24 – Autre matériel de transport

***Marché différencié :***

- 2 – Produits alimentaires, boissons et tabac
- 7 – Produits chimiques
- 8 – Produits pharmaceutiques et médicaments
- 16 – Produits métalliques
- 17 – Machines, à l'exception des machines électriques
- 18 – Machines de bureau, machines à calculer et machines comptables
- 19 – Machines électriques
- 20 – Radio-télévision et télécommunications
- 22 – Véhicules automobiles
- 23 – Construction aéronautique
- 24 – Autre matériel de transport
- 25 – Matériel professionnel

## B. Groupes d'industries en fonction de la technologie<sup>2</sup>

### *Haute technologie :*

3522	Produits pharmaceutiques et médicaments
383 – 3832	Machines et appareils électriques à l'exclusion du matériel de communications
3832	Matériel et appareils de radio, télévision et télécommunication
3845	Construction aéronautique
3850	Matériel professionnel
3825	Machines de bureau, machines à calculer et machines comptables

### *Moyenne technologie :*

351 + 352 – 3522	Produits chimiques à l'exception des produits pharmaceutiques
355 + 356	Ouvrages en caoutchouc et en matière plastique
372	Métaux non ferreux
382 – 3825	Machines à l'exclusion des machines électriques
3842 + 3844 + 3849	Autre matériel de transport
3843	Véhicules automobiles
3900	Autres industries manufacturières

### *Basse technologie :*

3100	Produits alimentaires, boissons et tabac
3200	Textile, habillement et cuir
3300	Ouvrages en bois et meubles
3400	Articles en papier, imprimerie et édition
353 + 354	Raffineries de pétrole et produits pétroliers
3600	Produits minéraux non métalliques
3710	Sidérurgie
3810	Ouvrages en métaux
3841	Construction navale et réparation de navires

## Notes

1. OCDE, classification industrielle STAN.
2. Classification internationale type par industrie (CITI Rév. 2).

*Annexe V*

**Chronologie économique**

**1992**

**Janvier**

Une nouvelle circulaire du gouvernement oblige les organismes publics à soumettre régulièrement aux lois du marché toutes les activités dans lesquelles la concurrence de fournisseurs extérieurs est possible.

Lancement de l'expérimentation de formules de gestion autonomes avec l'établissement de contrats pluriannuels entre l'administration centrale et sept organismes étatiques. Les organismes bénéficient d'une plus grande liberté de gestion mais ils doivent en contrepartie obtenir certains résultats définis contractuellement sur le plan des gains de productivité et de l'amélioration de la qualité des produits.

**Mars**

La Cour européenne de Justice déclare que la taxe sur l'emploi, prélevée sur les ventes intérieures de la fin de 1987 à la fin de 1991, était incompatible avec les règles de la CE. En conséquence, le gouvernement décide de ne pas recouvrer le montant de la taxe due pour le dernier trimestre de 1991.

**Avril**

Entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation concernant les positions de liquidité des banques vis-à-vis de la Banque centrale, en supprimant le droit que celles-ci avaient d'obtenir automatiquement des facilités de crédit et limitant leur possibilité de placer des excédents de liquidités dans des comptes courants rémunérés. Au lieu de cela, la Banque centrale émet chaque semaine des certificats de dépôt à 15 jours, et la liquidité nécessaire au système bancaire est fournie par le biais du rachat de ces instruments ou de bons du Trésor à court terme.

## **Mai**

Le gouvernement prend des mesures pour enrayer la montée du chômage. Ces mesures qui, pour la plupart, ne prendront effet qu'à la fin de 1993, sont les suivantes : offre plus rapide d'emplois temporaires ou de stages de formation aux bénéficiaires d'indemnités de chômage âgés de 20 à 24 ans, mise en place d'un dispositif de rotation des effectifs, accroissement des ressources affectées aux subventions en faveur des structures d'accueil des enfants et des personnes âgées gérées par les collectivités locales, et création de zones d'entreprises moins réglementées et moins lourdement taxées dans les régions qui sont particulièrement touchées par le chômage.

Modification de la réglementation concernant les crédits hypothécaires, qui permet aux propriétaires occupants d'étaler le remboursement de crédits anciens sur 30 ans au lieu de 20 ans et qui assouplit les restrictions imposées aux prêts des établissements de crédit hypothécaire destinés à financer des projets autres que le logement.

Assouplissement de la législation qui, depuis longtemps, empêchait les autorités locales de participer à des activités industrielles et commerciales qui n'étaient pas considérées comme étant d'intérêt commun pour les citoyens. Les autorités locales ont désormais accès à des activités industrielles et commerciales sous forme de conseil ou d'aide à la coordination, de vente de connaissance en vue d'exportations de « systèmes », et de participations non majoritaires de l'ordre de 10 millions de couronnes danoises par collectivité locale dans des entreprises privées commercialisant le savoir-faire des collectivités locales.

## **Juin**

Le traité de Maastricht sur l'Union européenne est rejeté lors d'un référendum national : 50.7 des votants se prononcent contre et 49.3 pour le traité.

Le Parlement décide de réduire les impôts indirects sur la bière et le vin, à compter d'octobre 1992, et la taxe sur le carburant diesel est relevée jusqu'au niveau minimum autorisé dans la CE.

## **Juillet**

Une commission chargée des problèmes structurels sur le marché du travail (la commission « Zeuthen ») recommande une réforme de la politique du marché du travail, notamment dans les domaines du financement de l'indemnisation du chômage et des mesures « actives » en faveur de l'emploi.

## **Décembre**

Le gouvernement et les principaux partis d'opposition parviennent à un accord sur le Projet de loi de finances pour 1993 qui prend en compte un assouplissement provisoire de

la politique budgétaire. Les dépenses sont fixées à 351.3 milliards de couronnes (332.2 milliards en 1992) et les recettes à 307.4 milliards (293.9 milliards en 1992). Les principales mesures de relance sont les suivantes : accroissement des dépenses en capital de l'administration centrale (1.5 milliard); initiatives en faveur du logement (1.1 milliard); initiatives de politique industrielle pour favoriser l'activité des petites et moyennes entreprises et pour venir en aide à la construction navale et à la pêche (0.4 milliard); initiatives dans les domaines de l'éducation et de l'emploi (0.4 milliard). Les dispositions prises en dehors du budget de l'administration centrale comportent un assouplissement des restrictions imposées aux crédits des collectivités locales pour favoriser les investissements.

## 1993

### Janvier

Le gouvernement libéral conservateur, minoritaire, est remplacé par un gouvernement de coalition de centre-gauche, majoritaire, composé du Parti démocratique social, du Parti libéral radical, du Parti démocratique du Centre et du Parti populaire chrétien.

### Février

Le taux d'escompte officiel est porté de 9.50 à 11.50, puis ramené à 10.50 pour cent.

Conclusion d'une convention collective de deux ans pour les industries manufacturières. Les principaux éléments en sont une augmentation progressive du salaire minimum qui passe de 66 à 69.7 couronnes par heure, maintien du versement du salaire pendant les deux premières semaines de maladie et relèvement de la cotisation patronale au régime de pensions.

Conclusion d'une convention collective de deux ans pour l'administration centrale. Les principaux éléments en sont un relèvement progressif du salaire direct de 1.5 pour cent, une augmentation des cotisations patronales aux régimes de retraite et un élargissement de l'accès aux congés payés pour formation. Quelques semaines plus tard, conclusion d'une convention analogue pour les collectivités locales.

### Mars

Le taux d'escompte officiel est ramené de 10.50 à 9.50 pour cent.

### Avril

Le taux d'escompte officiel est ramené de 9.50 à 9.25 pour cent.

Suppression des droits de timbre sur les achats de logements et les crédits à la consommation.

## **Mai**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 9.25 à 8.25 pour cent.

Le traité de Maastricht sur l'Union européenne, ainsi que les accords d'Edimbourg sur la non-participation du Danemark à la troisième phase, sont approuvés par référendum national : 56.7 pour cent des votants se prononcent pour et 43.3 pour cent contre.

Le gouvernement présente les grandes lignes de mesures destinées à stimuler l'emploi et améliorer le potentiel de croissance. Les principaux éléments sont une réforme des marchés du travail et une réforme fiscale momentanément sous-financée.

## **Juin**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 8.25 à 7.75 pour cent.

Le Parlement approuve une réforme fiscale qui doit être progressivement mise en œuvre de 1994 à 1998. Les principaux éléments en sont une réduction générale des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'introduction de taxes sur les salaires, un relèvement des taxes écologiques, et l'élargissement de l'assiette d'imposition des entreprises.

Le Parlement approuve une réforme du marché du travail à compter de 1994. Les principaux éléments en sont l'introduction de formules de congés payés pour l'éducation des enfants et la formation ainsi qu'à des fins sabbatiques ; la limitation à sept ans de la durée maximum de l'indemnisation du chômage ; le renforcement des mesures de formation et de création d'emplois à l'intention des chômeurs et la création de places supplémentaires dans le système éducatif.

## **Juillet**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 7.75 à 7.25 pour cent puis est ensuite relevé à 9.25 pour cent.

## **Août**

Modification temporaire du mécanisme de taux de change du Système monétaire européen. Les marges de fluctuation bilatérales sont portées de 2.25 à 15 pour cent.

## **Septembre**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 9.25 à 8.25 pour cent.

Le gouvernement présente son Rapport sur la politique à l'égard des entreprises qui prévoit des initiatives en vue d'améliorer la performance de ce secteur. Parmi les mesures envisagées figurent des aides aux petites et moyennes entreprises, des subventions pour l'achat de services aux ménages et un partenariat entre le secteur public et certains segments du secteur des entreprises.

## **Octobre**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 8.25 à 7.25 pour cent.

## **Novembre**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 7.25 à 6.50 pour cent.

## **Décembre**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 6.50 à 6.25 pour cent.

Approbation par le Parlement du budget pour l'exercice 1994. Les dépenses sont fixées à 388.9 milliards de couronnes (362.3 milliards en 1993) et les recettes à 334.5 milliards (310.6 milliards), ce qui se traduit par un déficit budgétaire de 54.4 milliards de couronnes (51.7 milliards).

## **1994**

## **Janvier**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 6.25 à 5.75 pour cent.

## **Février**

Le taux d'escompte officiel est ramené de 5.75 à 5.50 pour cent.

**PAGE BLANCHE**

*ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE*

### Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1984-93	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente aux prix constants de 1980</b>											
Consommation privée	1.6	3.4	5.0	5.7	-1.5	-1.0	-0.4	0.0	1.4	0.7	2.6
Formation brute de capital fixe	1.6	12.9	12.6	17.1	-3.8	-6.6	1.0	-1.7	-5.4	-8.2	-1.8
Construction de logements	-1.5	20.3	-2.1	21.3	-3.2	-9.4	-8.9	-13.7	-11.8	-4.1	-3.1
Autres	2.5	10.5	17.7	15.9	-3.9	-5.8	3.9	1.3	-3.9	-9.0	-1.5
PIB	1.9	4.4	4.3	3.6	0.3	1.2	0.6	1.4	1.0	1.2	1.2
Indice de prix implicite du PIB	3.6	5.7	4.3	4.6	4.7	3.4	4.2	2.7	2.5	1.9	1.5
Production industrielle	3.2	10.7	4.0	7.6	-3.0	1.9	2.5	0.1	2.8	2.8	2.8
Emploi	0.3	1.7	2.5	2.6	0.9	-0.6	-0.6	-1.0	-1.8	-0.1	-0.5
Rémunération des salariés (prix courants)	5.3	8.0	8.1	7.7	9.2	4.7	3.6	4.1	3.2	2.8	1.6
Productivité (PIB/emploi)	1.6	2.6	1.7	1.0	-0.6	1.8	1.1	2.5	2.8	1.3	1.7
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémunération/PIB)	3.3	3.5	3.6	4.0	8.9	3.5	3.0	2.6	2.2	1.6	0.4
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants	17.9	17.1	18.5	20.9	20.0	18.5	18.6	18.0	16.9	15.3	14.8
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	0.1	1.2	1.0	0.6	-0.6	-0.1	0.6	0.0	-0.2	-0.0	-1.5
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	4.3	2.2	1.2	-1.1	1.4	3.6	3.7	5.9	7.4	9.1	9.8
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	54.6	54.2	53.8	53.5	55.6	55.6	55.0	55.0	54.8	54.6	54.0
Chômage en % de la population active	9.7	10.1	9.0	7.8	7.8	8.7	9.5	9.7	10.6	11.4	12.4
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance des opérations courantes (en milliards de dollars)	-0.0	-1.6	-2.7	-4.5	-3.0	-1.2	-0.8	1.3	2.2	4.7	5.4

Source : Danmarks Statistik, Nyt Fra Danmarks Statistik; OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau A. **Origine et utilisation des ressources**

Millions de couronnes, prix courants

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses des consommateurs en biens et services	337 215	366 747	377 878	388 806	403 894	415 032	429 962	442 198	461 343
Dépenses courantes de l'État en biens et services	155 481	159 359	176 214	188 487	196 546	202 504	210 358	216 781	227 491
Formation brute de capital fixe	115 192	138 370	138 033	132 226	138 953	139 357	135 976	129 424	129 835
Variations des stocks	5 098	5 016	-5 075	-1 488	1 885	-917	-2 500	-100	-9 720
<b>Demande intérieure</b>	<b>612 986</b>	<b>669 492</b>	<b>687 050</b>	<b>708 031</b>	<b>741 278</b>	<b>755 976</b>	<b>773 796</b>	<b>788 303</b>	<b>808 949</b>
Exportations de biens et services (non facteurs)	225 566	213 559	220 084	238 915	264 909	283 575	309 222	316 691	306 569
Importations de biens et services (non facteurs)	223 480	216 555	207 226	214 892	238 936	240 442	255 639	251 013	238 663
<b>Produit intérieur brut aux valeurs d'acquisition</b>	<b>615 072</b>	<b>666 496</b>	<b>699 908</b>	<b>732 054</b>	<b>767 251</b>	<b>799 109</b>	<b>827 379</b>	<b>853 981</b>	<b>876 855</b>
Impôts indirects	112 913	130 880	135 974	139 551	140 201	141 523	144 888	149 114	150 984
Subventions	18 358	20 060	22 011	25 340	26 955	28 354	28 740	33 484	31 962
<b>Produit intérieur brut au coût des facteurs<sup>1</sup></b>	<b>520 517</b>	<b>555 676</b>	<b>585 945</b>	<b>617 843</b>	<b>654 005</b>	<b>685 940</b>	<b>711 231</b>	<b>738 351</b>	<b>757 833</b>

1. Y compris les réparations et l'entretien.

Source : Danmarks Statistik, Statistiske Efterretninger, Nyt Fra Danmarks Statistik.

Tableau B. **Origine et utilisation des ressources**

Millions de couronnes, au prix de 1980

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses des consommateurs en biens et services	243 583	239 929	237 481	236 539	236 644	239 900	241 573	241 573	247 839
Dépenses courantes de l'État en biens et services	108 205	110 873	111 920	111 234	110 752	110 783	111 594	111 594	115 150
Formation brute de capital fixe	91 276	88 703	82 808	83 639	82 179	77 777	71 409	71 409	70 138
Variations des stocks	2 506	-2 771	-603	2 559	139	-1 100	-100	-100	-7 008
<b>Demande intérieure</b>	<b>445 570</b>	<b>436 734</b>	<b>431 606</b>	<b>433 971</b>	<b>429 714</b>	<b>427 360</b>	<b>424 476</b>	<b>424 476</b>	<b>426 119</b>
Exportations de biens et de services (non facteurs)	154 454	162 295	174 922	182 193	194 833	209 922	217 679	217 679	214 044
Importations de biens et de services (non facteurs)	159 457	156 265	158 606	165 718	167 669	175 823	174 957	174 957	167 577
<b>Produit intérieur brut aux valeurs d'acquisition<sup>1</sup></b>	<b>440 567</b>	<b>442 764</b>	<b>447 922</b>	<b>450 446</b>	<b>456 878</b>	<b>461 459</b>	<b>467 198</b>	<b>467 198</b>	<b>472 586</b>

1. Y compris les réparations et l'entretien.

Source : Danmarks Statistic, Statistiske Efterretninger, Nyt Fra Danmarks Statistik.

Tableau C. **Dépenses et recettes des administrations publiques**

En milliards de couronnes

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>I. Dépenses</b>									
Salaires et traitements	104.8	110.3	114.4	125.8	136.3	142.2	146.8	152.4	157.2
Achats de biens et services	49.6	53.7	54.9	61.1	64.0	67.0	69.6	75.0	76.3
Ventes de biens et services	12.6	13.4	15.4	16.6	18.3	19.7	21.4	25.0	25.1
Consommation de capital fixe	4.3	4.9	5.4	6.0	6.4	7.0	7.5	7.9	8.4
<b>Consommation totale</b>	146.1	155.5	159.3	176.2	188.5	196.5	202.5	210.4	216.8
Intérêts, etc.	54.1	60.6	58.7	57.7	58.3	57.5	58.5	61.1	58.6
Subventions	18.6	18.4	20.1	22.0	25.3	27.0	28.4	28.7	33.5
Autres transferts	107.0	112.6	117.8	129.0	144.3	158.6	164.6	178.4	188.3
<b>Total des transferts</b>	179.7	191.6	196.6	208.7	227.9	243.0	251.5	268.2	280.4
<b>Total des dépenses courantes</b>	325.8	347.1	355.9	384.9	416.4	439.6	454.0	478.5	497.1
Investissements fixes	11.8	14.1	13.9	15.6	16.8	16.6	15.6	13.0	19.5
Variations des stocks	-0.1	0.5	-0.7	-0.8	-0.8	-0.5	0.4	0.2	-0.5
Achats de terrains et versements de redevances, net	-0.8	-1.2	-2.4	-2.2	-2.4	-2.9	-3.2	-2.8	-2.5
Dépenses en capital	10.9	13.4	10.8	12.6	13.6	13.2	12.8	10.3	16.5
Dotations en capital aux entreprises publiques	4.7	5.2	4.7	4.4	5.2	4.4	3.7	3.7	4.2
Autres transferts en capital	2.7	2.7	2.3	2.0	2.6	3.2	3.4	3.2	4.2
<b>Total des transferts en capital</b>	7.4	7.9	7.0	6.4	7.8	7.6	7.1	6.9	8.4
<b>Total des dépenses en capital</b>	18.3	21.3	17.8	18.9	21.5	20.8	19.9	17.2	24.9
<b>Total des dépenses courantes et en capital</b>	344.1	368.3	373.7	403.9	437.9	460.3	473.9	495.8	522.0
<b>II. Recettes</b>									
Excédents des entreprises publiques, etc.	6.8	6.8	7.4	4.5	6.0	9.1	6.1	5.4	11.2
Intérêts, etc.	21.2	22.9	24.5	26.4	27.6	28.3	31.7	31.7	34.2
Revenus fonciers et encaissements de redevances	0.5	0.5	0.8	0.5	0.5	0.5	0.7	0.7	0.7
Impôts indirects	102.2	112.9	130.9	136.0	139.6	140.2	141.5	144.9	149.1
Impôts directs	155.2	175.7	195.5	208.9	226.2	235.4	233.3	244.8	256.3
Droits, amendes, etc.	0.7	0.8	0.8	0.9	1.2	1.3	1.4	1.3	1.3
Cotisations obligatoires de sécurité sociale	10.4	11.4	10.3	13.3	9.8	10.5	11.9	12.2	13.2
Cotisations volontaires de sécurité sociale	0.2	0.3	0.3	0.5	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4
Cotisations imputées de sécurité sociale	5.7	6.0	6.3	7.1	7.7	8.2	8.4	9.0	9.6
Autres transferts de revenus	10.6	10.1	11.9	13.7	14.0	12.6	13.7	14.1	13.8
<b>Total des recettes courantes</b>	313.5	347.4	388.6	411.7	433.0	446.5	449.0	464.5	489.8
Impôts sur les donations et les successions	1.1	1.4	1.7	2.2	2.1	2.1	2.2	2.1	2.3
Autres transferts de revenus	6.4	7.1	6.1	6.8	7.1	7.7	10.7	12.1	9.6
<b>Total des recettes en capital</b>	7.5	8.5	7.8	9.0	9.2	9.7	12.9	14.2	12.0
<b>Total des recettes courantes et en capital</b>	321.0	355.9	396.4	420.7	442.2	456.2	461.8	478.7	501.8
<b>Excédent courant = épargne brute</b>	-8.0	5.4	38.0	32.8	23.0	14.0	2.5	-6.1	1.1
<b>Excédent courant et excédent en capital = capacité de financement</b>	-23.2	-12.4	22.7	16.9	4.3	-4.1	-12.1	-17.0	-20.2

Source : Danmarks Statistik, Statistiske Efterretninger.

Tableau D. Balance des paiements

Base OCDE

Millions de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Exportations, fob	16 984	21 268	25 657	27 498	28 696	35 944	36 717	40 596	37 311
Importations, fob	17 725	22 322	24 847	25 620	26 283	31 089	31 981	33 415	29 467
<b>Balance commerciale</b>	-741	-1 054	810	1 878	2 413	4 855	4 736	7 181	7 844
Services, montant net	-1 862	-3 156	-3 575	-2 982	-3 383	-3 121	-1 682	-1 492	-2 186
<b>Balance au titre des biens et services</b>	-2 603	-4 210	-2 765	-1 104	-970	1 734	3 054	5 689	5 658
Transferts privés, montant net	-53	-112	-55	-88	77	-46	-152	-132	-131
Transferts publics, montant net	-66	-167	-153	-137	-221	-366	-717	-784	-183
<b>Balance des paiements courants</b>	-2 722	-4 489	-2 973	-1 329	-1 114	1 322	2 185	4 773	5 344
Opérations en capital à long terme (à l'exclusion des transactions spéciales)	4 319	3 025	8 110	2 404	-3 537	5 929	-1 674	4 488	18 943
Capitaux privés	3 617	-1 304	5 594	3 928	-2 827	5 490	3 330	3 309	10 008
Capitaux publics	702	4 329	2 516	-1 524	-710	439	-5 004	1 179	8 935
<b>Balance de base</b>	1 597	-1 464	5 137	1 075	-4 651	7 251	511	9 261	24 287
Opérations en capital à court terme non monétaire	3	655	-727	128	-19	9	396	4 123	-4 243
Erreurs et omissions	-284	-276	94	-611	-339	-2 164	-2 249	-397	1 234
<b>Balance des opérations non monétaires</b>	1 316	-1 085	4 504	592	-5 009	5 096	-1 342	12 987	21 278
Opérations à court terme des institutions monétaires privées	303	-337	-760	745	1 208	-1 600	-1 525	-9 034	-21 696
Avoirs	-3 459	1 167	-4 230	-7 527	-4 290	-5 244	-2 610	-139	-15 201
Engagements	3 762	-1 504	3 470	8 272	5 498	3 644	1 085	-8 895	-6 495
Balance des règlements officiels	1 619	-1 422	3 744	1 337	-3 801	3 496	-2 867	3 953	-418
Tirage sur le FMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations du secteur public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allocations de DTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variations des réserves (+ = accroissement)</b>	1 619	-1 422	3 744	1 337	-3 801	3 496	-2 867	3 953	-418
a) Or	-	-	-	7	14	27	8	27	-33
b) Monnaies étrangères	1 607	-1 366	3 738	1 245	-3 900	3 602	-2 934	3 931	-326
c) Position active auprès du FMI	10	-7	-91	-4	149	26	-48	38	38
d) Droits de tirages spéciaux	40	21	33	9	-64	60	-86	19	19

Source : Données relatives à la balance des paiements soumises à l'OCDE.

Tableau E. Marché de l'emploi et production

	Marché de l'emploi						Industrie					
	Nombre d'assurés	Chômeurs inscrits				Offres d'emplois non satisfaites <sup>1</sup>	Nombre d'employés (milliers)			Heures travaillées par mois (salariés) 1985 = 100	Volume des ventes 1985 = 100	
		Milliers	Milliers	Pourcentage de la population active			Total	Salariés	Appointés			
				Total	Hommes							Femmes
1979	1 537.3	161.8	6.1	5.1	7.4	2 020	382.4	277.7	104.7	102	82	
1980	1 630.2	183.8	7.0	6.5	7.6	864	374.8	268.4	106.4	99	82	
1981	1 687.4	243.0	9.2	9.2	9.2	368	356.1	251.3	104.8	91	81	
1982	1 774.5	262.8	9.8	9.7	10.0	208	354.8	250.0	104.8	91	84	
1983	1 826.0	283.0	10.5	9.8	11.3	199	353.8	247.9	105.9	93	87	
1984	1 871.7	276.0	10.1	8.8	11.7	400	372.0	261.9	110.1	97	96	
1985	1 898.7	251.8	9.1	7.5	11.0	1 533	398.2	280.5	117.7	100	100	
1986	1 920.9	220.4	7.9	6.1	10.0	1 836	408.1	284.7	123.4	104	107	
1987	1 946.9	221.9	7.9	6.4	9.6	1 750	397.9	273.3	124.6	97	104	
1988	1 981.3	243.9	8.7	7.2	10.3	1 180	385.9	263.0	122.9	93	106	
1989	1 944.8	264.9	9.5	8.1	11.1	2 016	385.4	261.9	123.5	93	109	
1990	1 957.6	271.7	9.7	8.4	11.3	3 366	386.4	261.9	124.5	92	109	
1991	2 008.5	296.1	10.6	9.3	12.1	2 271	376.7	252.9	123.8	89	111	
1992	2 138.1	318.3	11.4	10.0	12.9	1 583	369.2	246.7	122.5	87	113	
1993	..	348.8	12.4	11.3	13.7	..	351.9	232.4	119.5	81	110	

1. Moyenne de chiffres mensuels.

Source : Danmarks Statistik, Statistik Månedsoversigt et Statistik Tiårsoversigt.

Tableau E. **Marché de l'emploi et production** (suite)

		Construction, milliers de m <sup>2</sup>						Agriculture	Commerce de détail			
Total		Logement		Bâtiments industriels		Autres		Production animale 1985 = 100	Volume des ventes 1985 = 100	Valeur des ventes 1985 = 100	Immatriculations des voitures particulières	
Mis en chantier	En cours en fin de production	Mis en chantier	En cours en fin de production	Mis en chantier	En cours en fin de production	Mis en chantier	En cours en fin de production					
1980	7 760	9 441	2 789	2 760	3 395	4 429	1 577	2 253	96	94	65	73 961
1981	5 670	7 671	2 019	2 155	2 360	3 466	1 291	2 049	96	93	71	71 778
1982	5 341	6 544	1 750	1 726	2 532	3 141	1 059	1 677	96	95	78	85 512
1983	6 580	6 801	2 623	2 015	2 835	3 290	1 122	1 495	101	96	85	116 346
1984	7 889	7 556	2 981	2 073	3 522	3 860	1 389	1 623	100	98	93	134 475
1985	9 177	9 154	3 249	2 904	4 477	4 738	1 450	1 512	100	100	100	157 632
1986	10 425	10 493	3 563	3 352	5 500	5 761	1 362	1 381	103	103	106	169 492
1987	9 688	10 919	2 751	3 078	5 705	6 365	1 230	1 476	101	101	107	124 324
1988	8 525	9 749	2 389	2 784	4 958	5 669	1 179	1 296	99	100	110	88 770
1989	7 512	8 600	2 279	2 508	4 166	4 906	1 065	1 187	99	99	113	78 453
1990	6 610	7 220	1 673	1 774	4 044	4 424	891	1 022	101	100	115	80 837
1991	5 765	6 358	1 404	1 390	3 484	4 034	877	934	104	102	119	83 828
1992	5 414	5 711	1 383	1 266	3 137	3 593	897	852	109	101	120	84 170
1993	3 548	4 910	989	1 057	1 884	3 060	676	792	114	102	120	82 205

Source : Danmarks Statistik, Statistik Månedsoversigt.

Tableau F. Commerce extérieur, total et par région

Millions de dollars, taux mensuels

	Importations caf	Exportations fob	Importations par région						Exportations par région					
			Pays de l'OCDE			Non membres de l'OCDE			Pays de l'OCDE			Non membres de l'OCDE		
			Total	CE	Autres	PECO	OPEP	Autres	Total	CE	Autres	PECO	OPEP	Autres
1978	1 234.5	990.6	1 047.8	628.2	419.6	50.9	39.6	96.2	819.6	484.4	335.2	26.9	48.0	96.1
1979	1 530.4	1 192.5	1 279.2	791.9	487.3	66.6	54.9	129.7	1 005.2	604.2	401.0	25.4	45.7	116.2
1980	1 610.5	1 369.8	1 339.2	808.9	530.3	72.5	51.6	147.2	1 151.2	707.7	443.5	26.9	56.9	134.8
1981	1 453.8	1 317.2	1 230.1	707.0	523.1	41.5	47.7	134.5	1 070.6	631.3	439.3	21.0	72.2	153.4
1982	1 397.6	1 250.2	1 168.2	699.8	468.4	46.9	46.9	135.6	1 028.9	624.5	404.4	18.5	66.7	136.1
1983	1 357.1	1 302.5	1 140.0	668.7	471.3	40.7	44.4	132.0	1 076.3	643.3	433.0	17.0	70.9	138.3
1984	1 378.3	1 298.3	1 143.3	662.1	481.2	52.4	44.7	137.9	1 072.4	586.0	486.4	22.0	60.4	143.5
1985	1 512.5	1 413.2	1 273.9	752.9	521.0	49.6	43.3	145.7	1 189.1	630.2	558.9	25.9	44.5	153.7
1986	1 906.5	1 774.5	1 652.7	992.3	660.4	45.3	30.3	178.2	1 512.3	829.3	683.0	33.1	46.4	182.7
1987	2 125.8	2 138.4	1 837.4	1 110.5	726.9	47.3	33.8	207.3	1 841.7	1 036.0	805.7	27.8	45.4	223.5
1988	2 161.7	2 261.5	1 868.5	1 117.7	750.8	45.7	37.7	209.8	1 952.0	1 131.2	820.8	35.2	48.7	225.6
1989	2 226.6	2 344.6	1 900.3	1 126.3	774.0	49.8	46.8	229.7	2 037.8	1 196.8	841.0	49.5	54.4	202.9
1990	2 647.6	2 927.7	2 289.7	1 382.8	906.9	64.2	37.5	256.2	2 534.5	1 528.4	1 006.1	70.1	60.8	262.3
1991	2 700.1	3 000.1	2 342.9	1 425.3	917.6	72.3	17.0	267.9	2 596.7	1 623.2	973.5	94.0	64.7	244.7
1992	2 800.9	3 298.1	2 428.6	1 497.5	931.0	88.6	15.3	268.4	2 830.2	1 795.8	1 034.5	95.3	69.6	303.0

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*, série A.

Tableau G. Prix et salaires

	Prix à la consommation <sup>1</sup>			Prix à la consommation <sup>2</sup> net (impôts indirects exc.)		Prix de gros <sup>1</sup>			Coûts de la construction 1985 = 100	Gains horaires dans l'industrie manufacturière et la construction (heures supplémentaires excl., en Kr)			
	Total	Biens et services (sans loyers)	Loyers	Total (avec loyers)	Biens services	Total	Biens domestiques	Biens importés		Total	Qualifiés	Non qualifiés	
		Hommes										Femmes	
1980	100.0	100	100	157.4	156.5	100	100	100	66	59.28	65.33	57.45	51.99
1981	111.7	109	108	175.3	176.3	115	113	118	74	64.52	70.77	62.87	56.69
1982	123.0	120	118	193.3	195.4	127	125	130	81	71.26	78.24	69.52	62.22
1983	131.5	131	130	205.2	206.1	134	132	136	89	75.98	83.14	74.24	66.71
1984	139.8	140	140	217.6	218.7	144	143	146	95	79.66	87.08	77.95	70.00
1985	146.4	148	147	227.7	228.9	148	147	150	100	83.42	91.55	81.61	72.82
1986	151.7	154	154	229.3	228.4	138	142	131	104	87.89	97.34	85.78	75.68
1987	157.8	160	161	236.5	234.8	138	144	128	109	96.25	106.79	94.02	82.50
1988	165.0	166	171	248.4	246.5	143	149	133	117	102.34	113.06	100.08	88.03
1989	172.9	172	182	261.4	259.3	152	158	142	123	106.46	117.39	104.13	92.23
1990	177.4	177	192	269.6	266.6	153	160	143	130	110.65	121.74	108.42	96.03
1991	181.7	180	201	276.7	272.9	155	162	143	135	115.26	125.75	112.94	100.36
1992	185.5	184	208	282.5	278.6	153	161	140	137	118.62	128.79	116.71	103.93
1993	187.8	188	214	286.5	282.0	152	160	139	140	..	..	..	..

1. 1980 = 100.

2. Janvier 1975 = 100.

Source : Danmarks Statistik, Statistisk Månedssigt.

Tableau H. Monnaie et crédit

Taux d'intérêt			Avoirs de la Banque centrale				Liquidités					
Taux d'intérêt marginal sur les avances de la Banque centrale aux banques	Loyer de l'argent au jour le jour	Rendement moyen des obligations	Réserves officielles nettes (y compris l'or et la position des réserves du FMI)	Escomptes et avances	Tiers en portefeuille	Compte des administrations publiques, net	Base monétaire	Masse monétaire		Liquidités des banques <sup>1</sup>		
								M1	M3	Position de liquidité nette des banques vis-à-vis de la Banque centrale	Avoirs extérieurs nets	
Moyenne annuelle		En fin d'année	Milliards de couronnes, en fin de période <sup>2</sup>									
1982	18.49	16.42	19.38	24.4	8.3	10.7	-9.3	14.2	86.6	172.3	-6.3	-2.8
1983	14.54	12.01	12.64	41.3	8.0	14.7	-22.5	15.4	108.5	217.4	-5.4	-7.0
1984	11.37	11.50	14.02	39.6	11.7	11.5	-16.7	16.4	122.1	259.2	-9.7	-7.4
1985	10.31	9.98	9.86	53.5	26.2	13.8	-21.3	17.6	147.6	306.4	1.0	-12.1
1986	9.09	9.10	11.61	35.9	42.9	23.9	-51.0	18.8	159.4	333.4	-34.6	-10.1
1987	9.90	9.87	11.73	64.4	18.2	24.2	-60.0	20.4	169.6	343.8	-17.7	-4.3
1988	8.74	8.32	9.78	76.2	1.7	26.9	-44.1	21.9	206.8	356.5	4.6	-8.0
1989	9.94	9.49	10.79	44.9	19.5	32.4	-34.5	23.1	210.9	367.9	-18.0	-13.4
1990	..	10.75	11.01	63.3	6.2	33.7	-38.4	23.6	226.4	391.0	-1.3	-1.5
1991	..	9.54	9.90	44.6	5.3	44.4	-16.0	24.2	248.9	379.4	14.4	7.8
1992	..	10.97	10.25	45.0	29.1	32.0	-35.1	25.0	243.5	374.6	-14.7	64.1
1993	..	12.10	7.74	69.8	81.7	38.2	-89.6	25.7	272.3	416.5	-46.8	200.5

1. Banques commerciales et caisses d'épargne.

2. Les chiffres de fin d'année représentent les montants annuels des relevés de comptes alors que pour 1989 ceux de fin décembre 1989 représente les montants mensuels.

Source : Données communiquées par la Danmarks Nationalbank; Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*.

Tableau H. Monnaie et crédit (suite)

Dépôts bancaires		Prêts bancaires		Obligations en circulation (valeur nominale)				Marché des titres (valeur du marché)						
De résidents	De non- résidents	Aux résidents	Aux non- résidents	Total	Obligations d'État	Obligations hypothécaires	Autres	Émissions nettes d'obligations	Ventes nettes de la Banque centrale	Offre nettes sur le marché	Augmentation du portefeuille-titres :			
											Banques privées	Secteur privé non bancaire	Administration des chèques postaux <sup>1</sup>	
Milliards de couronnes, en fin de période								Milliards de couronnes, durant la période						
1982	..	..	..	..	610.8	204.0	379.0	27.8	59.2	-1.7	57.5	11.4	33.6	12.5
1983	..	..	..	..	724.4	272.5	417.5	34.4	86.9	-1.3	85.6	39.0	33.0	13.6
1984	..	..	..	..	837.6	331.3	468.3	38.0	84.7	1.5	86.2	17.3	53.9	15.0
1985	..	..	..	..	941.2	359.8	540.4	41.0	87.2	0.3	87.5	20.7	54.5	12.3
1986	379.5	33.1	351.3	33.1	1 003.5	351.1	608.7	43.7	54.4	-12.1	42.3	-7.4	33.0	16.7
1987	393.5	40.3	395.4	46.8	1 058.6	345.0	668.8	44.8	46.7	0.1	46.8	-33.7	67.8	12.7
1988	420.4	70.5	413.5	64.3	1 123.6	353.6	724.0	46.0	59.9	0.1	60.0	15.7	32.0	12.3
1989	423.9	91.9	445.1	80.7	1 163.6	375.8	739.3	48.5	31.1	0.3	31.4	10.5	9.3	11.6
1990	448.8	98.1	486.5	99.5	1 224.1	405.6	762.8	55.7	44.3	-2.0	42.3	-25.5	57.5	10.2
1991	460.4	55.5	491.8	99.1	1 315.4	462.0	790.3	63.1	77.1	-12.0	65.1	-0.3	56.2	9.2
1992	458.3	55.4	449.7	100.2	1 376.8	501.7	795.0	80.1	41.7	11.8	53.5	-11.0	62.5	1.9
1993	508.5	72.8	395.6	143.4	1 578.3	552.3	936.7	89.3	173.4	-6.9	166.5	-8.1	161.5	13.1

1. Y compris la Caisse de retraite.

Source : Danmarks Nationalbank, *Monetary Review*.

Tableau I. Indicateurs du marché du travail

	Pic <sup>1</sup>	Creux <sup>1</sup>	1980	1988	1989	1990	1991	1992
<b>A. Évolution du chômage</b>								
Taux de chômage (chômeurs enregistrés)								
Total	1983 :	1986 :	7.0	8.7	9.5	9.7	10.6	11.4
Hommes	1983 :	1986 :	6.6	7.2	8.1	8.4	9.3	10.0
Femmes	1984 :	1987 :	7.6	10.3	11.1	11.3	12.1	12.9
Jeunes (15-24 ans)	1983 :	1987 :	10.3	9.0	10.2	10.2	10.1	10.7
Taux de chômage (enquêtes)			6.6	6.4	7.7	8.1	8.9	..
Nombre de personnes en chômage (en pourcentage de la population active) <sup>2</sup>			23.4	24.7	24.8	26.3	..	..
Degré moyen de chômage pour les personnes touchées par le chômage, % <sup>3</sup>			30.1	34.6	36.8	36.9	38.9	40.0
<b>B. Caractéristiques structurelles</b>								
Taux d'activité, % <sup>4</sup>								
Total			81.0	83.8	83.4	84.1	83.8	84.2
Hommes			89.0	89.8	89.5	89.6	88.5	..
Femmes			70.0	77.6	77.3	78.4	78.9	..
Emploi, % de la population de 16-64 ans			74.5	77.3	75.7	76.2	..	..
Travailleurs indépendants, % de l'emploi total			15.1	11.1	11.2	11.7	..	..
Salariés à temps partiel, % de l'emploi total			23.2	23.7	..	23.3	23.1	..
Temps de travail annuel, par salarié			1 650	1 615	1 596	1 596	..	..
Pourcentage de variation annuel			0.6	0.1	-1.2	0.0	..	..

1. Taux de chômage annuel local maximum/minimum correspondant aux données les plus récentes.

2. Personnes ayant bénéficié d'allocations de chômage.

3. Pourcentage de temps de travail normal passé au chômage.

4. Données d'enquête.

Source : Danmarks Statistic, Statistiske Efterretninger; Eurostat; OCDE, *Perspectives de l'emploi 1993*.

Tableau J. Secteur public

	1970	1980	1989	1990	1991	1992
<b>Indicateurs budgétaires : comptes des administrations publiques (% du PIB)</b>						
Recettes courantes	40.8	52.9	59.1	56.9	56.7	57.9
Dépenses hors intérêts	39.5	52.3	52.2	51.1	51.4	53.5
Solde budgétaire primaire	1.3	0.7	7.0	5.8	5.3	4.5
Charge d'intérêt nette	1.3	3.9	7.5	7.3	7.3	6.8
Solde du budget des administrations publiques	0.0	-3.3	-0.5	-1.5	-2.0	-2.4
<b>Structure des dépenses et de la fiscalité (% du PIB)</b>						
Dépenses						
Catégorie économique						
Transferts de revenu (versements d'intérêts non compris)	10.8	18.4	20.7	20.5	21.4	21.9
Subventions	2.7	3.2	3.5	3.5	3.4	3.9
Consommation	20.0	26.7	25.6	25.2	25.2	25.2
Investissement brut	4.7	3.4	2.2	1.9	1.6	2.3
Catégorie fonctionnelle						
Éducation	7.1	8.2	7.2	7.1	7.0	7.0
Santé	5.4	5.8	5.4	5.3	5.4	5.4
Protection sociale	13.9	21.2	23.6	23.5	23.9	24.7
Logement	1.3	1.7	0.9	0.8	1.0	1.0
Services économiques	6.0	6.1	6.0	6.0	5.5	6.3
Autres (y compris versements d'intérêts)	9.1	13.9	16.9	16.2	16.7	16.3
Impôts indirects	17.1	18.6	18.3	17.6	17.4	17.3
Impôts directs	21.3	24.8	30.7	29.0	29.4	29.8
Impôts sur le capital, redevances obligatoires, amendes, etc.	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Cotisations de sécurité sociale	1.6	0.8	1.4	1.5	1.5	1.5
Total	40.3	45.6	50.8	48.6	48.6	49.1
	Avant la réforme fiscale (1986)		Après la réforme fiscale <sup>1</sup>			
			1987	1989		
<b>Taux d'imposition (pourcentage)</b>						
Impôt sur le revenu des personnes physiques						
Impôt sur le revenu perçu par l'État <sup>2</sup>						
Taux marginal supérieur		45.1	40.0	40.0		
Taux marginal inférieur		19.9	22.0	22.0		
Taux moyen		17.9	18.3			
Taux moyen de l'impôt local		28.4	29.4	30.0		
Taux moyen perçu pour les églises		0.8	0.8	0.8		
Taux marginal maximum de l'impôt sur le revenu <sup>3</sup>		73.0	68.0	68.0		
Taux de l'impôt sur la fortune		2.2	2.2	1.5		
Taux marginal combiné maximum <sup>4</sup>		78.0	78.0	78.0		
Revenu assujéti aux taux marginal maximum de l'impôt perçu par l'État (pourcentage en excédent du revenu moyen <sup>5</sup> des travailleurs qualifiés)		28.6	27.6			
Cotisations de sécurité sociale assises sur les salaires <sup>6</sup>						
Employeurs		1.4	2.1	2.5 <sup>7</sup>		
Salariés		2.0	2.0			
Taux de la TVA		22.0	22.0	22.0		
Taux de l'impôt sur les sociétés		50.0	50.0	50.0		

1. Uniquement pour les revenus salariaux et de transfert.

2. Y compris les cotisations de 1986 à la Caisse d'assurance vieillesse et à la Caisse d'assurance maladie.

3. Plafond du taux marginal des impôts sur le revenu perçus par l'État et les collectivités locales.

4. Plafond du taux marginal de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune (sur la base du revenu imposable).

5. Revenu brut moins versements d'intérêts.

6. Y compris les cotisations au Fonds de formation professionnelle et au Fonds de remboursement des frais de formation.

7. Sur la base de la TVA.

Source : Danmarks Statistik, Skatter og afgifter, Oversigt 1991, et Statistike Tiårsoversigt 1991.

Tableau K. Structure de la production et indicateurs de résultats

## A. Structure de la production

	Part de la valeur ajoutée du secteur privé au coût des facteurs						Part de l'emploi du secteur privé					
	1966	1973	1989	1990	1991	1992	1966	1973	1989	1990	1991	1992
<b>Biens échangeables</b>												
Agriculture	10.2	8.3	6.0	5.5	5.0	4.4	17.4	12.7	8.3	8.2	8.1	8.1
Industries extractives	0.2	0.1	1.2	1.3	1.2	1.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Industries manufacturières	25.6	24.4	23.5	23.8	23.4	23.8	31.0	30.8	29.0	29.4	29.0	28.8
<i>dont :</i>												
Produits alimentaires, boissons et tabacs	5.6	5.4	4.9	5.0	4.8	4.8	6.1	5.7	5.1	5.1	5.1	4.9
Textile, habillement et industries du cuir	2.6	1.9	1.1	1.1	1.1	1.2	4.6	3.5	2.0	2.0	1.8	1.8
Bois et produits du bois, y compris meubles	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.5	2.4	2.3	2.1	2.2	2.1	2.2
Papier et produits à base de papier, imprimerie et édition	2.8	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5	3.0	2.0	3.0	2.9	2.9	2.8
Produits chimiques	2.2	2.5	3.1	3.3	3.4	3.5	2.0	2.3	2.7	2.8	2.8	2.9
Produits minéraux non métalliques, sauf dérivés du pétrole et du charbon	1.6	1.8	1.1	1.1	1.0	1.1	1.7	1.9	1.2	1.2	1.2	1.2
Industries métalliques de base	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3
Métaux ouvrés, machines et outillage	8.3	7.9	8.6	8.6	8.4	8.3	10.1	11.0	11.9	12.1	12.0	11.9
Autres industries manufacturières	0.4	0.4	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.6	0.7	0.7	0.8	0.7
<b>Biens non échangeables</b>												
Électricité, gaz et eau	2.0	1.7	2.2	2.3	2.3	2.4	0.7	0.8	1.0	1.0	1.0	1.1
Construction	13.2	12.1	7.8	7.6	7.1	7.0	10.5	11.5	9.8	9.4	9.1	9.1
Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	20.7	20.1	17.4	17.4	17.9	18.1	19.6	20.4	18.9	18.9	19.0	19.1
Transport, entreposage et communications	10.8	9.9	11.1	11.4	11.5	11.4	8.4	8.7	10.3	10.4	10.5	10.5
Services financiers, assurances, services immobiliers et services fournis aux entreprises	11.2	17.5	24.3	24.3	25.1	24.3	5.4	8.0	14.7	14.6	14.8	14.7
Services collectifs, sociaux et personnels	6.1	5.9	6.4	6.4	6.5	6.8	6.9	7.1	7.9	8.1	8.2	8.4
	Part du PIB total						Part de l'emploi total					
Secteur privé	86.3	82.2	77.4	77.7	77.8	77.6	83.6	77.5	68.8	68.5	68.4	68.1
Secteur public	12.9	17.2	22.0	21.7	21.5	21.7	13.2	21.0	30.1	30.4	30.4	30.8
Autres producteurs	0.8	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	3.2	1.5	1.1	1.1	1.1	1.2

Tableau K. **Structure de la production et indicateurs de résultats (suite)**

## B. Résultats par secteur

Prix constants

	Croissance de la productivité (PIB sectoriel/emploi sectoriel)					Investissement En pourcentage de l'investissement privé total					
	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1987	1988	1989	1990	1991	1992
	<b>Biens échangeables</b>										
Agriculture	15.7	13.1	6.0	3.9	-4.1	4.5	4.1	5.1	5.8	5.0	5.5
Industries extractives	18.8	27.5	8.0	18.3	7.6	0.9	0.8	0.9	1.2	1.6	2.0
Industries manufacturières	3.9	2.3	-1.1	0.4	2.0	13.9	14.5	14.2	14.2	15.8	15.8
<i>dont :</i>											
Produits alimentaires boissons et tabacs	6.5	1.2	4.6	1.0	4.7	2.7	3.1	..	..	..	..
Textile, habillement et industries du cuir	-2.5	6.2	-4.9	4.3	-1.4	0.6	0.6	..	..	..	..
Bois et produits du bois, y compris meubles	2.1	-0.7	-2.9	-1.8	7.1	0.7	0.7	..	..	..	..
Papier et produits à base de papier, imprimerie et édition	-5.0	-0.9	-0.5	-2.0	4.9	1.6	1.6	..	..	..	..
Produits chimiques, plastiques, charbons	0.6	1.9	1.2	-5.1	3.9	2.2	2.4	..	..	..	..
Produits minéraux non métalliques, sauf dérivés du pétrole et du charbon	-7.4	9.0	-1.5	13.1	19.3	1.2	1.2	..	..	..	..
Industries métallurgiques de base	23.6	23.1	-5.7	11.0	-5.1	0.1	0.1	..	..	..	..
Métaux ouvrés, machines et outillage	6.8	2.5	-4.4	-1.0	-4.5	4.4	4.4	..	..	..	..
Autres industries manufacturières	14.5	4.7	-6.1	14.7	14.8	0.4	0.3	..	..	..	..
<b>Biens non échangeables</b>											
Électricité, gaz et eau	3.8	-6.6	10.2	-9.3	16.5	5.5	6.0	6.3	6.7	5.5	6.2
Construction	-4.6	-0.9	-0.3	-9.4	-5.4	3.0	2.8	2.6	2.7	2.6	2.9
Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	0.4	-2.5	5.2	6.3	2.1	6.1	6.8	..	..	..	..
Transport, entreposage et communications	4.9	7.5	11.0	3.7	8.8	13.3	14.9	..	..	..	..
Services financiers, assurances, services immobiliers et services fournis aux entreprises	-1.3	3.7	2.8	-2.3	-1.0	26.3	26.3	..	..	..	..
<i>dont :</i>											
Logement	1.9	3.6	6.4	6.9	-2.0	23.5	22.9	20.7	18.2	17.0	17.7
Services collectifs, sociaux et personnels	3.6	-2.3	0.9	6.4	0.7	0.9	1.1	..	..	..	..
Divers <sup>1</sup>						14.5	10.3	..	..	..	..
						En pourcentage de l'investissement total					
Secteur privé	2.7	3.3	3.3	2.0	1.7	90.0	87.6	88.4	89.1	88.8	86.5
Secteur public	1.3	-1.9	0.2	0.6	-0.3	10.0	12.4	11.6	10.9	11.2	13.5

1. Les investissements dans certains secteurs privés ne sont pas comptabilisés de façon satisfaisante, et ont été inclus dans cette rubrique.

Tableau K. Structure de la production et indicateurs de résultats (suite)

C. Autres indicateurs  
En pourcentage du total

	Nombre d'entreprises			Nombre de salariés		
	1980	1987	1988	1980	1987	1988
Répartition par taille des entreprises dans l'industrie manufacturière						
Nombre de salariés :						
6-19	49.4	48.4	48.7	9.6	10.2	10.4
20-49	27.3	28.9	28.8	14.5	16.3	16.7
50-99	11.5	11.8	11.7	13.8	15.0	15.2
100-499	10.3	9.7	9.5	35.1	36.3	35.2
500 et plus	1.4	1.2	1.3	26.9	22.2	22.5
	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Dépenses de R-D totales, en pourcentage de la production manufacturière	3.8	3.8	4.0	4.3	4.7	..

Source : Danmarks Statistik, Tiårsoversigt 1989, Nationalregnskabsstatistik; OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie.

*STATISTIQUES DE BASE*

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Subde	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis
<b>Population</b>																										
Total	Milliers	1991	17 292	7 823	10 005	27 000	5 154	5 029	57 050	63 889	10 269	258	3 524	57 114	123 920	390	15 070	3 406	4 262	9 814	39 025	8 617	6 792	57 693	57 649	252 160
Densité km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre	1991	2	93	328	3	120	15	104	257	78	3	50	190	328	150	369	13	13	106	77	19	165	74	236	27
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1991	1.5	-0.3	0.2	1	0.1	0.5	0.5	0.4	0.5	1.1	0.2	0.5	0.6	0.6	0.8	0.4	0	0.3	0.3	0.6	2.3	0.2	0.9	
<b>Emploi</b>																										
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1991	7 705	3 482	3 735	12 340	2 612	2 330	21 782	28 533	3 768	140	1 113	21 410	63 690	162	6 444	1 451	1 973	4 607	12 608	4 431	3 560	18 171	25 726	116 877
Dont : Agriculture	% de l'ECN		5.5	7.4	2.6	4.5	5.7	8.5	5.8	3.4	22.6	10.7	13.8	8.5	6.7	3.7	4.5	10.8	5.9	17.3	10.7	3.2	5.5	46.6	2.2	2.9
Industrie	% de l'ECN		24.2	36.9	28.1	23.2	27.7	29.2	29.5	39.2	27.5	26.4	28.9	32.3	34.4	31.5	25.5	23.5	23.7	33.9	33.1	28.2	34.4	20.3	27.8	25.3
Services	% de l'ECN		70.4	55.8	69.3	72.3	66.6	62.3	64.8	57.4	50	62.9	57.2	59.2	58.9	64.8	69.9	65.7	70.4	48.7	56.3	68.5	60.1	33.1	70	71.8
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																										
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1991	297.4	164.7	196.9	583.7	130.3	121.2	1 195.8	1 587.8	70.2	6.5	43.4	1 149.9	3 346.4	9.3	289.8	42.2	105.9	68.6	527.6	239.3	230.9	108	1 008.4	5 610.8
Par habitant	\$EU		17 200	21 048	19 677	21 617	25 277	24 097	20 961	24 852	6 840	25 232	12 324	19 900	27 005	24 186	19 232	12 400	24 853	6 991	13 519	27 774	33 992	1 872	17 492	22 204
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$EU	1991	280	135.6	171.5	520.6	90.7	77.8	1 035.6	1 257.8	79.4	4.5	40.5	974.6	2 349.2	8.1	248	46.6	71.6	90.1	496.2	145.4	148.3	201.1	899.8	5 610.8
Par habitant	\$EU		16 195	17 329	17 145	19 281	17 603	15 480	18 152	19 687	7 729	17 442	11 480	16 866	18 957	20 904	16 453	13 675	16 804	9 180	12 714	16 877	21 832	3 486	15 608	22 204
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1991	2.8	3.3	3.2	1.9	1.1	1.4	2.7	3.8	1.9	2	5.4	2.7	4.8	4.3	2.9	-0.2	1.1	4.2	4.3	1.6	2.2	4.7	2	1.9
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>																										
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1991	20.5	25.1	19.8	20	16.9	22.4	20.9	21.4	18.6	18.9	17.1	19.8	31.7	29	20.5	16.4	18.5	26	23.9	19.4	25.6	22.8	16.9	15.4
Construction de logements	% du PIB		8.8	10.4	10.4 (90)	6.4	8.5	7.4	9.4	10	7.8	6	7.7	9.4	13.1	12.4	10	9.9 (90)	11.7 (87)	7.6	7.1	6.2	16.9 <sup>9</sup>	5.8 (87)	3	3.4
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1991	4.6	4.6 (90)	4.2	6.2	3.2	6.1	5.1	5.7	4.4	4.1	4.1	5.3	5.5	4.7	4.7	4.8 (90)	2.1	4.5 (90)	4.7	3.3	4	3.1	2.8	-0.5
Taux d'épargne brute <sup>4</sup>	% du PIB	1991	0.3	5.2	8.5	4.2	-2.9	0.1	4.6	5.4	3.5	2.6	3	4.1	8.5	9.9	2.5	-1.3	-6.6	8.7	9.9	3.3	4	3.1	2.8	-0.5
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>																										
		1991	17.2	25.6	21.4	14.4	17.9	14.7	20.7	23.1	15.3	14.4	23.7	18.6	35.1	59.4	24.7	15	23.6	25.4	21	16	31.6	21.2	13.5	15
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																										
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1991	18.3	18.2	14.7	21.3	25.1	24.4	18.3	17.7	19.9	20	16.3	17.5	9.2	17.1	14.4	16.6	21.5	17.8	16.1	27.2	13.9	22.5	21.7	18.2
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1991	36.6	45.7	54.6	47.9	57.2	46	47	44.2	47.6	32.5	49.9 (87)	49.4	25.4	45 (86)	54.8	..	52.9	39.3 (90)	35.5 (88)	59.8	32.5	..	39.7	36.7
Ressources courantes	% du PIB	1991	33.7	47.2	49.8	43.1	55.5	42.6	46.5	44.5	37	35.1	43.7 (87)	43	34.4	52.9 (86)	54.6	..	55.3	37.6 (90)	36.3 (88)	60	34.2	..	38.8	32.5
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>																										
	% du PNB	1991	0.35	0.33	0.42	0.45	0.92	0.77	0.62	0.43	0.08	0.12	0.17	0.29	0.33	0.42	0.87	0.24	1.1	0.31	0.22	0.88	0.37	..	0.32	0.2
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																										
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$EU	1991	9 827	9 591	10 756	11 634	9 139	8 686	10 928	10 672	5 516	10 731	6 409	10 418	10 738	11 973	9 807	8 771	8 558	5 810	7 935	8 994	12 607	1995	9 912	14 891
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	430	382	387	469	311	386	413	480	169	464	228	478	282	470	356 (89)	440	378	260	307	418	441	29	361	568
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1990	448 (89)	589	546	570	972	530	482	671	458	496	279	555	421	413	462	430	502	323	323	681	905	151	434	509
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1989	484	475	447	626	528	488	400	506	195	319	271	423	610	252	485	372	423	176	389	471	406	174	434	814
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1991	2	2.1	3.6	2.2	2.8	2.5	2.7	3.2	3.4	2.8	1.5	1.3	1.6	2.1	2.5	1.9	3.1	2.8	3.9	2.9	3	0.9	1.4	2.3
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1991	7.1	7.4	8.4	6.8	7.5	5.8	7.3	7.1	9	5.5	8.2	8.3	4.6	9.2	6.5	8.3	7	10.8	7.8	6.1	6.2	56.5	7.4	8.9
<b>Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																										
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1991	5.4	5.2	3.5	4.5	5.9	8.3	3.8	4.7	16.9	..	5.3	7.1	4.1	..	2.2	5.2	7.6	..	7.6	7.7	..	..	8.6	2.8
Prix à la consommation	%	1991	6.7	2.5	2.5	4.8	3.7	5.2	3.2	2.1	16.7	17.2	3.2	5.7	1.9	2.3	1.5	7.2	5.5	11.3	5.9	7.2	3.5	60.3	6.4	4.4
<b>Commerce extérieur</b>																										
Exportations de marchandises, fob <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1991	39 764	40 985	118 291 <sup>7</sup>	127 658	34 988	26 508	216 157	409 620	8 014	1 589	23 796	170 258	286 314	..	131 361	9 515	33 808	16 338	55 353	57 422	63 893	13 057	184 087	393 812
En pourcentage du PIB	%		13.4	24.9	60.1	21.9	26.9	21.9	18.1	25.8	11.4	24.4	54.8	14.8	8.6	..	45.3	22.5	31.9	23.8	10.5	24	27.7	12.1	18.3	7
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		13.2	12.8	11.4	7.9	11.1	7.1	11.7	10.6	8.9	8.1	14	11.6	8.5	..	10.6	10.5	13.1	17.4	17.1	8.1	10.2	12.9	11.5	13.2
Importations de marchandises, caf <sup>6</sup>	Millions de \$EU	1991	38 844	48 914	120 330 <sup>7</sup>	116 729	31 647	26 953	225 260	344 454	19 831	1 655	20 687	181 925	233 814	..	126 158	9 464	27 164	24 874	87 449	54 659	69 863	22 566	222 522	494 842
En pourcentage du PIB	%		13.1	29.7	61.1	20	24.3	22.2	18.8	21.7	28.2	25.4	47.6	15.8	7	..	43.5	22.4	25.6	36.3	16.6	22.8	30.3	20.9	22.1	8.8
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.1	13.7	12	7.8	7.2	7.2	12.2	15.3	11.9	9	12.4	12.8	13.1	..	10.9	6.8	4.6	22.6	21.6	8.8	10	13.5	10.7	6
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>																										
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1991	11 432	6 591	8 541 <sup>7</sup>	12 544	7 445	6 779	25 851	47 729	2 398	307	3 672	44 232	55 179	..	12 289	2 902	10 777	10 182	36 008	12 644	20 541	4 252	25 201	50 791
			3.5	1.6	0.9	1.3	2.8	3	1.4	1.7	1.5	2.2	2.1	2.9	2.8	..	1.2	3.7	4.8	4.9	4.9	2.8	3.5	2.3	1.4	1.2

\* Aux prix et taux de change courants.  
 1. Sauf indication contraire.  
 2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.  
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.  
 4. Épargne brute = revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.  
 5. Emplois courants = dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.  
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.  
 7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans la Belgique.  
 9. Y compris les constructions non résidentielles.  
 Sources : Population et emploi : *Statistiques de la Population active*, OCDE.  
 PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques.  
 Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses.  
 Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.  
 Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.  
 Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des Affaires économiques de l'OCDE*

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non-membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 75 économistes confirmés venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. À l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

### **Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :**

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

### **Informations générales**

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 262 512 ou FF 323 916 pour les administrateurs (économistes), et de FF 375 708 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Unité administrative  
Département des Affaires économiques  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
FRANCE**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS  
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**ARGENTINA - ARGENTINE**

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391  
Telefax: (1) 331.1787

**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road, P.O. B 163  
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411  
Telefax: (03) 873.5679

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien 1 Tel. (0222) 533.50.14

**BELGIUM - BELGIQUE**

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41  
Telefax: (02) 538.08.41

**CANADA**

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333  
Telefax: (613) 741.5439

**Stores:**

61 Sparks Street  
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985  
211 Yonge Street  
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171  
Telefax: (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763  
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611  
Telefax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633  
Telefax: (514) 954.1635

**CHINA - CHINE**

China National Publications Import  
Export Corporation (CNPIEC)  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
P.O. Box 88 or 50  
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688  
Telefax: (01) 506.3101

**DENMARK - DANEMARK**

Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70  
Telefax: (33) 12.93.87

**FINLAND - FINLANDE**

Akademinen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Subscription Services/Agence d'abonnements :  
P.O. Box 23  
00371 Helsinki Tel. (358 0) 12141  
Telefax: (358 0) 121.4450

**FRANCE**

OECD/OCDE  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00  
Telefax: (33-1) 49.10.42.76  
Telex: 640048 OCDE

**OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :**

33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.67  
(33-1) 45.24.81.81

**Documentation Française**

29, quai Voltaire  
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75016 Paris Tel. (1) 44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien  
20, rue Soufflot  
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université  
12a, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54

**GERMANY - ALLEMAGNE**

OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120  
Telefax: (0228) 959.12.17

**GREECE - GRÈCE**

Librairie Kauffmann  
Mavrokordatou 9  
106 78 Athens Tel. (01) 32.55.321  
Telefax: (01) 36.33.967

**HONG-KONG**

Swindon Book Co. Ltd.  
13-15 Lock Road  
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31  
Telefax: 739.49.75

**HUNGARY - HONGRIE**

Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest Tel. (1) 111.62.16  
Telefax: (1) 111.60.61

**ICELAND - ISLANDE**

Máli Móg Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavík Tel. 162.35.23

**INDIA - INDE**

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308  
Telefax: (11) 332.5993  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

**INDONESIA -**

Pdii-Lipi  
P.O. Box 269/JKSJ  
Jakarta 12790

**IRELAND - IR**

TDC Publishers -  
12 North Frederick Street  
Dublin 1 Tel. (01) 874.48.35  
Telefax: (01) 874.84.16

**ISRAEL**

Praedicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jerusalem 91430 Tel. (2) 52.84.90/12  
Telefax: (2) 52.84.93

**ITALY - ITALIE**

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15  
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.46.28  
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli  
Via Hoepli 5  
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46  
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio 'Azeioli'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52  
Telefax: (02) 48.95.45.48

**JAPAN - JAPON**

OECD Publications and Information Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016  
Telefax: (81.3) 3584.7929

**KOREA - CORÉE**

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul Tel. 730.78.91  
Telefax: 735.00.30

**MALAYSIA - MALAISIE**

Co-operative Bookshop Ltd.  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 757.3661

**MEXICO - MEXIQUE**

Revistas y Periodicos Internacionales S.A. de C.V.  
Florescencia 57 - 1004  
Mexico, D.F. 06600 Tel. 207.81.00  
Telefax: 208.39.79

**NETHERLANDS - PAYS-BAS**

SDU Uitgeverij Plantijnstraat  
Externe Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070) 37.89.880  
Voor bestellingen: Telefax: (070) 34.75.778

**NEW ZEALAND  
NOUVELLE-ZELANDE**

Legislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington Tel. (04) 496.5652  
Telefax: (04) 496.5698

**NORWAY - NORVÈGE**

Narvesen Info Center - NIC  
 Bertrand Narvesens vei 2  
 P.O. Box 6125 Etterstad  
 0602 Oslo 6  
 Tel. (022) 57.33.00  
 Telefax: (022) 68.19.01

**PAKISTAN**

Mirza Book Agency  
 65 Shahrah Quaid-E-Azam  
 Lahore 54000  
 Tel. (42) 353.601  
 Telefax: (42) 231.730

**PHILIPPINE - PHILIPPINES**

International Book Center  
 5th Floor, Filipinas Life Bldg.  
 Ayala Avenue  
 Metro Manila  
 Tel. 81.96.76  
 Telex 23312 RHP PH

**PORTUGAL**

Livraria Portugal  
 Rua do Carmo 70-74  
 Apart. 2681  
 1200 Lisboa  
 Tel.: (01) 347.49.82/5  
 Telefax: (01) 347.02.64

**SINGAPORE - SINGAPOUR**

Gower Asia Pacific Pte Ltd.  
 Golden Wheel Building  
 41, Kallang Pudding Road, No. 04-03  
 Singapore 1334  
 Tel. 741.5166  
 Telefax: 742.9356

**SPAIN - ESPAGNE**

Mundi-Prensa Libros S.A.  
 Castelló 37, Apartado 1223  
 Madrid 28001  
 Tel. (91) 431.33.99  
 Telefax: (91) 575.39.98

**Libreria Internacional AEDOS**

Consejo de Ciento 391  
 08009 - Barcelona  
 Tel. (93) 488.30.09  
 Telefax: (93) 487.76.59

**Libreria de la Generalitat**

Palau Moja  
 Rambla dels Estudis, 118  
 08002 - Barcelona  
 (Subscriptions) Tel. (93) 318.80.12  
 (Publications) Tel. (93) 302.67.23  
 Telefax: (93) 412.18.54

**SRI LANKA**

Centre for Policy Research  
 c/o Colombo Agencies Ltd.  
 No. 300-304, Galle Road  
 Colombo 3  
 Tel. (1) 574240, 573551-2  
 Telefax: (1) 575394, 510711

**SWEDEN - SUÈDE**

Fritzes Information Center  
 Box 16356  
 Regeringsgatan 12  
 106 47 Stockholm  
 Tel. (08) 690.90.90  
 Telefax: (08) 20.50.21

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Wennergren-Williams Info AB  
 P.O. Box 1305  
 171 25 Solna  
 Tel. (08) 705.97.50  
 Telefax: (08) 27.00.71

**SWITZERLAND - SUISSE**

Madiac S.A. (Books and Periodicals - Livres  
 et périodiques)  
 Chemin des Palettes 4  
 Case postale 266  
 1020 Renens  
 Tel. (021) 635.08.65  
 Telefax: (021) 635.07.80

**Librairie Payot S.A.**

4, place Pépinet  
 CP 3212  
 1002 Lausanne  
 Tel. (021) 341.33.48  
 Telefax: (021) 341.33.45

**Librairie Unilivres**

6, rue de Candolle  
 1205 Genève  
 Tel. (022) 320.26.23  
 Telefax: (022) 329.73.18

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Dynapresse Marketing S.A.  
 38 avenue Vibert  
 1227 Carouge  
 Tel.: (022) 308.07.89  
 Telefax: (022) 308.07.99

**See also - Voir aussi :**

OECD Publications and Information Centre  
 August-Bebel-Allee 6  
 D-53175 Bonn (Germany) Tel. (0228) 959.120  
 Telefax: (0228) 959.12.17

**TAIWAN - FORMOSE**

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
 9th Floor, No. 118, Sec. 2  
 Chung Hsiao E. Road  
 Taipei  
 Tel. (02) 391.7396/391.7397  
 Telefax: (02) 394.9176

**THAILAND - THAÏLANDE**

Suksit Siam Co. Ltd.  
 113, 115 Fuang Nakhon Rd.  
 Opp. Wat Rajbopith  
 Bangkok 10200  
 Tel. (662) 225.9531/2  
 Telefax: (662) 222.5188

**TURKEY - TURQUIE**

Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.  
 Atatürk Bulvari No. 191/Kat 13  
 Kavaklıdere/Ankara Tel. 428.11.40 Ext. 2458  
 Dolmabahçe Cad. No. 29  
 Besiktas/Istanbul Tel. 260.71.88  
 Telex: 43482B

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI**

HMSO  
 Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011  
 Postal orders only:  
 P.O. Box 276, London SW8 5DT  
 Personal Callers HMSO Bookshop  
 49 High Holborn, London WC1V 6HB  
 Tel. (071) 873 8200  
 Telefax: (071) 873 2300

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester

**UNITED STATES - ÉTATS-UNIS**

OECD Publications and Information Centre  
 2001 L Street N.W., Suite 700  
 Washington, D.C. 20036-4910 Tel. (202) 785.6323  
 Telefax: (202) 785.0350

**VENEZUELA**

Libreria del Este  
 Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337  
 Edificio Galipán  
 Caracas 106 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
 Telegram: Librestre Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

**IMPRIMÉ EN FRANCE****LES ÉDITIONS DE L'OCDE**

2 rue André-Pascal  
 75775 PARIS CEDEX 16  
 n° 47364

(10 94 13 2) ISBN 92-64-24198-1  
 ISSN 0304-3363

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

## Études récentes :

ALLEMAGNE, AOÛT 1993  
AUSTRALIE, AVRIL 1994  
AUTRICHE, MAI 1994  
BELGIQUE-LUXEMBOURG, JANVIER 1994  
CANADA, NOVEMBRE 1993  
DANEMARK, AOÛT 1994  
ESPAGNE, JUIN 1994  
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1993  
FINLANDE, SEPTEMBRE 1993  
FRANCE, MARS 1994  
GRÈCE, AOÛT 1993  
IRLANDE, JUIN 1993  
ISLANDE, MAI 1994  
ITALIE, JANVIER 1994  
JAPON, NOVEMBRE 1993  
MEXIQUE, SEPTEMBRE 1992  
NORVÈGE, MARS 1994  
NOUVELLE-ZÉLANDE, JANVIER 1993  
PAYS-BAS, AVRIL 1993  
PORTUGAL, JUIN 1994  
ROYAUME-UNI, JUILLET 1994  
SUÈDE, JANVIER 1994  
SUISSE, AOÛT 1993  
TURQUIE, MARS 1994

## Études des pays « Partenaires pour la transition »

HONGRIE, SEPTEMBRE 1993  
LES RÉPUBLIQUES TCHÈQUE ET SLOVAQUE, FÉVRIER 1994  
POLOGNE, JUILLET 1992

Pays non membre  
CORÉE, MAI 1994

(10 94 13 2) HC  
ISBN 92-64-24198-1  
ISSN 0304-3363

Abonnement 1994  
France : FF 1 100  
Autres pays : FF 1 200 \$US220 DM 365